

Publications du service cantonal de statistique

PERIODIQUES

- **Bulletin statistique**

Publication trimestrielle de tableaux statistiques présentant l'évolution démographique et économique à Genève, complétée chaque mois intermédiaire par une mise à jour succincte (2 pages).

- **Indices des prix à la consommation**

Feuille mensuelle de tableaux et commentaires (2 pages).

- **Reflets conjoncturels**

Publication trimestrielle présentant les résultats du test conjoncturel et un choix de statistiques, sous forme de graphiques, ainsi qu'une appréciation de la conjoncture (8 pages).

- **Annuaire statistique**

Recueil détaillé des principales statistiques annuelles, paraissant au mois d'octobre (296 pages).

- **Memento statistique genevois**

Aperçu des données annuelles de base les plus récentes, sous forme d'un dépliant paraissant au mois de mai.

Prix 1980

Abonnement¹⁾
(12 numéros) : 23 F.
Prix du numéro :
Bulletin trimestriel : 4 F.
Complément mensuel : 0,50 F.

Abonnement : 12 F.

Abonnement : 8 F.
Prix du numéro : 2 F.

30 F.

NON PERIODIQUES²⁾

- **Aspects statistiques**

Cahiers consacrés à la présentation, brièvement commentée, de statistiques spécifiques (résultats d'enquêtes, de scrutins, brèves études).

selon l'importance

- **Etudes**

Publications réservées à l'analyse détaillée d'un domaine ou d'un problème particuliers.

selon l'importance

1) y compris les "Aspects statistiques" et les "Reflets conjoncturels".

2) voir liste en troisième page de couverture.

Rédaction, commandes et envoi :

Service cantonal de statistique, 8, rue du 31-décembre
Case postale 306, 1211 Genève 6
Tél. : (022) 36 14 00
Compte de chèques : 12 - 6 310

Reproduction autorisée avec mention de la source.



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE - GENEVE
DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

évolution de l'emploi à Genève

sommaire

	Page
Introduction	2
Résumé	4
1. Population résidente, population active	8
population résidente totale	10
population résidente étrangère, selon le permis	14
population active étrangère, selon le permis	16
taux d'activité	24
solde migratoire d'actifs	26
2. Emplois	28
recensement fédéral des entreprises	29
statistique de l'industrie	32
3. Chômage, Genève/Suisse	38
offre/demande d'emplois	41
taux de chômage	48
sexe	50
âge	52
durée de chômage	54
professions	56
4. Chômage, Suisse/cantons	60
population active et chômeurs	62
offres et demandes d'emploi	64
taux	67
âges	74

évolution de l'emploi à Genève

introduction

- Ce numéro des "aspects statistiques" rassemble un certain nombre de données statistiques relevant du domaine de l'EMPLOI. Nous regroupons par convention, sous ce terme général, l'ensemble des données suivantes :

données générales

- . population résidente active (sources : recensements ou fichiers de population)
- . emplois (sources : recensements ou fichiers d'entreprises)

données particulières

- . travailleurs étrangers sous contrôle
- . chômage
- . migrations d'actifs
- . etc ...

- Il a été prévu de consacrer périodiquement - une fois au moins tous les deux ans - un numéro des "aspects statistiques" à une information sur l'emploi. Ces dernières années, les sujets suivants avaient été présentés :

No 5/1977 : Evolution de l'emploi à Genève depuis 1973; estimation des effets de la récession.

No 6/1978 : Recensement fédéral des entreprises de 1975; évolution des emplois 1955-1965-1975.

Ce troisième numéro est moins particulier. Il s'agit d'un recueil de données statistiques d'origine et de nature diverses. Toutefois, un accent a été mis sur la présentation des statistiques du chômage. Les raisons de ce choix sont en partie matérielles : les données statistiques relatives au chômage sont abondantes et complètes - quoique mal connues - alors que dans la plupart des autres domaines, les données sont soit fragmentaires, soit inactuelles. Mais surtout, ce choix nous paraît répondre à un besoin de mieux comprendre. Certes, en Suisse le chômage est loin d'atteindre la même gravité que dans les grands pays voisins; en ce début d'année 1980, de nombreux secteurs de l'économie manquent même de personnel. Mais la situation de chômage modéré que nous connaissons actuellement contraste tout de même fortement avec la situation de "chômage zéro" d'avant 1975. D'autre part, deux

aspects particuliers retiennent l'attention : ceux des disparités entre régions (les taux de chômage ¹⁾ cantonaux se situent actuellement entre 1% et moins de 0,1%), et entre secteurs de l'économie (entre branches et, à l'intérieur d'une même branche, entre professions).

● Cette brochure comporte quatre parties, de longueur inégale :

1. population active, partie axée principalement sur les statistiques de la police fédérale des étrangers;
2. emplois, dont l'essentiel est fourni par la présentation des principaux résultats de la statistique annuelle des établissements industriels, réalisée par l'office fédéral de la statistique;
3. chômage Genève/Suisse, description des principaux aspects du chômage à Genève et comparaison avec les chiffres suisses, sur la base des statistiques mensuelles officielles ²⁾ (évolution de l'offre/demande d'emplois; chômeurs complets selon l'âge, le sexe, le groupe de professions, etc.);
4. chômage Suisse/cantons, sur la base des mêmes sources, comparaison du chômage entre cantons.

● Cette publication est construite selon des règles déjà appliquées ailleurs ³⁾ :

- importance de la partie graphique;
- suite de thèmes, présentés sur une ou deux pages;
- d'une façon générale, pour chaque thème : graphique ou (et) tableau + commentaire;
- bien que comportant une structure, cette publication peut être consultée "dans le désordre".

Le résumé des pages 4 à 7 renvoie aux principaux sujets traités; il a également une fonction de synthèse.

1) Rapport entre le nombre de chômeurs et l'effectif de la population active.

2) Genève : office cantonal de l'emploi; Suisse : OFIAMT.

3) Voir "Démographie genevoise, structures et évolution de la population du canton de Genève, édition 1978", en collaboration avec le service de la recherche sociologique.

résumé

A défaut d'une statistique permanente portant sur l'ensemble de la population active du canton, l'évolution de l'emploi à Genève peut être observée à partir d'un certain nombre de statistiques particulières.

- L'évolution de la population active étrangère est connue grâce aux relevés de la police fédérale des étrangers. En raison de la politique de limitation de l'immigration étrangère, et dans une moindre mesure des naturalisations, le nombre de résidents étrangers exerçant une activité en Suisse s'était stabilisé dès 1971/72. Jusqu'à la fin de l'année 1973, la main-d'oeuvre frontalière était encore en augmentation.

pages 16-17

La période de crise, apparue en 1974, se solde par un recul de la population active étrangère de 236 000 unités sur le plan suisse, de 15 000 à Genève (période août 1973/1977).

La reprise enregistrée au cours des deux dernières années se traduit par des augmentations, de respectivement 26 700 et 2 600. Ces augmentations sont imputables à la main-d'oeuvre frontalière et saisonnière, alors que le nombre des actifs qui résident en Suisse est, lui, en légère diminution.

pages 10-11

- L'évolution démographique du canton avait connu un temps d'arrêt en 1975/1976. Mais les pertes de population étrangère ont été en bonne partie compensées par l'immigration confédérée : le gain migratoire de confédérés s'est élevé à environ 1 000 personnes par an en 1975/78, dont une majorité étaient des personnes actives.

pages 26-27

- S'il n'existe pas de véritable statistique de la population résidente active, on dispose tout de même de méthodes d'estimation permettant de dégager les tendances générales :

pages 24-25

En se basant sur la répartition de la population résidente totale en catégories définies par le sexe et l'âge, et en appliquant à chacune de ces catégories un taux d'activité estimé (sur la base du recensement de 1970), on peut calculer une "population potentiellement active". On constate que les tendances actuelles sont à une augmentation de la population résidente active, proportionnellement plus forte que la population totale : le rapport actifs/inactifs a tendance à augmenter. Cette évolution a plusieurs causes :

- conséquence du "baby boom" des années soixante, les générations de jeunes qui arrivent actuellement en âge d'activité (vers vingt ans) sont numériquement importantes;
- au contraire, les générations nées vers 1915-1920 qui atteignent actuellement l'âge de la retraite (60-65 ans) sont relativement "creuses";
- les mouvements migratoires de ces dernières années sont favorables au renouvellement de la population active : soldes positifs entre 15 et 25 ans et négatifs aux âges moyens à élevés.

Sur la base des chiffres de la police fédérale des étrangers en ce qui concerne la population active d'origine étrangère, d'une estimation basée sur des méthodes démographiques en ce qui concerne les Suisses, et en tenant compte des chiffres du chômage, on peut résumer ainsi l'évolution de l'emploi au cours des dernières années :

Le nombre d'emplois complets¹⁾ occupés dans le canton a atteint son maximum en 1973 : environ 190 000. En deux ans (1975/1976), ce nombre est tombé à environ 177 000 (perte - 13 000). Reprise en 1977/1979, avec une augmentation annuelle de 2 000 emplois en moyenne : à fin 1979 le nombre d'emplois est remonté à 183 400. Il reste donc inférieur de 6 000 au maximum enregistré en 1973.

Les emplois occupés par des non-résidents (frontaliers et saisonniers) ayant eux reculé de 10 000, on peut en conclure que le nombre d'emplois complets occupés par la population résidente du canton - Suisses et étrangers - n'a pas diminué depuis 1974, malgré la récession des années 1974/1976. On enregistre même une augmentation, de l'ordre de 4 000, entre 1974 et 1979.

- La statistique de l'industrie, réalisée chaque année par l'office fédéral de la statistique, permet l'observation suivie d'un secteur "crucial" de l'économie. Toutefois, surtout dans le cas de Genève, les établissements industriels ne représentent qu'une faible part de l'emploi total (moins de 20%). On ne dispose actuellement pas encore des chiffres de 1979, mais on peut relever que les emplois industriels se sont stabilisés en 1977/1978 (environ 23 000), après une période de chute qui avait duré cinq ans : de 33 000 en 1971 à 23 000 en 1976 (- 10 000 ou - 30%).

- Paradoxalement, alors que Genève est probablement l'un des cantons où l'expansion de l'emploi a été la plus forte en 1977/1979, son taux de chômage a été, en 1979, l'un des plus élevés (0,9% de la population active, contre 0,3% de moyenne suisse).

Le nombre de chômeurs complets avait fortement augmenté à Genève durant l'année 1978; en 1979, après une légère diminution en début d'année, il s'est stabilisé (1 500 / 1 700) à un niveau relativement élevé, comparable à celui enregistré début 1976 (1 500 / 1 600).

Dans l'ensemble de la Suisse, cette reprise du chômage en 1978/1979 n'a pas été observée et les chiffres à fin 1979 (9 000 chômeurs) restent nettement inférieurs à ceux du début 1976 (32 000 chômeurs).

Par rapport à la situation que connaissent les grands pays voisins, les taux de chômage enregistrés en Suisse - à Genève en particulier - restent faibles : Allemagne 4%, Italie 7-8%, Belgique 10-11%, etc.

A part Genève, les cantons ayant un taux de chômage notablement supérieur à la moyenne suisse sont le Tessin, le Jura, Bâle-Ville, Neuchâtel. On observe que dans sa phase actuelle, le chômage frappe

- plutôt les cantons "tertiaires" que les cantons industriels,
- plutôt les cantons latins que les alémaniques,
- plutôt les agglomérations urbaines que la campagne,
- plutôt les zones frontalières que les régions intérieures,
- plutôt les cantons ayant subi les pertes les plus faibles de population active étrangère en 1974/1976.

1) Emplois à 30 heures et plus par semaine.

pages 12-13

C'est probablement au cumul de ces différents "handicaps" que le canton de Genève doit d'avoir actuellement l'un des taux de chômage les plus élevés. Mais il faut relever que, contrairement aux cantons de Neuchâtel ou Bâle-Ville qui connaissent depuis plusieurs années un déclin démographique, Genève est en expansion.

pages 56-59

Par professions, l'image du chômage est actuellement la suivante :

- . A Genève comme dans l'ensemble de la Suisse, les taux de chômage sont plus élevés dans l'industrie que dans l'agriculture, plus élevés dans les services que dans l'industrie.
- . L'augmentation du taux de chômage genevois, entre 1977 et 1978 est un phénomène général, qui concerne tous les groupes de professions sans exception. Les augmentations les plus importantes sont enregistrées dans l'hôtellerie, la vente, les professions de l'hygiène et de la santé.
- . C'est dans ce dernier groupe que l'on enregistre le taux de chômage le plus élevé à Genève (2,4% à fin 1979); suivent les professions scientifiques et artistiques (1,5%) puis - avec des taux compris entre 1% et 1,2% - les arts graphiques, l'horlogerie-bijouterie, les professions techniques, l'hôtellerie.
- . Le groupe des professions de bureau et du commerce, qui réunit en valeur absolue les effectifs les plus importants (464 chômeurs sur 1 546 à fin 1979, soit 30%) atteint un taux de 0,8%, soit une valeur inférieure à la moyenne des professions (0,9%).

pages 78-79

- Le tableau 1 réunit un certain nombre de données relatives à l'emploi par régions linguistiques. La situation de récession de 1975/1976, les tensions existant actuellement sur le marché du travail (chômage, décalages entre offres et demandes d'emploi) ont mis en évidence des disparités importantes entre cantons. La discussion s'est fréquemment déplacée sur le terrain des disparités entre Suisse allemande et Suisse romande. Sans vouloir porter de jugement sur ce problème, on peut tout de même essayer de mieux le situer, sur la base de données objectives :

pages 12-13

- En ce qui concerne les chiffres globaux, pas de déséquilibre : le rapport Suisse allemande/Suisse latine est pratiquement le même en ce qui concerne la population résidente totale (70/30% en 1978), la population résidente active (70/30% en 1970) ou les emplois (70/30% en 1975).

- De 1970 à 1978, les cantons alémaniques ont perdu 4 000 habitants, le reste de la Suisse en a gagné 32 000.

pages 20-23

- Cette divergence s'explique par l'évolution de la population étrangère : la diminution, surtout en 1975/1976, a été beaucoup plus marquée en Suisse allemande : si l'on considère l'effectif des travailleurs étrangers en août, on constate, de 1974 à 1977, une diminution de 27% en Suisse allemande (- 143 000), contre 20% dans le reste du pays (- 68 000).

En 1970, 61% des travailleurs étrangers exerçaient leur activité dans un canton suisse alémanique, 39% dans un canton "latin". En 1979, les proportions sont de 59/41%.

- En ce qui concerne le chômage, retournement très marqué : lors de la vague de chômage du début 1976, qui avait surtout frappé le secteur industriel, 71% des chômeurs habitaient la Suisse allemande, 29% la Suisse "latine". En 1979, alors que le chômage frappe de façon plus diffuse - mais l'industrie moins que les services - les proportions sont respectivement de 49/51%.

- Au contraire, les offres d'emplois sont devenues proportionnellement plus importantes en Suisse allemande : 81% du total suisse en 1979 contre 72% en 1976.

Suisse

tableau 1

Principales données sur l'emploi, par régions

		CHIFFRES ABSOLUS					CHIFFRES RELATIFS (o/oo)			
		CANTONS ALEMANNIQUES	CANTONS ROMANDS	TESSIN	GRISONS	TOTAL SUISSE	CANTONS ALEMANNIQUES	CANTONS ROMANDS	TESSIN	GRISONS
Population totale	1970	4 395 515	1 466 724	245 458	162 086	6 269 783	701	234	39	26
	1978	4 391 400	1 481 800	262 100	162 300	6 297 600	697	235	42	26
Population active	1970	2 108 745	702 408	108 252	76 372	2 995 777	704	234	36	26
	1975	1 891 214	617 244	123 399	73 924	2 705 781	699	228	46	27
Statistique de l'industrie (emplois)	1970 *	689 626	152 406	29 518	8 339	879 889	784	173	34	9
	1974 *	628 362	138 794	30 240	7 841	805 237	780	172	38	10
	1977 *	535 108	114 246	25 982	6 483	681 819	785	168	38	9
	1978 *	536 627	114 057	26 513	6 495	683 692	785	167	39	9
	1979 *	536 627	114 057	26 513	6 495	683 692	785	167	39	9
Travailleurs étrangers en août 1) (total)	1974 *	528 932	225 466	79 961	26 637	860 996	614	262	93	31
	1977 *	385 703	176 201	67 363	20 958	650 225	593	271	104	32
	1978 *	391 071	184 617	66 218	21 478	663 384	590	278	100	32
	1979 *	399 653	188 681	66 182	22 339	676 855	590	279	98	33
Contractuels en août 2)	1974 *	45 135	31 980	32 577	1 117	110 809	407	289	294	10
	1977 *	33 355	22 572	26 015	1 116	83 058	402	272	313	13
	1978 *	34 206	25 647	28 222	1 365	89 440	382	287	316	15
	1979 *	35 610	26 565	28 330	1 347	91 852	388	289	308	15
Chômeurs complets (août)	1976	10 068	3 308	642	73	14 091	714	235	46	5
	1977	5 708	1 997	504	52	8 261	691	242	61	6
	1978	4 535	2 484	760	61	7 840	578	317	97	8
	1979	3 976	3 130	938	71	8 115	490	386	115	9
Offres d'emploi (août)	1976	3 682	1 380	-	45	5 107	721	270	-	9
	1977	5 246	1 496	16	105	6 863	765	218	2	15
	1978	7 502	1 059	30	59	8 650	867	122	3	7
	1979	7 124	1 496	52	93	8 765	813	171	6	10

Le canton du Jura est compté avec les cantons alémaniques (chiffres confondus avec ceux du canton de Berne).

) En 1974 et 1977, la part relative du canton du Jura peut être estimée à 8 o/oo.

) En 1974 et 1977, la part relative du canton du Jura peut être estimée à 18 o/oo.

chapitre I

population résidente, population active

- L'évolution de la population résidente du canton est relativement bien connue entre deux recensements, grâce à l'existence d'une statistique progressive de la population.
- En revanche, il n'existe pas actuellement de statistique progressive de la population active. Les données complètes les plus récentes remontent donc au dernier recensement fédéral, celui de 1970. Signalons que les données du prochain recensement - qui aura lieu le 2 décembre 1980 - ne seront pas connues dans le détail avant 1982/83.
- L'évolution de la population active d'origine étrangère est, elle, connue du fait que son contrôle par les autorités fédérales est à l'origine de la création d'un fichier centralisé, qui fait l'objet de trois relevés statistiques annuels.

La majeure partie de ce chapitre est donc consacrée - à défaut d'autres informations - à la population active étrangère. Malgré leur aspect fragmentaire ces statistiques ne manquent pas d'intérêt :

- à Genève, une part très importante des emplois sont occupés par des étrangers : 43% en 1975, selon les résultats du recensement des entreprises;
 - la population active étrangère - travailleurs saisonniers et frontaliers notamment - est particulièrement exposée aux tensions existant sur le marché du travail en période de crise économique (1975/76) comme, actuellement, en période de pénuries sectorielles de main d'oeuvre. Certaines disparités dans le développement entre branches économiques, entre régions, peuvent donc être identifiées à partir de ces statistiques.
- Relevons que les résultats du recensement de 1970 ont tout de même été exploités ici :
 - dans les chapitres III et IV, pour le calcul des taux de chômage,
 - dans ce chapitre, pour une estimation de l'évolution de la population résidente active sur la base des taux d'activité par âge mesurés en 1970.
 - A signaler également, des chiffres relatifs à l'un des principaux facteurs d'évolution de la population active du canton, le solde des migrations d'actifs.

Table des matières

	territoire	pages
Population résidente		
population résidente, depuis 1970	Genève/Suisse	10 - 11
population résidente des cantons, depuis 1970	Suisse/cantons	12 - 13
population résidente étrangère, selon le type de permis, depuis 1970	Genève/Suisse	14 - 15
Population active étrangère		
population active étrangère, selon le type de permis, depuis 1970	Genève/Suisse	16 - 19
population active étrangère, par cantons, depuis 1972	Suisse/cantons	20 - 23
Population active et taux d'activité	Genève	24 - 25
Mouvements migratoires d'actifs, depuis 1974	Genève	26 - 27

Population résidente, depuis 1970

● Rappelons que l'évolution démographique résulte de deux facteurs :

le mouvement naturel (naissances - décès), dont le rythme est généralement lent. Actuellement, à Genève comme dans l'ensemble de la Suisse, il poursuit son mouvement de baisse dû au déclin de la natalité. Il est cependant encore positif (davantage de naissances que de décès) grâce à la structure par âges favorable de la population (importance des générations en âge de procréer);

les migrations, susceptibles au contraire de variations rapides : ainsi le solde migratoire fortement déficitaire des années 1975/76, dû à la crise économique et aux départs de population étrangère qu'elle a entraînés. Notons qu'un solde migratoire n'a pas le même contenu sur le plan national (différence entre les entrées et les sorties de Suisse) ou sur le plan cantonal (différence entre les entrées et les sorties du canton, y compris les mouvements en provenance ou à destination d'autres cantons).

● La comparaison de l'évolution des populations suisse et genevoise depuis 1970 montre à la fois des ressemblances et des différences. Les différences s'expliquent d'abord par le caractère urbain et frontalier du canton de Genève (immigration en provenance des régions moins urbanisées, influence de la main-d'oeuvre étrangère). Ces différences traduisent également le comportement particulier du canton de Genève par rapport à la conjoncture économique suisse.

● ressemblances : l'évolution des quatre années 1971/74 avec des taux de croissance compris entre 0,9% et 0,4% par an et la cassure qui survient en 1975.

● différences, l'ampleur de cette cassure, puis de la reprise : en trois ans (1975/77), la population de la Suisse a diminué de 83 500 habitants. Pour 1978/79, on enregistre à nouveau un solde positif, mais faible. A fin 1979, la population de la Suisse se situe donc nettement en dessous du chiffre maximum atteint en 1974. A Genève, la rupture est beaucoup moins marquée : une seule année de solde négatif (1975 : - 0,13%), mais reprise de l'augmentation dès 1976 avec, pour 1978, un solde migratoire particulièrement élevé.

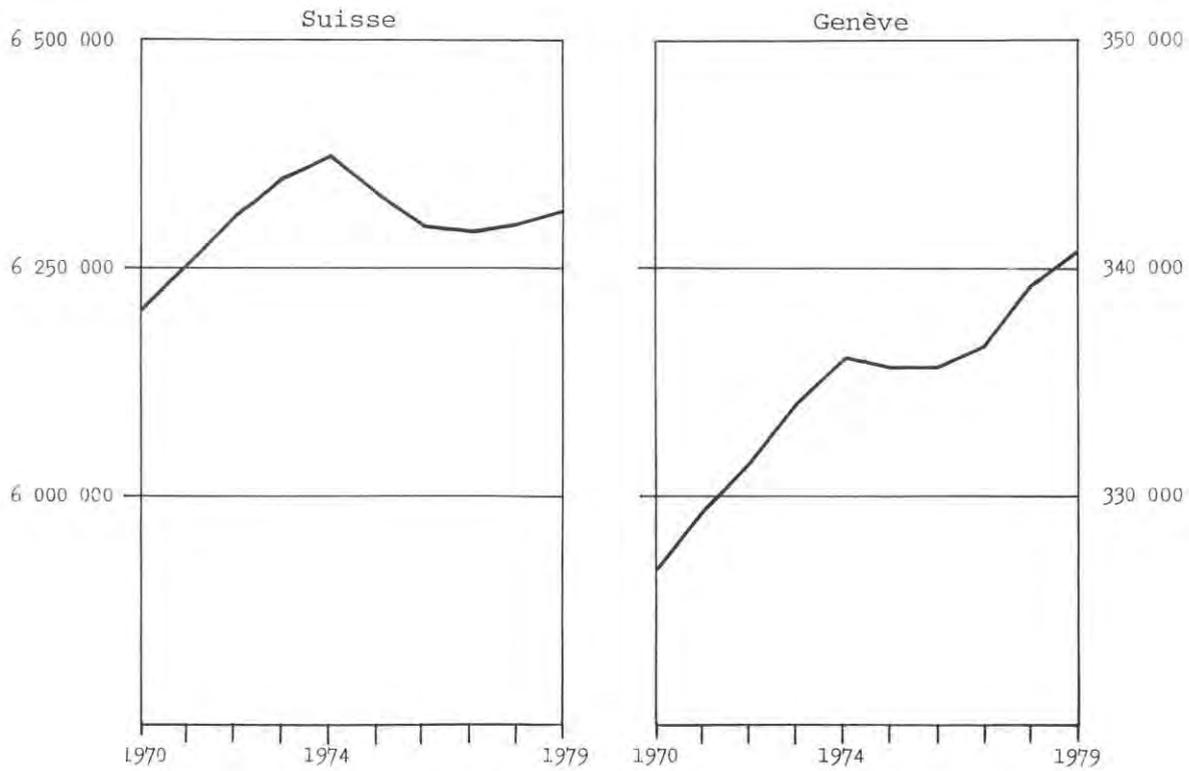
Tableau 2

	SUISSE					GENEVE				
	population au 31.12	accroissement annuel				population au 31.12	accroissement annuel			
		naissances - décès	migrations	total			naissances - décès	migrations ¹⁾	total	
				abs	%				abs	%
1970	6 204 800					326 740				
1971	6 253 300	38 400	10 100	48 500	0,78	329 453	1 652	1 061	2 713	0,83
1972	6 310 200	34 900	22 000	56 900	0,91	331 617	1 634	530	2 164	0,66
1973	6 350 000	30 500	9 300	39 800	0,63	334 210	1 334	1 259	2 593	0,78
1974	6 375 500	28 100	- 2 600	25 500	0,40	336 160	1 107	843	1 950	0,58
1975	6 333 200	22 500	-64 800	-42 300	-0,66	335 734	740	-1 166	- 426	-0,13
1976	6 297 600	17 100	-52 700	-35 600	-0,56	335 758	625	- 602	24	0,01
1977	6 292 000	17 200	-22 800	- 5 600	-0,09	336 674	665	251	916	0,27
1978	6 298 000	13 700	- 7 700	6 000	0,09	339 273	561	2 038	2 599	0,77
1979	6 314 000	15 000	1 000	16 000	0,25	340 654	627	754	1 381	0,41

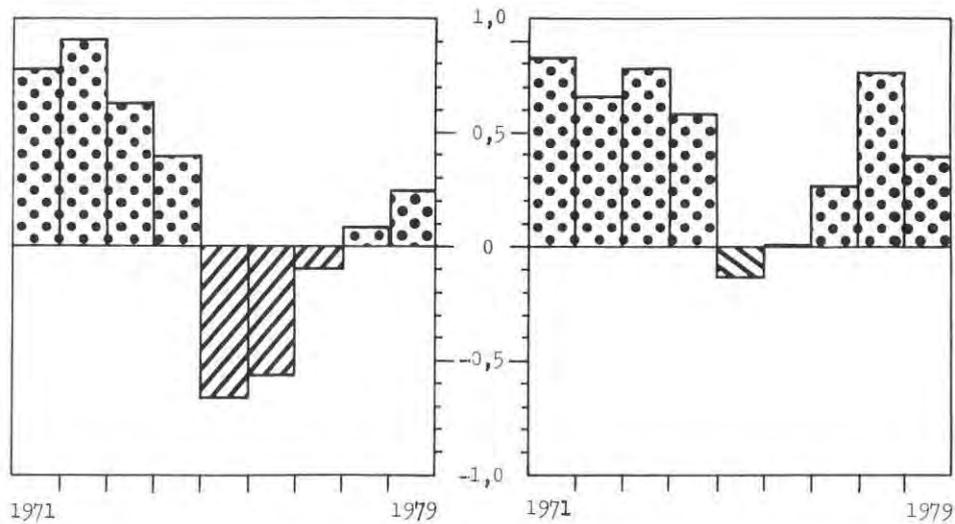
1) Voir détails page 27.

Population résidente, depuis 1970

Chiffres absolus



Variation annuelle (%)



Population résidente des cantons, depuis 1973

Le graphique 2 montre l'évolution démographique d'un certain nombre de cantons : nous en avons choisi trois pour chacune des quatre grandes régions de Suisse. Il s'agit d'un choix un peu arbitraire, mais qui permet d'alléger la représentation graphique, tout en résumant bien l'évolution de l'ensemble des cantons.

L'appartenance des cantons aux différentes régions peut être retrouvée à l'aide des symboles figurant au tableau ci-dessous.

Une première remarque générale : contrairement à d'autres domaines - taux de chômage, main d'oeuvre étrangère - on n'observe pas ici de différences marquées entre régions. En revanche, à l'intérieur des régions, les différences entre cantons sont parfois importantes.

★ Suisse romande et Tessin

Le canton de Neuchâtel se différencie nettement des autres cantons "latins" : population en diminution continue de 1974 à 1978 (chiffres négatifs), taux toujours très inférieurs à la moyenne suisse. En six ans, le canton de Neuchâtel a perdu 9 300 habitants. Les 6 autres cantons sont relativement groupés, avec des taux supérieurs à la moyenne suisse tout au long de la période 1974/78 : à l'exception de Neuchâtel, les cantons "latins" - et Genève en tête - ont eu une

croissance démographique moins perturbée que ceux des autres régions.

○ Nord-Plateau

Mis à part le canton de Bâle-Ville, dont l'évolution démographique est celle des autres grandes villes - Zurich, Genève, Berne, Lausanne - les cantons de la région Nord-Plateau sont relativement groupés : leur évolution est proche de la moyenne suisse. Lucerne se détache vers le haut (croissance plus élevée); Soleure - canton voisin de Neuchâtel - se détache vers le bas (déclin, y compris en 1977/78).

● Suisse centrale

La dispersion est plus forte que dans les autres groupes. Pourtant, globalement, les cantons de Suisse centrale ne se distinguent pas de la moyenne suisse. Schwytz et Nidwald se détachent vers le haut (plus forte croissance), Glaris et Obwald vers le bas (plus faible croissance).

□ Est de la Suisse

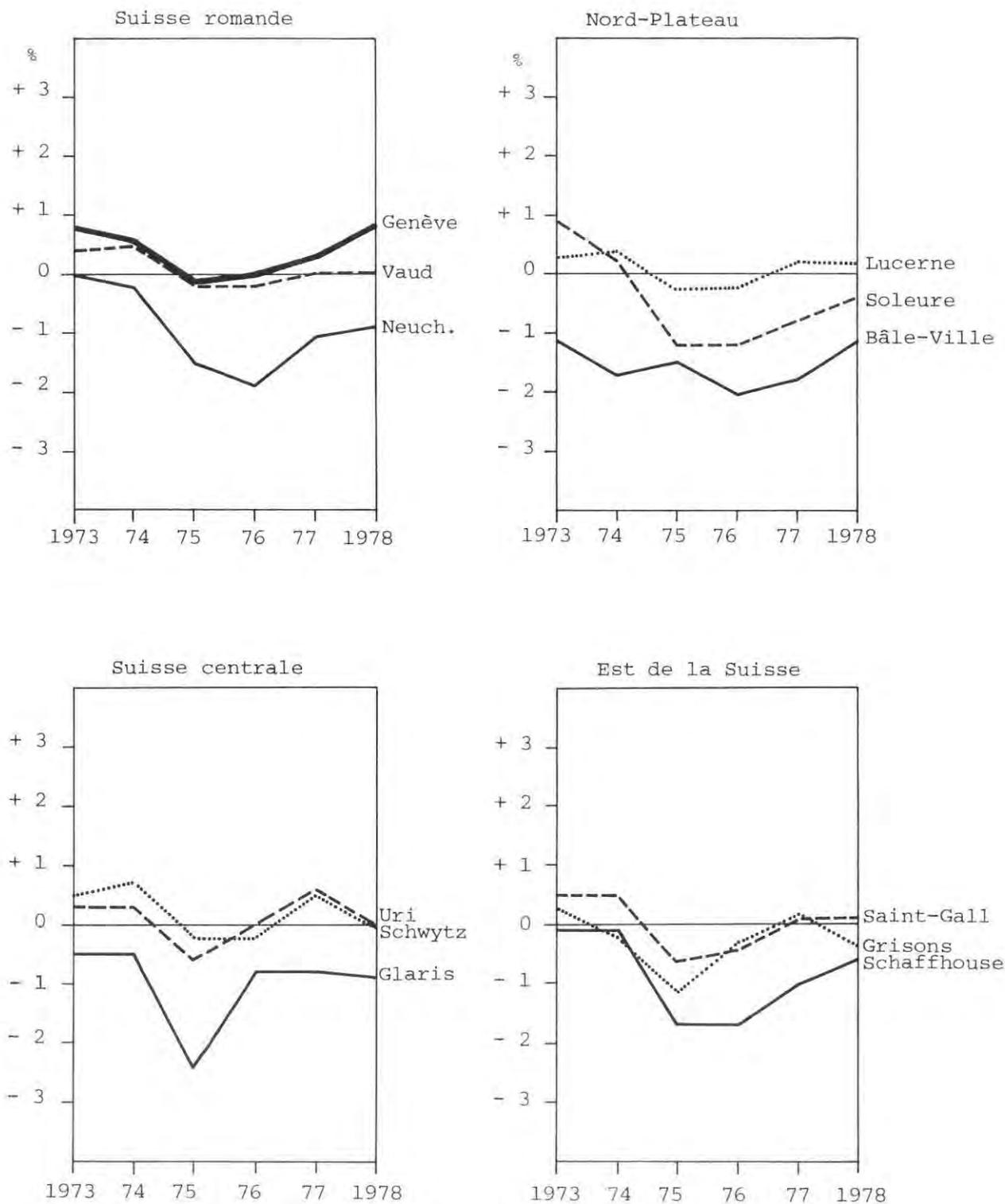
D'une façon générale, ces cantons ont des taux inférieurs à la moyenne suisse durant toute la période 1974/78, et en particulier en 1977/78.

Tableau 3 Variations annuelles de la population des cantons

	variation absolue						variation relative (%)					
	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1973	1974	1975	1976	1977	1978
★ GENEVE	2 600	1 900	- 400	-	900	2 600	0,8	0,6	- 0,1	0,0	0,3	0,8
□ APPENZEL R. EXT.	- 400	- 100	- 500	- 800	- 200	-	- 0,8	- 0,2	- 1,0	- 1,7	- 0,4	0,0
□ APPENZEL R. INT.	-	200	- 100	-	- 200	-	0,0	- 1,5	- 0,7	0,0	- 1,5	0,0
○ ARGOVIE	5 000	4 200	- 4 300	- 2 900	-	2 400	1,1	0,9	- 1,0	- 0,7	0,0	0,5
○ BALE-CAMPAGNE	4 000	2 900	- 1 200	- 1 300	- 700	300	1,9	1,3	- 0,5	- 0,6	- 0,3	0,1
○ BALE-VILLE	- 2 500	- 3 800	- 3 200	- 4 300	- 3 800	- 2 400	- 1,1	- 1,7	- 1,5	- 2,0	- 1,8	- 1,2
○ BERNE	5 000	2 400	- 5 400	- 6 600	- 600	- 1 200	0,5	0,2	- 0,5	- 0,7	- 0,1	- 0,1
★ FRIBOURG	1 000	2 300	- 500	- 200	- 500	1 000	0,6	1,3	- 0,3	- 0,1	- 0,3	0,6
● GLARIS	- 200	- 200	- 900	- 300	- 300	- 300	- 0,5	- 0,5	- 2,4	- 0,8	- 0,8	- 0,9
□ GRISONS	500	- 300	- 1 800	- 500	400	- 500	0,3	- 0,2	- 1,1	- 0,3	0,2	- 0,3
○ LUCERNE	1 000	1 200	- 500	- 600	500	700	0,3	0,4	- 0,2	- 0,2	0,2	0,2
★ NEUCHATEL	-	- 400	- 2 500	- 3 200	- 1 800	- 1 400	0,0	- 0,2	- 1,5	- 1,9	- 1,1	- 0,9
● NIDWALD	400	300	- 400	100	300	200	1,5	1,1	- 1,5	0,4	1,1	0,8
● OBWALD	400	- 100	- 800	- 200	300	-	1,6	- 0,4	- 3,1	- 0,8	1,2	0,0
□ SAINT-GALL	2 000	2 100	- 2 300	- 1 600	200	400	0,5	0,5	- 0,6	- 0,4	0,1	0,1
□ SCHAFFHOUSE	- 100	- 100	- 1 200	- 1 200	- 700	- 400	- 0,1	- 0,1	- 1,7	- 1,7	- 1,0	- 0,6
● SCHWYTZ	500	600	- 200	- 200	500	-	0,5	0,7	- 0,2	- 0,2	0,5	0,0
○ SOLEURE	2 000	500	- 2 700	- 2 600	- 1 700	- 900	0,9	0,2	- 1,2	- 1,2	- 0,8	- 0,4
★ TESSIN	4 300	1 700	- 1 000	300	100	1 000	1,7	0,7	- 0,4	0,1	0,0	0,4
□ THURGOVIE	3 000	1 500	- 2 000	- 1 700	- 500	- 500	1,6	0,8	- 1,1	- 0,9	- 0,3	- 0,3
● URI	100	100	- 200	-	200	-	0,3	0,3	- 0,6	0,0	0,6	0,0
★ VALAIS	4 300	1 400	- 800	- 700	800	1 300	2,1	0,7	- 0,4	- 0,3	0,4	0,6
★ VAUD	2 000	2 400	- 800	- 800	-	100	0,4	0,5	- 0,2	- 0,2	0,0	0,0
○ Zoug	900	700	- 300	200	100	500	1,3	1,0	- 0,4	0,3	0,1	0,7
○ ZURICH	4 000	4 500	- 8 300	- 6 500	1 100	2 700	0,4	0,4	- 0,7	- 0,6	0,1	0,2
SUISSE	39 800	25 500	- 42 300	- 35 600	- 5 600	5 600	0,6	0,4	- 0,7	- 0,6	- 0,1	0,1

Evolution de la population résidente des cantons

Variations annuelles, en pour cent



Population résidente étrangère, selon le type de permis, depuis 1970

SUISSE

	Etablis	Annuels	Exempts ¹⁾	Saisonniers	Frontaliers	1+2	1+2+3	1+2+3+4
	1	2	3	4	5	6	7	8

Effectifs au 31 décembre

1970	365 800	617 100	16 000	16 800	.	982 900	998 900	1 015 700
1971	434 000	565 300	16 000	19 300	.	999 300	1 015 300	1 034 600
1972	508 400	523 900	16 000	21 000	.	1 032 300	1 048 300	1 069 300
1973	574 700	477 800	20 000	19 000	.	1 052 500	1 072 500	1 091 500
1974	638 000	426 500	23 000	14 400	.	1 064 500	1 087 500	1 101 900
1975	654 500	358 200	24 000	6 200	.	1 012 700	1 036 700	1 042 900
1976	654 600	304 000	25 000	6 300	.	958 600	983 600	989 900
1977	664 600	268 200	25 000	8 300	.	932 800	957 800	966 100
1978	661 500	236 600	25 000	8 900	.	898 100	923 100	932 000
1979	672 900	211 000	25 000	8 100	.	883 900	908 900	917 000

Variations annuelles

1971	+ 68 200	- 51 800	-	+ 2 500	.	+ 16 400	+ 16 400	+ 18 900
1972	+ 74 400	- 41 400	-	+ 1 700	.	+ 33 000	+ 33 000	+ 34 700
1973	+ 66 300	- 46 100	+ 4 000	- 2 000	.	+ 20 200	+ 24 200	+ 22 200
1974	+ 63 300	- 51 300	+ 3 000	- 4 600	.	+ 12 000	+ 15 000	+ 10 400
1975	+ 16 500	- 68 300	+ 1 000	- 8 200	.	- 51 800	- 50 800	- 59 000
1976	+ 100	- 54 200	+ 1 000	+ 100	.	- 54 100	- 53 100	- 53 000
1977	+ 10 000	- 35 800	-	+ 2 000	.	- 25 800	- 25 800	- 23 800
1978	- 3 100	- 31 600	-	+ 600	.	- 34 700	- 34 700	- 34 100
1979	+ 11 400	- 25 600	-	- 800	.	- 14 200	- 14 200	- 15 000

GENEVE

	Etablis	Annuels	Exempts ¹⁾	Saisonniers	Frontaliers	1 + 2	1 + 2 + 3	1 + 2 + 3 + 4
	1	2	3	4	5	6	7	8

Effectifs au 31 décembre

1970	41 300	55 400	14 000	-	.	96 700	110 700	110 700
1971	48 300	48 700	14 000	-	.	97 000	111 000	111 000
1972	55 300	43 300	14 000	-	.	98 600	112 600	112 600
1973	61 300	39 500	16 000	-	.	100 800	116 800	116 800
1974	66 800	35 200	17 000	-	.	102 000	119 000	119 000
1975	68 900	31 600	18 000	-	.	100 500	118 500	118 500
1976	70 200	28 900	18 000	-	.	99 100	117 100	117 100
1977	72 000	26 800	18 000	-	.	98 800	116 800	116 800
1978	72 900	24 500	18 000	-	.	97 400	115 400	115 400
1979	74 000	22 800	18 000	-	.	96 800	114 800	114 800

Variations annuelles

1971	+ 7 000	- 6 700	-	-	.	+ 300	+ 300	+ 300
1972	+ 7 000	- 5 400	-	-	.	+ 1 600	+ 1 600	+ 1 600
1973	+ 6 000	- 3 800	+ 2 000	-	.	+ 2 200	+ 4 200	+ 4 200
1974	+ 5 500	- 4 300	+ 1 000	-	.	+ 1 200	+ 2 200	+ 2 200
1975	+ 2 100	- 3 600	+ 1 000	-	.	- 1 500	- 500	- 500
1976	+ 1 300	- 2 700	-	-	.	- 1 400	- 1 400	- 1 400
1977	+ 1 800	- 2 100	-	-	.	- 300	- 300	- 300
1978	+ 900	- 2 300	-	-	.	- 1 400	- 1 400	- 1 400
1979	+ 1 100	- 1 700	-	-	.	- 600	- 600	- 600

1) estimation très aléatoire

Population active étrangère, selon le type de permis, depuis 1970

L'évolution de la population active étrangère est observée ici sur la base du relevé d'août, donc à un moment de l'année où le nombre de travailleurs saisonniers est proche de sa valeur maximale.

En ce qui concerne les exempts (internationaux), les chiffres sont ceux du relevé effectué en fin d'année par la Mission permanente de la Suisse auprès des organisations internationales.

Les 5 catégories d'étrangers travaillant en Suisse (colonnes 1 à 5 du tableau ci-contre) sont totalisées de différentes façons dans les colonnes 6 à 12, ce qui permet de retrouver un certain nombre de définitions - plus ou moins extensives - appliquées en matière de statistiques sur l'emploi.

Les trois principales de ces définitions sont les suivantes :

Population résidente active

(1 + 2 + 3 + 4)

Les frontaliers (5) ne font pas partie de la population résidente. Les saisonniers (4) en font en principe partie; toutefois, lorsqu'il s'agit de statistiques de fin d'année, ils n'apparaissent plus dans les chiffres. Quant aux exempts internationaux (3), ceux qui travaillent à Genève ne résident pas tous sur le territoire du canton. Toutefois, pour simplifier, nous les comptons ici dans leur totalité.

Travailleurs étrangers sous contrôle

(2 + 4 + 5)

Il s'agit des catégories de travailleurs sur lesquelles s'exerce la politique fédérale de contrôle de l'immigration étrangère.

Etrangers travaillant en Suisse

(1 + 2 + 3 + 4 + 5)

Dans ce cas, il s'agit de la totalité des travailleurs des 5 catégories, donc y compris ceux ne résidant pas en Suisse : frontaliers (5) ainsi qu'une partie des exempts (3).

- L'évolution des deux principales catégories de travailleurs étrangers - détenteurs de permis B (séjour) ou C (établissement) - est fortement influencée par les transformations de permis B en permis C : depuis 1972, le rapport entre ces catégories s'est fortement modifié à l'avantage des détenteurs de permis d'établissement.

On peut constater qu'avant l'arrivée de la "crise" de 1974/76, le total des tra-

vailleurs de ces deux catégories - qui constituent l'essentiel de la population active étrangère résidant en Suisse - s'était déjà stabilisé (diminution en 1970/71, faible augmentation en 1971/72 et 1972/73). Depuis lors, même en 1977/79 - période de relative reprise économique - il est en diminution tant à Genève que sur le plan suisse.

- Le nombre des fonctionnaires internationaux (exempts) est resté très stable au cours des dernières années. Toutefois, il faut rappeler que les organisations internationales occupent un nombre élevé de personnes ne bénéficiant pas d'une carte de légitimation (titulaires d'une attestation, personnel en prestation de service, etc.), qui n'apparaissent pas dans ces chiffres. Si leur effectif en 1978/79 est connu (environ 3 000)¹⁾, l'évolution antérieure est incertaine.

- Les travailleurs frontaliers et saisonniers constituent, à Genève comme sur le plan suisse, un facteur d'adaptation à la conjoncture économique. Ceci est particulièrement vrai depuis 1970, en raison de la politique fédérale de contrôle de l'immigration étrangère.

L'évolution des travailleurs frontaliers reflète en particulier, de façon probablement très fidèle, celle de l'économie genevoise dans son ensemble : croissance des emplois jusqu'en août 1974; fort recul durant trois ans (août 1974/77); à nouveau croissance au cours des deux dernières années. L'évolution des saisonniers est, elle, plus particulièrement liée à celle d'un secteur économique, celui de la construction. Pour ce dernier, le ralentissement de l'activité est antérieur au déclenchement de la crise (fin 1973/début 1974).

- Si l'on divise la période 1970/79 en trois phases, en fonction de l'évolution économique, on obtient les résultats du tableau ci-dessous. On constate en particulier que le recul de la population active étrangère, en août 1973/77, est au total de 236 000 sur le plan suisse, de 15 000 à Genève. La reprise relative enregistrée au cours des deux dernières années se traduit par des augmentations, respectivement de 26 700 et 2 600.

1) Résultats de l'enquête annuelle du service cantonal de statistique (chiffres non publiés).

	population résidente active (1 + 2 + 3 + 4)	travailleurs sous contrôle (2 + 4 + 5)	ensemble des actifs étrangers (1 + 2 + 3 + 4 + 5)
Suisse 1970/73	+ 35 000	- 38 700	+ 64 800
1973/77	- 224 300	- 300 400	- 235 900
1977/79	+ 17 800	- 200	+ 26 700
Genève 1970/73	+ 2 000 *	+ 1 200	+ 3 900 *
1973/77	- 10 600	- 22 800	- 15 400
1977/79	+ 700	- 400	+ 2 600

* pour Genève, chiffres calculés sur 1972/73 seulement (données 1970/72 non disponibles).

Population active étrangère, selon le type de permis, depuis 1970

SUISSE

	ETABLIS	ANNUELS	EXEMPTS	SAISONNIERS	FRONTALIERS	1 + 2	1 + 2 + 3	1 + 2 + 3 + 4	1+2+3+4+5	1 + 2 + 4	1 + 2 + 4 + 5	2 + 4 + 5
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Effectifs en août												
1970	174 700	430 000	9 100	154 700	74 800	604 700	613 800	768 500	843 300	759 400	834 200	659 500
1971	204 800	391 800	9 300	180 800	87 800	596 600	605 900	786 700	874 500	777 400	865 200	660 400
1972	242 400	355 100	9 900	196 700	97 200	597 500	607 400	804 100	901 300	794 200	891 400	649 000
1973	276 600	322 500	10 700	193 700	104 600	599 100	609 800	803 500	908 100	792 800	897 400	620 800
1974	309 600	288 600	11 400	152 000	110 800	598 200	609 600	761 600	872 400	750 200	861 000	551 400
1975	328 500	239 800	11 800	86 000	99 400	568 300	580 100	666 100	765 500	654 300	753 700	425 200
1976	327 200	196 200	12 000	60 700	85 200	523 400	535 400	596 100	681 300	584 100	669 300	342 100
1977	329 800	170 100	12 000	67 300	83 000	499 900	511 900	579 200	662 200	567 200	650 200	320 400
1978	339 300	150 800	12 200	83 800	89 500	490 100	502 300	586 100	675 600	573 900	663 400	324 100
1979	356 700	132 100	12 000	96 200	91 900	488 800	500 800	597 000	688 900	585 000	676 900	320 200

Variations annuelles

1970/71	+ 30 100	- 38 200	+ 200	+ 26 100	+ 13 000	- 8 100	- 7 900	+ 18 200	+ 31 200	+ 18 000	+ 31 000	+ 900
1971/72	+ 37 600	- 36 700	+ 600	+ 15 900	+ 9 400	+ 900	+ 1 500	+ 17 400	+ 26 800	+ 16 800	+ 26 200	- 11 400
1972/73	+ 34 200	- 32 600	+ 800	- 3 000	+ 7 400	+ 1 600	+ 2 400	- 600	+ 6 800	- 1 400	+ 6 000	- 28 200
1973/74	+ 33 000	- 33 900	+ 700	- 41 700	+ 6 200	- 900	- 200	- 41 900	- 35 700	- 42 600	- 36 400	- 69 400
1974/75	+ 18 900	- 48 800	+ 400	- 66 000	- 11 400	- 29 900	- 29 500	- 95 500	-106 900	- 95 900	-107 300	- 126 200
1975/76	- 1 300	- 43 600	+ 200	- 25 300	- 14 200	- 44 900	- 44 700	- 70 000	- 74 200	- 70 200	- 84 400	- 83 100
1976/77	+ 2 600	- 26 100	-	+ 6 600	- 2 200	- 23 500	- 23 500	- 16 900	- 19 100	- 16 900	- 19 100	- 21 700
1977/78	+ 9 500	- 19 300	+ 200	+ 16 500	+ 6 500	- 9 800	- 9 600	+ 6 900	+ 13 400	+ 6 700	+ 13 200	+ 3 700
1978/79	+ 17 400	- 18 700	- 200	+ 12 400	+ 2 400	- 1 300	- 1 500	+ 10 900	+ 13 300	+ 11 100	+ 13 500	- 3 900

GENEVE

	ETABLIS	ANNUELS	EXEMPTS ¹⁾	SAISONNIERS	FRONTALIERS	1 + 2	1 + 2 + 3	1 + 2 + 3 + 4	1+2+3+4+5	1 + 2 + 4	1 + 2 + 4 + 5	2 + 4 + 5
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Effectifs en août

1970	*	36 300	9 000	9 200	14 500	*	*	*	*	*	*	60 000
1971	*	35 700	9 200	10 200	18 500	*	*	*	*	*	*	64 400
1972	26 500	29 700	9 700	10 200	21 300	56 200	65 900	76 100	97 400	66 400	87 700	61 200
1973	29 600	27 900	10 500	10 100	23 200	57 500	68 000	78 100	101 300	67 600	90 800	61 200
1974	32 300	23 500	11 100	8 100	24 500	55 800	66 900	75 000	99 500	63 900	88 400	56 100
1975	34 300	20 100	11 600	4 400	22 200	54 400	66 000	70 400	92 600	58 800	81 000	46 700
1976	34 800	17 800	11 800	3 600	19 200	52 600	64 400	68 000	87 200	56 200	75 400	40 600
1977	35 800	15 800	11 700	4 200	18 400	51 600	63 300	67 500	85 900	55 800	74 200	38 400
1978	37 400	14 200	11 300	4 400	19 400	51 600	63 500	67 900	87 300	56 000	75 400	38 000
1979	38 700	12 700	11 800	5 000	20 300	51 400	63 200	68 200	88 500	56 400	76 700	38 000

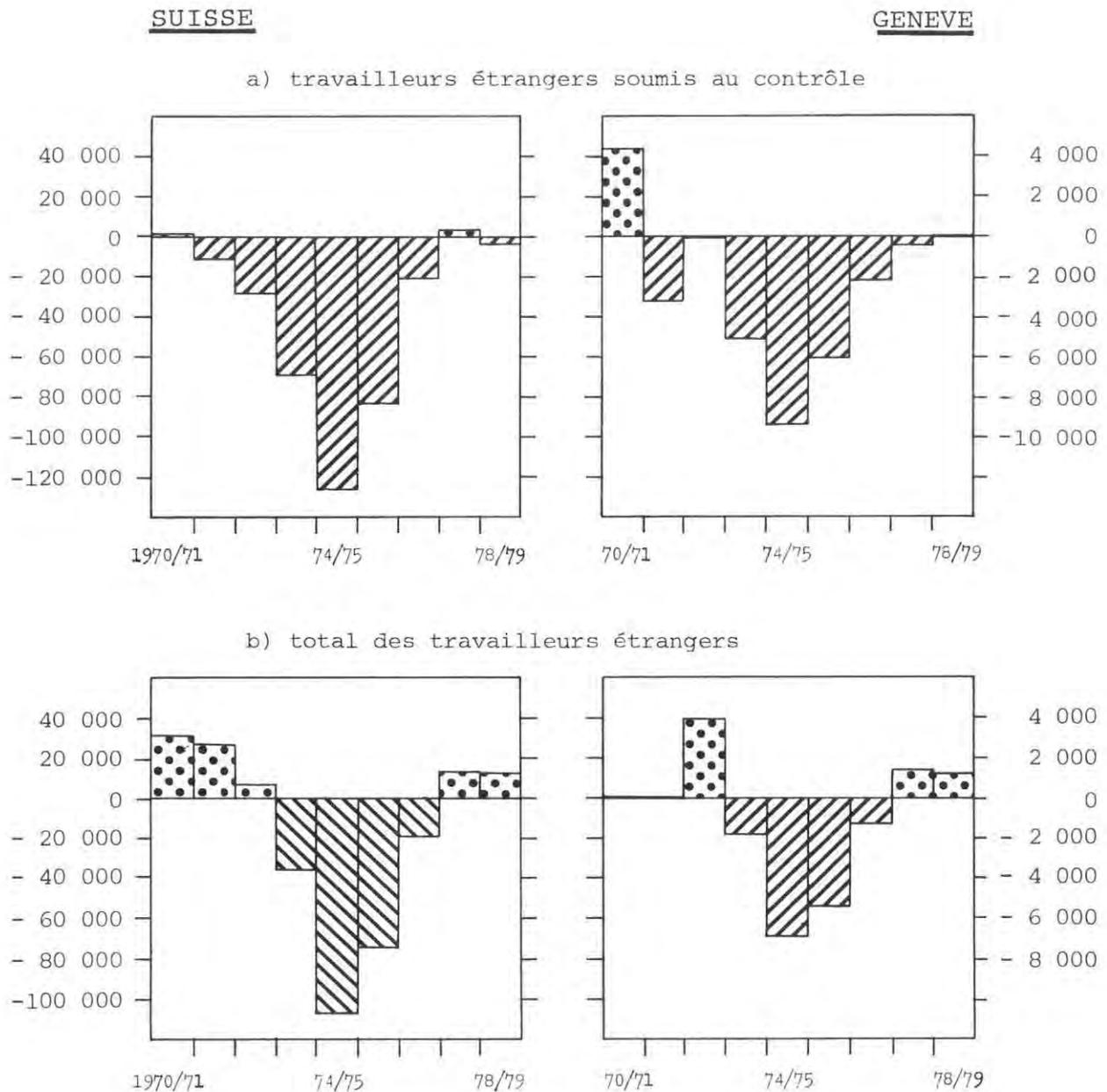
Variations annuelles

1970/71	*	- 600	+ 200	+ 1 000	+ 4 000	*	*	*	*	*	*	+ 4 400
1971/72	*	- 6 000	+ 500	-	+ 2 800	*	*	*	*	*	*	- 3 200
1972/73	+ 3 100	- 1 800	+ 800	- 100	+ 1 900	+ 1 300	+ 2 100	+ 2 000	+ 3 900	+ 1 200	+ 3 100	-
1973/74	+ 2 700	- 4 400	+ 600	- 2 000	+ 1 300	- 1 700	- 1 100	- 3 100	- 1 800	- 3 700	- 2 400	- 5 100
1974/75	+ 2 000	- 3 400	+ 500	- 3 700	- 2 300	- 1 400	- 900	- 4 600	- 6 900	- 5 100	- 7 400	- 9 400
1975/76	+ 500	- 2 300	+ 200	- 800	- 3 000	- 1 800	- 1 600	- 2 400	- 5 400	- 2 600	- 5 600	- 6 100
1976/77	+ 1 000	- 2 000	- 100	+ 600	- 800	- 1 000	- 1 100	- 500	- 1 300	- 400	- 1 200	- 2 200
1977/78	+ 1 600	- 1 600	+ 200	+ 200	+ 1 000	-	+ 200	+ 400	+ 1 400	+ 200	+ 1 200	- 400
1978/79	+ 1 300	- 1 500	- 100	+ 600	+ 900	- 200	- 300	+ 300	+ 1 200	+ 400	+ 1 300	-

1) Chiffres en fin d'année.

Evolution de la population active étrangère, depuis 1970

Variations annuelles en chiffres absolus; relevé d'août



a) travailleurs étrangers soumis au contrôle:
frontaliers + saisonniers + permis annuels

b) total des travailleurs étrangers:
trois catégories précédentes + permis d'établissement + exempts

Population active étrangère, selon le type de permis, depuis 1970

- Le principal changement qui apparaisse dans les structures de la population active étrangère entre 1970 et 1979 - tant à Genève que sur le plan suisse - concerne les deux principales catégories de résidents : permis B (permis annuel) et C (établissement) :

Au total, l'importance de ces deux catégories reste la même (environ 70% du total dans l'ensemble de la Suisse, environ 60% à Genève), mais - conséquence du ralentissement de l'immigration depuis 1970, et signe de stabilisation de la population étrangère - la part des permis C augmente fortement au dépens des permis B.

- La part des étrangers exempts de permis (internationaux) augmente jusqu'en 1976, puis se stabilise. Cette part est évidemment beaucoup plus importante à Genève (13-14% du total) que dans l'ensemble du pays (moins de 2%).

Le total de ces trois premières catégories - qui constituent la population résidente active au plein sens du terme - est identique en 1979 à Genève (71,4%), et dans l'ensemble du pays (72,7%).

- La part des travailleurs saisonniers, en forte diminution de 1973 à 1976 en raison de la récession, est environ deux fois plus importante sur le plan suisse qu'à Genève.

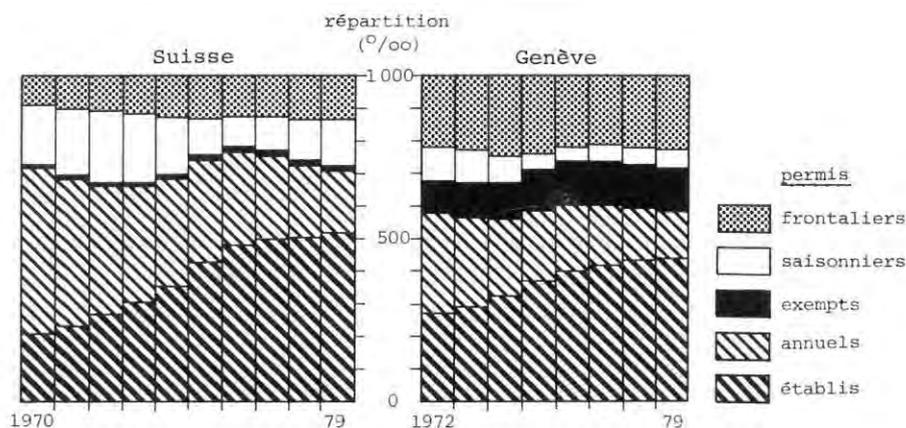
- La proportion de travailleurs frontaliers est au contraire près de deux fois plus importante à Genève (proportion stable, environ 22-23%) que dans l'ensemble de la Suisse (en augmentation depuis 1970, environ 13% en 1979).

Tableau 6.

Répartition pour 1 000 actifs au total

	SUISSE					GENEVE				
	établis	annuels	exempts	saisonniers	frontaliers	établis	annuels	exempts	saisonniers	frontaliers
1970	210	510	11	183	89	*	*	*	*	*
1971	234	448	11	207	100	*	*	*	*	*
1972	269	394	11	218	108	272	305	99	105	219
1973	305	355	12	213	115	292	275	104	100	229
1974	355	331	13	174	127	325	236	112	81	246
1975	429	313	16	112	130	370	217	125	48	240
1976	480	288	18	89	125	399	204	136	41	220
1977	498	257	18	102	125	417	184	136	49	214
1978	502	223	18	124	133	429	163	136	50	222
1979	518	192	17	140	133	437	144	133	57	229

Graphique 4



Population active étrangère, par cantons, depuis 1972

Le graphique ci-contre permet de suivre l'évolution de la population active étrangère¹⁾ dans les principaux cantons - ceux dont l'effectif dépasse 20 000 en 1979.

- Rappelons quelle a été l'évolution dans l'ensemble de la Suisse²⁾ :

	variation annuelle	variation par rapport à 1973
1970/71	+ 31 000	
1971/72	+ 26 200	
1972/73	+ 6 000	
1973/74	- 36 400	- 36 400
1974/75	- 107 300	- 143 700
1975/76	- 84 400	- 228 100
1976/77	- 19 100	- 247 200
1977/78	+ 13 200	- 234 000
1978/79	+ 13 500	- 220 500

C'est durant la période de deux ans comprise entre août 1974 et août 1976 que le recul de la population active étrangère est le plus marqué (- 191 700); mais la période de baisse s'étend au total sur 4 ans (1973/77), et se solde par un recul de 247 200 (- 27,5%).

- Dans tous les cantons, la cassure de 1975 est très marquée. Si l'on considère les dix principaux d'entre eux, la diminution de population active étrangère va, en 1974/75, de - 7,3% (Tessin) à - 16,2% (Berne) et, en 1975/76, de - 6,9% (Genève) à - 15,0% (Berne).

La diminution est, pour cette période, moins forte dans les cantons "latins" (Vaud, et surtout Tessin et Genève) que dans les cantons alémaniques.

Il est intéressant de relever que la légère reprise enregistrée durant les deux dernières années - augmentation, dans l'ensemble de la Suisse, de 2% en 1977/78 et 1978/79 - a précisément été plutôt moins marquée à Genève et dans le Tessin que dans d'autres régions.

Si l'on compare la situation d'août 1979 avec celle de la période août 1972/74, durant laquelle l'effectif des travailleurs étrangers était à son point le plus haut (graphique 7a), on constate que les

disparités sont fortes entre les cantons. Elles s'expliquent vraisemblablement surtout par les différences de structure

- selon les branches économiques : le ralentissement de l'activité économique a été plus ou moins fort, plus ou moins avancé dans le temps, plus ou moins persistant, en fonction de la place qu'occupaient les différentes branches dans l'économie des cantons³⁾ ;

- selon les catégories de travailleurs : cantons à forte composante de main-d'oeuvre saisonnière (Grisons, Valais), ou frontalière (Tessin, Genève), ou résidente⁴⁾ (Zurich, Soleure, Neuchâtel).

- Dans les cantons "frontaliers", comme Genève, Tessin et Bâle-Ville, la diminution de main-d'oeuvre étrangère a été à la fois

- plus tardive : en 1972/73 il y a encore augmentation; en ce qui concerne la main-d'oeuvre frontalière, l'augmentation se poursuit même en 1973/74 (voir graphique 6);

- moins importante : si l'on ramène les effectifs par cantons à la même base de comparaison (effectif 1979 = 1 000), on constate que la baisse est beaucoup moins marquée à Genève (1973 = 1 184) et au Tessin (1973 = 1 214) qu'en Argovie (1973 = 1 401), Berne (1972 = 1 438) et surtout Bâle-Campagne (1972 = 1 637).

- Si l'on compare Genève avec l'ensemble de la Suisse,

- en ce qui concerne la main-d'oeuvre étrangère totale (graphique 7a), la baisse a été beaucoup plus modérée à Genève en 1974/76, alors que de 1976 à 1979 les évolutions sont pratiquement identiques;

- en ce qui concerne les seuls travailleurs frontaliers (graphique 7b), l'évolution est la même tout au long de la période 1972/79 : forte augmentation en 1972/74 (+ 14% en deux ans), forte diminution en 1974/76 (- 23% en deux ans), reprise de l'augmentation en 1977/79.

1) Total des catégories (établis, sous permis annuel, saisonniers, frontaliers).

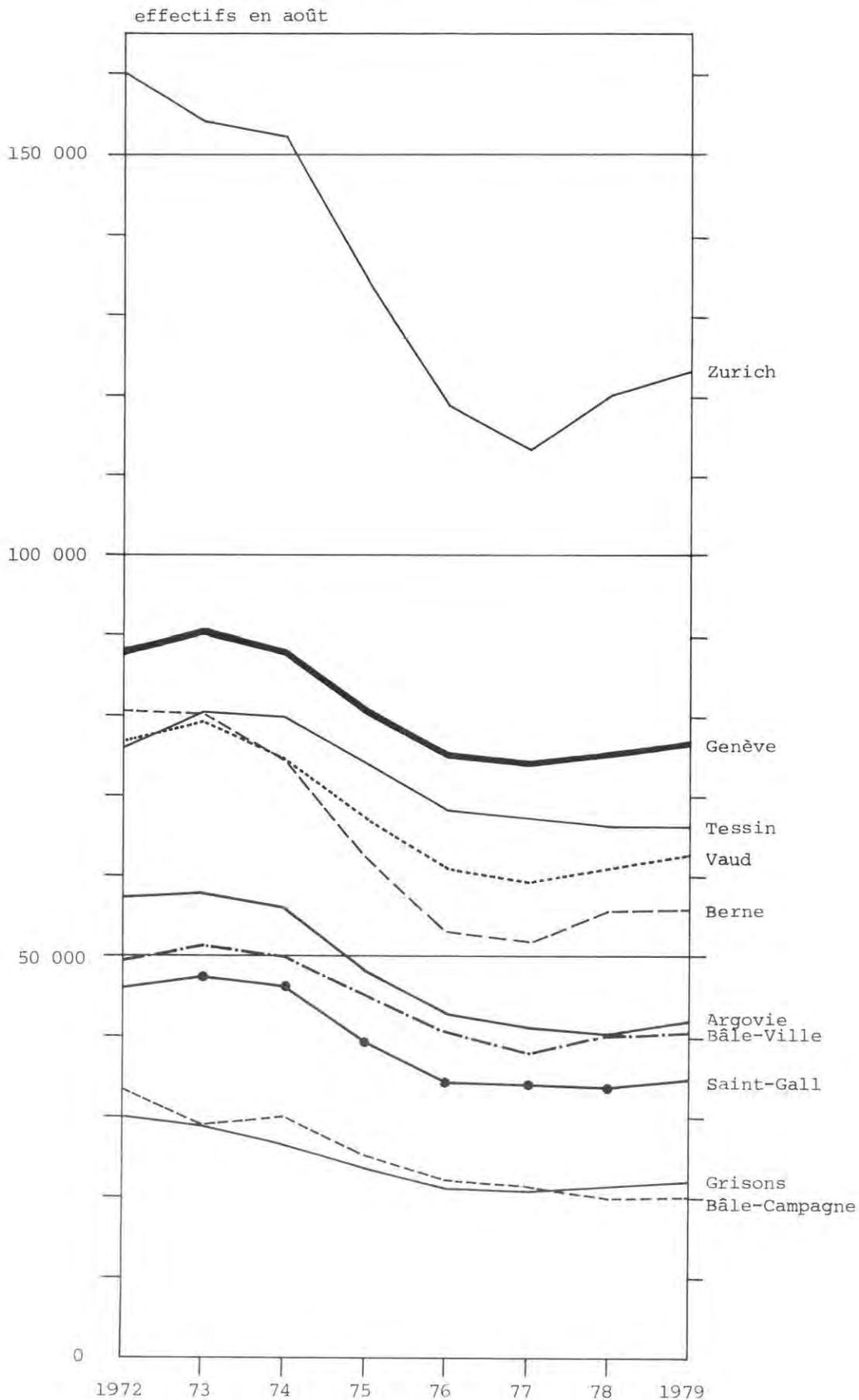
2) Voir tableau page 17 (colonne 11).

3) Voir "Recensement fédéral des entreprises 1975", aspects statistiques 8/1978.

4) Permis B (annuel) ou C (établissement).

Population active étrangère, par cantons, depuis 1972 ¹⁾

Chiffres absolus



1) Voir chiffres page 22.

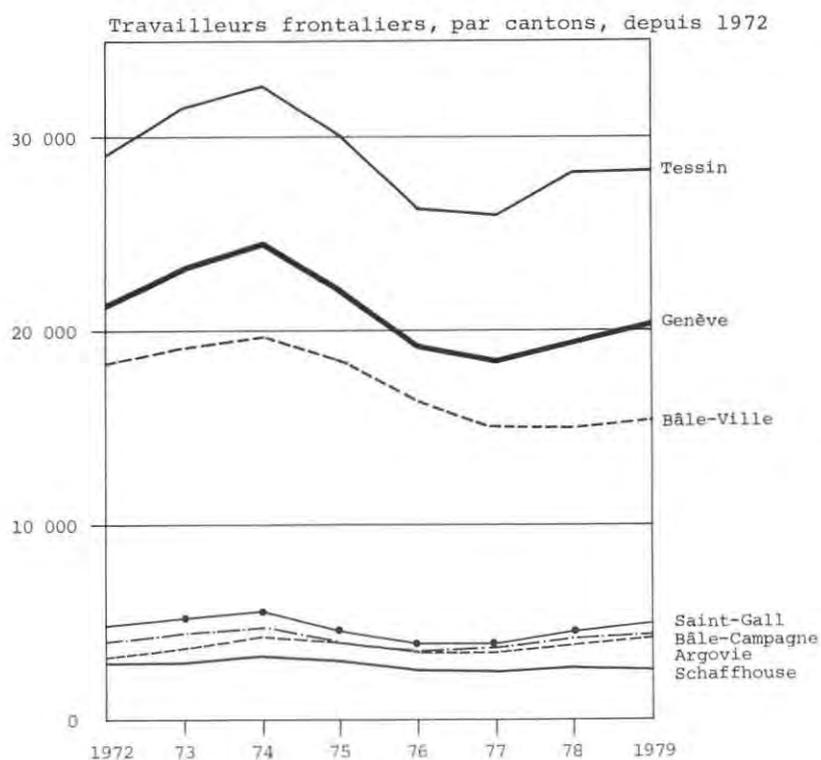
Tableau 7 Population active étrangère ¹⁾, dans les principaux cantons, depuis 1972 ²⁾

		Zurich	Genève	Tessin	Vaud	Berne	Argovie	Bâle-Ville	Saint-Gall	Grisons	Bâle-Campagne	
Effectifs	1972	160 228	87 674	75 979	76 736	80 635	57 430	49 631	46 081	30 054	33 583	
	1973	153 987	90 792	80 318	78 455	80 427	58 171	51 244	47 663	28 960	29 224	
	1974	152 059	88 417	79 961	74 921	74 652	56 324	49 998	46 388	26 637	30 126	
	1975	134 122	80 971	74 143	67 231	62 564	48 443	45 473	39 559	23 754	25 494	
	1976	118 584	75 408	68 400	61 049	53 203	42 850	40 647	34 614	21 158	22 492	
	1977	113 254	74 237	67 363	59 546	51 918	41 252	38 081	34 113	20 958	21 668	
	1978	119 858	75 371	66 218	61 069	55 083	40 341	40 107	33 893	21 478	20 281	
	1979	122 900	76 701	66 182	62 627	56 056	41 516	40 565	34 890	22 339	20 512	
	Variation absolue	1972/3	- 6 241	3 118	4 339	1 718	792	741	1 613	1 582	- 1 094	- 4 359
1973/4		- 1 928	- 2 375	- 357	- 3 534	- 5 775	- 1 847	- 1 246	- 1 275	- 2 323	902	
1974/5		- 17 937	- 7 446	- 5 818	- 7 690	-12 088	- 7 881	- 4 525	- 6 829	- 2 883	- 4 632	
1975/6		- 15 538	- 5 563	- 5 743	- 6 182	- 9 361	- 5 593	- 4 826	- 4 945	- 2 596	- 3 002	
1976/7		- 5 330	- 1 171	- 1 037	- 1 503	- 1 825	- 1 598	- 2 566	- 501	- 200	- 824	
1977/8		6 604	1 134	- 1 145	1 523	3 165	- 911	2 026	281	520	- 1 387	
1978/9		3 042	1 330	- 36	1 558	973	1 175	458	997	861	231	
Variation %		1972/3	- 3,9	3,6	5,7	2,2	1,0	1,3	3,2	3,4	- 3,6	- 13,0
		1973/4	- 1,3	- 2,6	- 0,4	- 4,5	- 7,2	- 3,2	- 2,4	- 2,7	- 8,0	3,1
	1974/5	- 11,8	- 8,4	- 7,3	- 10,3	- 16,2	- 14,0	- 9,1	- 14,7	- 10,8	- 15,4	
	1975/6	- 11,6	- 6,9	- 7,7	- 9,2	- 15,0	- 11,5	- 10,6	- 12,5	- 10,9	- 11,8	
	1976/7	- 4,5	- 1,6	- 1,5	- 2,5	- 2,4	- 3,7	- 6,3	- 1,4	- 0,9	- 3,7	
	1977/8	5,8	1,5	- 1,7	2,6	6,1	- 2,2	5,3	0,8	2,5	- 6,4	
	1978/9	2,5	1,8	- 0,1	2,6	1,8	2,9	1,1	2,9	4,0	1,1	
	Effectifs 1979 = 1 000	1972	1 304	1 143	1 148	1 225	1 438	1 383	1 223	1 321	1 345	1 637
		1973	1 253	1 184	1 214	1 253	1 435	1 401	1 263	1 366	1 296	1 425
1974		1 237	1 153	1 208	1 196	1 332	1 357	1 233	1 330	1 192	1 469	
1975		1 091	1 056	1 120	1 074	1 116	1 167	1 121	1 134	1 063	1 243	
1976		965	983	1 034	975	949	1 032	1 002	992	947	1 097	
1977		922	968	1 018	951	926	994	939	978	938	1 056	
1978		975	983	1 005	975	983	972	989	971	961	989	
1979		1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	

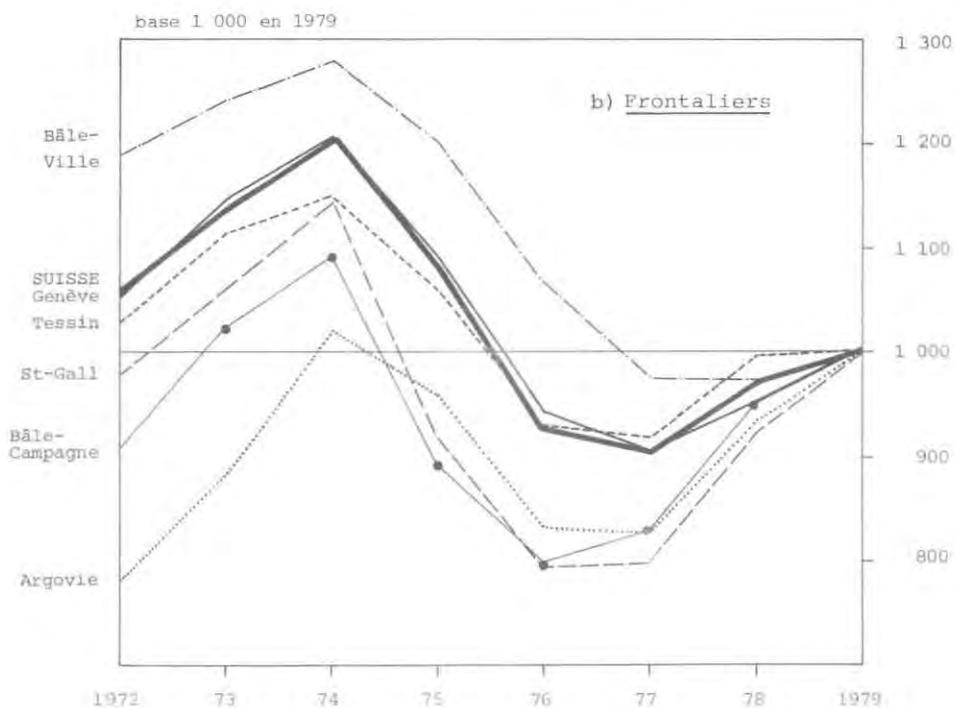
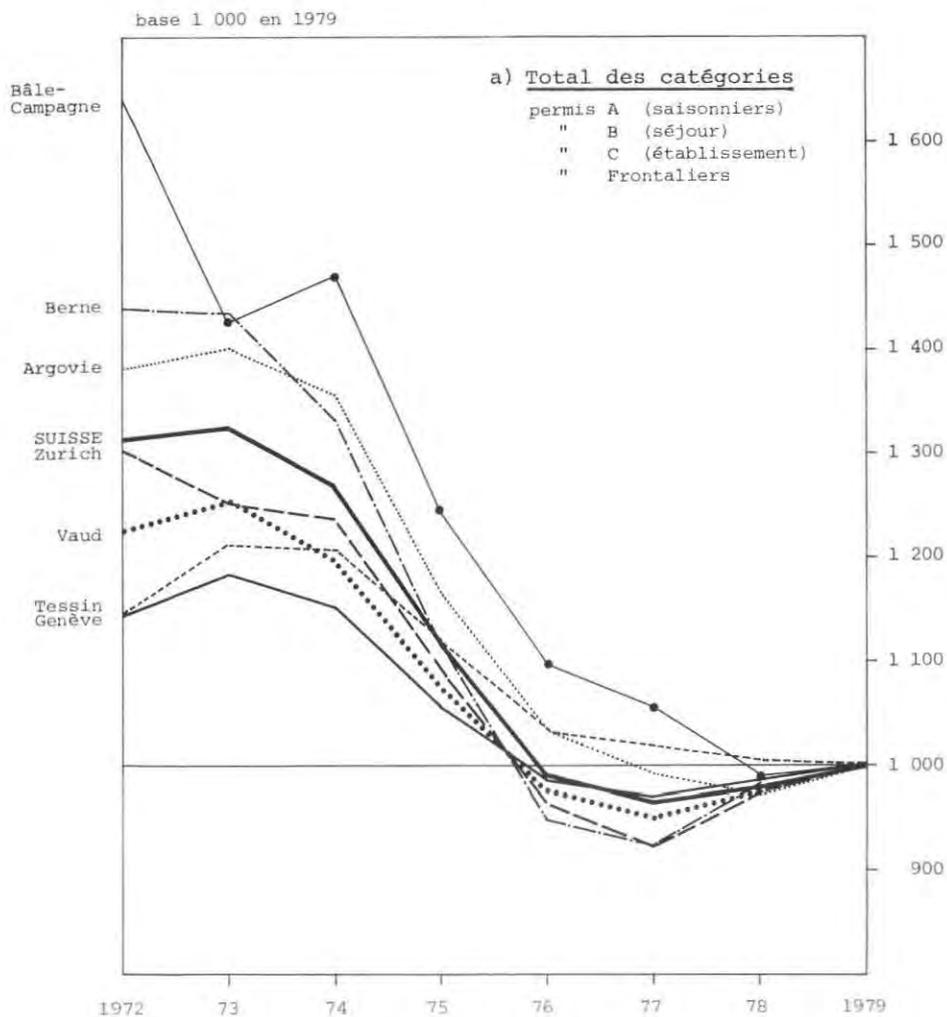
1) Permis A + B + C + frontaliers (sans les exempts).

2) Relevé d'août.

Graphique 6



Population active étrangère, par cantons, depuis 1972



Population active et taux d'activité 1)

La population résidente active n'est connue qu'une fois tous les dix ans, à l'occasion des recensements fédéraux de la population.

Entre deux recensements, l'évolution de la population active d'origine étrangère peut être observée sur la base des statistiques produites par la Police fédérale des étrangers, mais l'évolution de la population active d'origine suisse est, elle, pratiquement inconnue.

On peut imaginer différentes méthodes pour estimer, entre deux recensements, l'évolution de la population active totale.

Une méthode qu'on peut qualifier de "démographique" consiste à appliquer à la population résidente totale - donnée connue - les taux d'activité par sexe, âge et, pour les femmes, état civil, mesurés lors du dernier recensement de la population.

On peut éventuellement faire varier certains de ces taux - notamment ceux des jeunes et des personnes âgées - pour tenir compte de l'allongement de la période de formation professionnelle, ou de l'avancement de l'âge à la retraite.

Cette méthode d'estimation permet d'apprécier dans quelle mesure les structures démographiques ont pu influencer l'évolution de la population active. Mais elle ne prend évidemment pas en compte les effets de nature socio-économique (abondance de l'offre d'emploi et adéquation entre offre et demande; évolution dans la participation des femmes mères de famille à la vie active, etc.).

- Le tableau ci-dessous donne les résultats d'une estimation réalisée sur la base des taux quinquennaux d'activité de 1970. Seuls les taux des jeunes de moins de 20 ans ont été modifiés dans le sens de la diminution, car on ne disposait pas d'informations suffisamment sûres pour les autres classes d'âges.

canton de Genève

	population totale		population résidente active estimée*	
	chiffres au 31.12.	gain annuel	chiffres au 31.12.	gain annuel
1974	336 200	2 000	163 400	300
1975	335 700	- 500	163 000	- 400
1976	335 800	100	163 200	200
1977	336 700	900	163 900	700
1978	339 300	2 600	165 800	1 900
1979	340 700	1 400	167 000	1 200

* Estimation sur la base des taux d'activité par sexe, âge et - pour les femmes - état civil.

- L'évolution actuelle des structures de la population genevoise tend à augmenter la part des actifs par rapport aux inactifs : la population active du canton augmente proportionnellement plus rapidement que la population résidente totale. Trois phénomènes sont à l'origine de cette évolution :

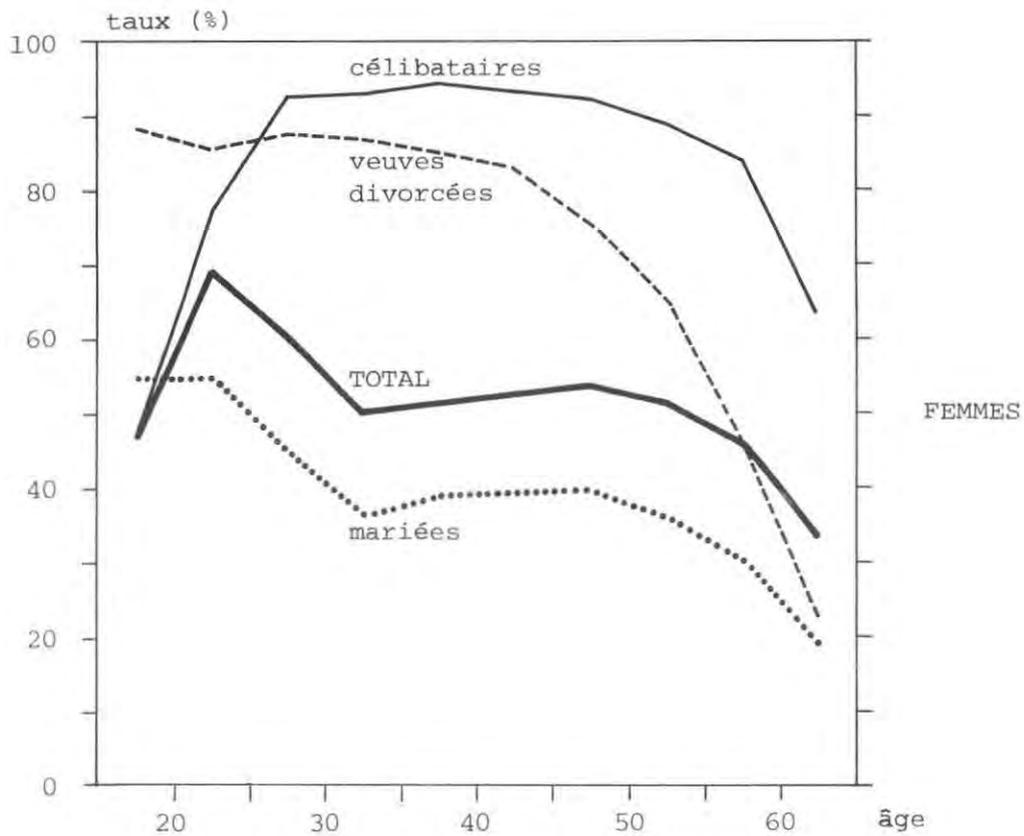
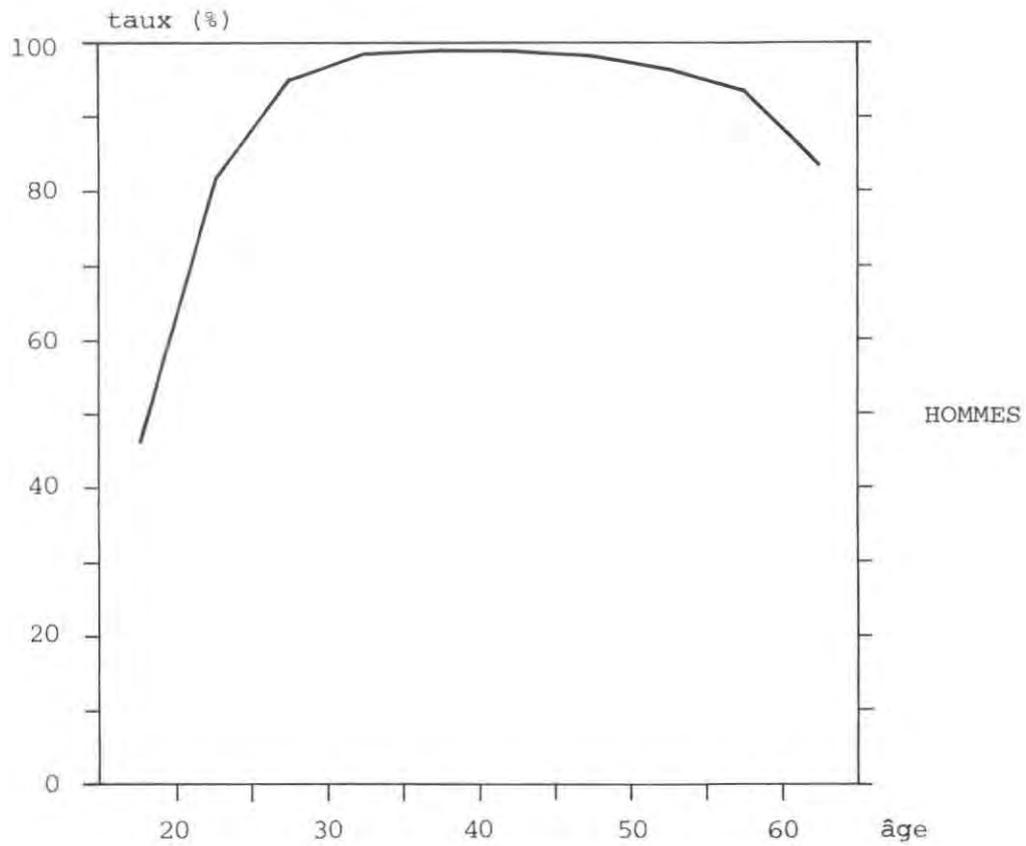
- conséquence du "baby boom" des années soixante, les générations de jeunes qui arrivent actuellement en âge d'activité (vers vingt ans) sont numériquement importantes;
- au contraire, les générations nées vers 1915-1920 qui atteignent actuellement l'âge de la retraite (60-65 ans) sont relativement "creuses";
- les mouvements migratoires de ces dernières années sont favorables au renouvellement de la population active : soldes positifs entre 15 et 25 ans et négatifs aux âges moyens - à - élevés.

Les phénomènes démographiques étant en général lents, cette situation devrait encore durer quelques années, mais les conditions favorables que nous connaissons actuellement, du point de vue de la croissance de la population active, ne dureront pas au-delà de quelques années : les tendances s'infléchiront probablement au cours des années quatre-vingt.

- Dernière remarque, au sujet de l'évolution des taux d'activité par âges : les taux d'activité masculin sont assez stables dans le temps : entre 25 ans et 60 ans ils atteignent 90%, et même 98% à 99% entre 30 ans et 50 ans. Une estimation telle qu'elle a été réalisée ici est relativement sûre. En revanche, chez les femmes l'estimation est beaucoup plus aléatoire car l'activité féminine est fortement influencée par l'état matrimonial (voir courbes ci-contre) et - chez les mères de famille - par le nombre et l'espacement des naissances, donc par des phénomènes susceptibles de modifications notables.

1) On appelle taux d'activité d'un groupe de population donné, la proportion des membres de ce groupe faisant partie de la population active.

Taux d'activité selon le sexe et l'âge, en 1970



Mouvements migratoires d'actifs, depuis 1974

Rappel : l'évolution de la population active du canton est déterminée par différents flux :

- flux internes :
 - . début d'activité chez les jeunes
 - . fins d'activité, départs à la retraite
 - . arrêts/reprises d'activité durant la vie active
- soldes migratoires
 - . immigration/émigration avec l'étranger
 - . immigration/émigration avec les autres cantons
- travailleurs saisonniers
- travailleurs frontaliers

Les flux internes de population active sont pratiquement inconnus sur le plan genevois comme sur le plan suisse.

Deux catégories d'actifs, les saisonniers et les frontaliers, n'apparaissent pas dans les chiffres des soldes migratoires : les saisonniers car leur solde annuel est nul (ils arrivent en début d'année et repartent avant la fin de l'année), et les frontaliers puisqu'ils ne font pas partie de la population résidente.

Les mouvements migratoires sont liés de façon directe à la conjoncture économique ainsi qu'à la politique fédérale envers les étrangers. De plus, en ce qui concerne les migrations intérieures suisses, les mouvements migratoires entre cantons sont influencés

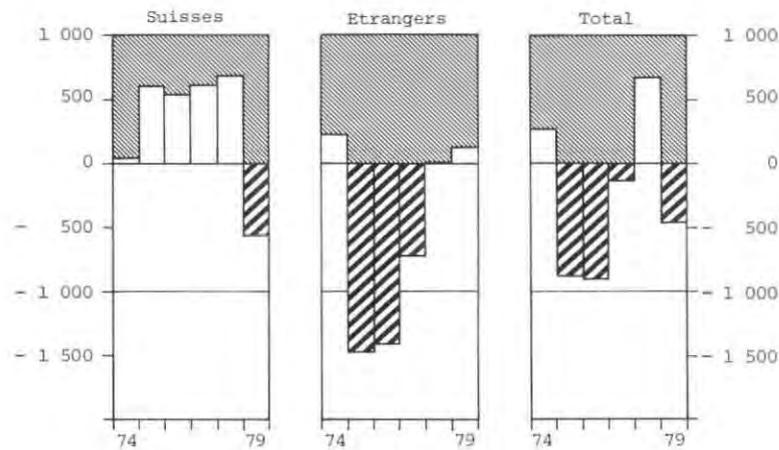
- à long terme, par le phénomène d'urbanisation (polarisation des régions urbaines sur les régions rurales);
- à court terme, par les disparités inter-cantonales (abondance et variété de l'offre d'emploi, marché du logement, etc.)

- De 1960 à 1969, le canton avait enregistré en moyenne un solde migratoire de 4 000 actifs par an. De 1970 à 1974, à la

suite surtout du renforcement des mesures fédérales envers les étrangers, le solde migratoire d'actifs était descendu à 700 en moyenne.

- En 1975/77, la récession se traduit par une perte migratoire d'environ 3 600 actifs étrangers (moyenne, 1 200 par an). Le solde migratoire total devient ainsi fortement déficitaire (- 1 900 en 3 ans), malgré la forte reprise de l'immigration confédérée (+ 1 700 pour les 3 années 1975/77).
- En 1978, les mouvements migratoires étrangers se sont stabilisés : solde nul. Comme l'immigration confédérée reste importante, on enregistre au total un gain de 700 actifs.
- En 1979, brusque renversement des flux migratoires de confédérés; les migrations d'actifs se soldent à nouveau par un déficit (- 500). On peut supposer que la rareté de logements que nous connaissons à Genève actuellement, un niveau de chômage relativement élevé par rapport à la moyenne suisse, ont pu avoir un certain effet de dissuasion par rapport à l'immigration confédérée. Mais ce renversement de tendance peut n'être qu'accidentel.

Solde migratoire annuel d'actifs, depuis 1974



Genève

Tableau 8

Soldes migratoires, depuis 1974

	INACTIFS			ACTIFS					TOTAL ACTIFS	Total sans saisonniers	TOTAL GENERAL
	Suisses	Etrangers ¹⁾	TOTAL INACTIFS	Suisses	Etrangers ¹⁾		Total				
					Saisonniers	Autres					
1974, 1er trimestre	- 38	384	346	- 274	3 655	433	4 088	3 814	159	4 160	
2me	50	- 82	- 32	198	2 796	- 54	2 742	2 940	144	3 072	
3me	- 86	- 352	- 438	- 77	1 099	- 40	1 059	982	- 117	544	
4me	320	327	697	199	- 7 550	- 115	- 7 665	- 7 466	- 84	- 6 769	
1975, 1er trimestre	56	186	242	- 105	2 760	- 170	2 590	2 485	- 275	2 727	
2me	85	- 329	- 244	347	1 448	- 479	969	1 316	- 132	1 072	
3me	- 85	- 651	- 736	201	321	- 537	- 216	- 15	- 336	- 751	
4me	258	211	469	151	- 4 554	- 280	- 4 834	- 4 683	- 129	- 4 214	
1976, 1er trimestre	35	126	161	- 3	1 761	- 340	1 421	1 418	- 343	1 579	
2me	160	- 296	- 136	343	1 548	- 390	1 158	1 501	- 47	1 365	
3me	1	- 483	- 482	45	419	- 411	8	53	- 366	429	
4me	269	485	754	159	- 3 744	- 286	- 4 030	- 3 871	- 127	- 3 117	
1977, 1er trimestre	- 47	211	164	- 60	2 180	- 211	1 969	1 909	- 271	2 073	
2me	- 52	51	- 1	172	1 658	- 142	1 516	1 688	30	1 687	
3me	18	- 599	- 581	96	453	- 356	97	193	- 260	- 388	
4me	408	398	806	392	- 4 291	- 28	- 4 319	- 3 927	364	- 3 121	
1978, 1er trimestre	- 85	261	176	- 305	2 308	52	2 360	2 055	- 253	2 231	
2me	78	229	307	743	2 096	12	2 108	2 851	755	3 158	
3me	- 57	- 536	- 593	- 14	307	- 297	10	- 4	- 283	- 597	
4me	330	1 142	1 472	268	- 4 710	216	- 4 494	- 4 226	484	- 2 754	
1979, 1er trimestre	- 187	532	345	- 207	1 889	84	1 973	1 766	- 123	2 111	
2me	268	61	329	- 33	2 595	- 172	2 423	2 390	- 205	2 719	
3me	- 22	88	66	- 131	301	- 4	297	166	- 135	232	
4me	133	343	476	- 212	- 4 785	213	- 4 572	- 4 784	1	- 4 308	
1974	246	327	573	46	-	224	224	270	270	843	
1975	314	- 583	- 269	594	- 25	- 1 466	- 1 491	897	- 872	- 1 166	
1976	465	- 168	297	544	- 16	- 1 427	- 1 443	899	- 883	- 602	
1977	327	61	388	600	-	- 737	- 737	137	- 137	251	
1978	266	1 096	1 362	692	1	- 17	- 16	676	675	2 038	
1979	192	1 024	1 216	- 583	-	121	121	- 462	- 462	754	

1) Y compris internationaux (exempts).

chapitre II

emplois

Alors que les données sur la population active (chapitre I) sont saisies au niveau de la population (individus ou ménages), les données relatives aux emplois sont recueillies sur la base d'enquêtes auprès des entreprises.

On peut distinguer trois types d'enquêtes :

- 1) recensements exhaustifs; les données des pages 29 - 31 sont issues des recensements fédéraux des entreprises de 1965 et 1975;
- 2) statistiques sectorielles; pour Genève, on dispose de données annuelles sur les trois secteurs suivants :
 - Etat (administration, enseignement, établissements hospitaliers)¹⁾,
 - Organisations internationales ²⁾,
 - établissements industriels, qui font l'objet des pages 32 -37 de ce chapitre;
- 3) enquêtes par sondage; l'indice trimestriel de l'emploi, réalisé par l'OFIAMT, porte sur environ 30 000 entreprises de Suisse (12% du total) occupant 1,5 million de personnes (60% du total). Cet indice national n'a pas d'équivalent à Genève ou dans d'autres cantons.

Table des matières

	territoire	pages
Recensement fédéral des entreprises évolution des emplois, de 1965 à 1975	Suisse/cantons	29 - 31
Estimation de l'évolution des emplois, depuis 1974	Genève	31
Statistique de l'industrie emplois dans les établissements indus- triels, depuis 1966	Genève/Suisse	32 - 33
part genevoise dans le total Suisse des emplois, depuis 1972	"	34 - 35
évolution des emplois, par cantons, depuis 1966	Suisse/cantons	36 - 37

1) Voir *annuaire statistique 1979* page 238.

2) Voir *"aspects statistiques"* No 9/1978.

Recensement fédéral des entreprises :
évolution des emplois, de 1965 à 1975

Effectifs

	Emplois complets (30 heures et +)		Emplois partiels (- de 30 heures)		Emplois temporaires dans l'agriculture		TOTAL			
							sans les temporaires		avec les temporaires	
	1965	1975	1965	1975	1965	1975	1965	1975	1965	1975
GENEVE	152 600	179 800	6 900	19 900	1 500	1 600	159 500	199 700	161 000	201 300
APPENZEL R. EXT.	19 000	16 200	1 300	1 700	3 200	3 400	20 300	17 900	23 500	21 300
APPENZEL R. INT.	4 900	4 700	300	300	1 300	1 700	5 200	5 000	6 500	6 700
ARGOVIE	184 300	179 100	7 700	19 700	19 000	18 400	192 000	198 800	211 000	217 200
BALE-CAMPAGNE	68 100	72 200	2 900	7 800	4 600	4 600	71 000	80 000	75 600	84 600
BALE-VILLE	137 500	137 400	9 100	20 400	100	300	146 600	157 800	146 700	158 100
BERNE 1)	420 800	401 300	21 300	45 000	55 900	55 100	442 100	446 300	498 000	501 400
FRIBOURG	65 400	65 000	2 400	6 000	11 900	12 300	67 800	71 000	79 700	83 300
GLARIS	19 600	16 600	1 100	1 700	1 500	1 400	20 700	18 300	22 200	19 700
GRISONS	77 600	74 300	3 100	5 500	16 400	14 800	80 700	79 800	97 100	94 600
LUCERNE	120 400	115 500	5 300	11 600	12 800	14 200	125 700	127 100	138 500	141 300
NEUCHATEL	77 700	70 400	3 700	7 400	3 400	3 900	81 400	77 800	84 800	81 700
NIDWALD	10 200	10 400	400	700	1 300	1 300	10 600	11 100	11 900	12 400
OBWALD	9 600	9 500	400	700	1 900	2 000	10 000	10 200	11 900	12 200
SAINT-GALL	166 000	159 600	8 400	16 500	15 800	16 500	174 400	176 100	190 200	192 600
SCHAFFHOUSE	36 900	32 600	2 100	4 100	3 300	3 700	39 000	36 700	42 300	40 400
SCHWYTZ	33 600	33 100	1 500	2 800	5 300	4 600	35 100	35 900	40 400	40 500
SOLEURE	105 400	94 900	4 100	9 700	7 500	6 900	109 500	104 600	117 000	111 500
TESSIN	121 800	123 400	3 300	5 600	14 000	12 800	125 100	129 000	139 100	141 800
THURGOVIE	83 000	72 700	3 900	7 600	10 600	10 600	86 900	80 300	97 500	90 900
URI	13 400	13 900	500	900	1 900	2 100	13 900	14 800	15 800	16 900
VALAIS	79 300	82 300	3 200	5 700	33 200	35 300	82 500	88 000	115 700	123 300
VAUD	218 900	209 100	11 200	20 900	19 900	19 900	230 100	230 000	250 000	249 900
ZOUG	27 800	30 900	1 200	3 300	1 300	1 500	29 000	34 200	30 300	35 700
ZURICH	517 000	520 100	33 100	76 100	20 900	20 200	550 100	596 200	571 000	616 400
SUISSE	2 770 800	2 725 000	138 400	301 600	268 500	269 100	2 909 200	3 026 600	3 177 700	3 295 700

Variations

	Variation absolue					Variation relative (%)				
	emplois complets	emplois partiels	emplois temporaires	TOTAL		emplois complets	emplois partiels	emplois temporaires	TOTAL	
				sans les temporaires	avec les temporaires				sans les temporaires	avec les temporaires
GENEVE	27 200	13 000	100	40 200	40 300	17,8	188,4	6,7	25,2	25,0
APPENZEL R. EXT.	- 2 800	400	200	- 2 400	- 2 200	- 14,7	30,8	6,3	- 11,8	- 9,4
APPENZEL R. INT.	- 200	-	400	- 200	200	- 4,1	0,0	30,8	- 3,8	3,1
ARGOVIE	- 5 200	12 000	- 600	6 800	6 200	- 2,8	155,8	- 31,6	3,5	2,9
BALE-CAMPAGNE	4 100	4 900	-	9 000	9 000	6,0	169,0	0,0	12,7	11,9
BALE-VILLE	- 100	11 300	200	11 200	11 400	- 0,1	124,2	200,0	7,6	7,8
BERNE 1)	- 19 500	23 700	- 800	4 200	3 400	- 4,6	111,3	- 1,4	1,0	0,7
FRIBOURG	- 400	3 600	400	3 200	3 600	- 0,6	150,0	3,4	4,7	4,5
GLARIS	- 3 000	600	- 100	- 2 400	- 2 500	- 15,3	54,5	- 6,7	- 11,6	- 11,3
GRISONS	- 3 300	2 400	- 1 600	- 900	- 2 500	- 4,3	77,4	- 9,8	- 1,1	- 2,6
LUCERNE	- 4 900	6 300	1 400	1 400	2 800	- 4,1	118,9	10,9	1,1	2,0
NEUCHATEL	- 7 300	3 700	500	- 3 600	- 3 100	- 9,4	100,0	14,7	- 4,4	- 3,7
NIDWALD	200	300	-	500	500	2,0	75,0	0,0	4,7	4,2
OBWALD	- 100	300	100	200	300	- 1,0	75,0	5,3	2,0	2,5
SAINT-GALL	- 6 400	8 100	700	1 700	2 400	- 3,9	96,4	4,4	1,0	1,3
SCHAFFHOUSE	- 4 300	2 000	400	- 2 300	- 1 900	- 11,7	95,2	12,1	- 5,9	- 4,5
SCHWYTZ	- 500	1 300	- 700	800	100	- 1,5	86,7	- 13,2	2,3	0,2
SOLEURE	- 10 500	5 600	- 600	- 4 900	- 5 500	- 10,0	136,6	- 8,0	- 4,5	- 4,7
TESSIN	1 600	2 300	- 1 200	3 900	2 700	1,3	69,7	- 8,6	3,1	1,9
THURGOVIE	- 10 300	3 700	-	- 6 600	- 6 600	- 12,4	94,9	0,0	- 7,6	- 6,8
URI	500	400	200	900	1 100	3,7	80,0	10,5	6,5	7,0
VALAIS	3 000	2 500	2 100	5 500	7 600	3,8	78,1	6,3	6,7	6,6
VAUD	- 9 800	9 700	-	- 100	- 100	- 4,5	86,6	0,0	- 0,0	- 0,0
ZOUG	3 100	2 100	200	5 200	5 400	11,2	175,0	15,4	17,9	17,8
ZURICH	3 100	43 000	- 700	46 100	45 400	0,6	129,9	- 3,3	8,4	8,0
SUISSE	- 45 800	163 200	600	117 400	118 000	- 1,7	117,9	0,2	4,0	3,7

1) Y compris Jura.

Evolution des emplois, par cantons, de 1965 à 1975

Une étude sur l'évolution des emplois par cantons, entre 1965 et 1975, a été présentée il n'y a pas longtemps par le SCS ¹⁾. Elle était basée sur les seuls emplois complets (30 heures et plus par semaine), les emplois partiels n'étant pas connus à l'époque.

La prise en compte des emplois partiels - qui sont maintenant connus - nous amène à revenir, brièvement, sur ce sujet :

- Réalisé en septembre 1975, le dernier recensement des entreprises intervenait en pleine récession, à un moment où l'emploi était en forte régression ²⁾.

Dans l'ensemble de la Suisse on enregistrait une diminution de 45 800 emplois complets entre 1965 et 1975. 17 cantons ou demi-cantons enregistraient une diminution, 8 seulement une augmentation. Parmi ceux-ci, Genève venait largement en tête, avec une augmentation de 27 000 emplois.

- La prise en compte des emplois à moins de 30 heures par semaine modifie, certes, ces résultats car l'emploi partiel a fortement augmenté - dans tous les cantons - entre 1965 et 1975. Mais Genève reste nettement en tête des cantons, avec un taux d'augmentation des emplois de 25%, alors que la moyenne nationale n'est que de 4% :

Variation totale des emplois 1965/75

Genève	+ 25 %
Zoug	+ 18 %
Bâle-Campagne	+ 12 %
Bâle-Ville	+ 8 %
Zurich	+ 8 %
moyenne suisse	+ 4 %
Soleure	- 5 %
Thurgovie	- 7 %
Appenzell RE	- 9 %
Glaris	- 11 %

- L'évolution de l'emploi entre 1965 et 1975 a-t-elle eu une influence sur le développement du chômage dans les cantons ? On peut en effet se demander s'il existe un rapport entre l'expansion économique des cantons avant 1975 et leur faculté d'adaptation aux mutations économiques actuelles.

Pour répondre à cette question, une analyse très fine, tenant compte de la structure économique des cantons serait nécessaire. Disons simplement que rien ne permet d'opérer un tel rapport sur la base des données présentées ici. Il faut d'ailleurs relever que le chômage est un phénomène mouvant, et que la "photographie" du chômage en Suisse s'est modifiée de 1975 à 1979 ³⁾ :

- Les deux cantons ayant enregistré les rythmes de croissance les plus élevés entre 1965 et 1975 sont Genève et Zoug. Or les taux de chômage de ces deux cantons ont évolué de façon contraire :

taux de chômage ⁴⁾	Genève	Zoug
1976	0,6	0,7
1977	0,5	0,3
1978	0,7	0,2
1979	1,0	0,1

- Neuchâtel et Soleure présentent de nombreux caractères communs. Entre autres, ils ont connu, entre 1965 et 1975, des évolutions très voisines (graphique 10). Or leurs taux de chômage ont évolué différemment :

taux de chômage ⁴⁾	Neuchâtel	Soleure
1976	1,4	1,1
1977	0,5	0,5
1978	0,4	0,3
1979	0,6	0,3

1) "Recensement fédéral des entreprises 1975"; aspects statistiques No 8, juin 1978.

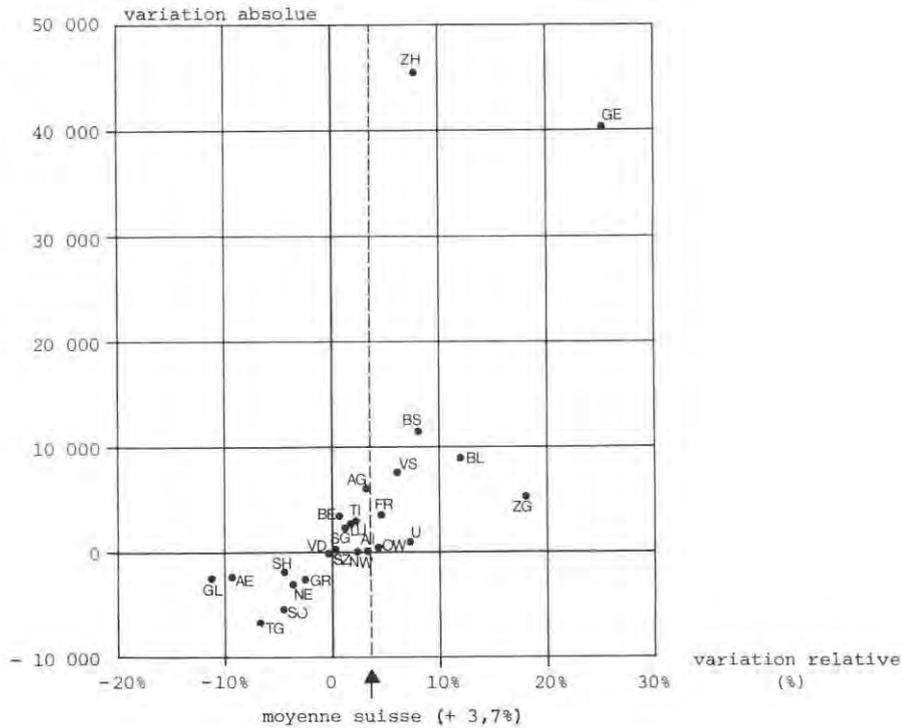
2) Voir le graphique 3 page 18 relatif à l'évolution des travailleurs étrangers.

3) Voir cartes pages 68 - 69.

4) Moyennes annuelles, taux pour cent actifs.

Graphique 10

Recensement fédéral des entreprises : évolution des emplois 1965/1975



Estimation de l'évolution des emplois, depuis 1974

- Le tableau de la page 24 présente une estimation de l'évolution de la population résidente active du canton, selon les critères du recensement fédéral de 1970. Ces critères sont les suivants :
 - sont recensés : les Suisses, les étrangers sous permis de séjour ou d'établissement, ainsi que les internationaux;
 - ne sont pas recensés : les frontaliers;
 - sont recensés en partie : les saisonniers; le recensement ayant lieu en fin d'année (1er décembre), le nombre de saisonniers recensés (5 600) est inférieur au maximum enregistré durant l'été (9 200 à fin août).
- L'estimation de la page 24 est basée uniquement sur des critères démographiques (taux d'activité par âge).
- Autre manière d'estimer l'évolution de la population active, celle des flux. Dans ce cas, on prend en compte l'ensemble de la population active du canton - travailleurs frontaliers et saisonniers y compris :
 - pour l'évolution de la population active étrangère, on se base sur les chiffres de l'office fédéral des étrangers;
 - pour l'évolution de la population active suisse, on se base sur les flux de population active : gain migratoire, naturalisations, décès (flux externe), entrée en activité des jeunes, départs à la retraite (flux interne);
 - on tient également compte des chiffres du chômage.

Les résultats de cette estimation qui, elle, est davantage basée sur des critères économiques, figurent au tableau ci-dessous (colonne 5). Les variations annuelles ainsi obtenues ont été appliquées au chiffre des emplois complets recensés en 1975 (179 800 selon le tableau *), afin de fournir une estimation annuelle du nombre des emplois occupés dans le canton (colonne 6).

Signalons que ce type d'estimation n'est pas rigoureusement "scientifique", puisque l'élément de variation (colonne 5) et l'élément de stock (colonne 6) n'ont pas le même caractère.

tableau * Evolution des emplois complets dans le canton, depuis 1974

	variations annuelles					Emplois complets
	population résidente active	frontaliers	saisonniers	chômeurs	Total	
	1	2	3	4	5	6
1974	1 400	- 400	- 2 000	- 200	- 1 200	188 500
1975	- 100	- 3 800	- 3 700	- 1 100	- 8 700	179 800*
1976	-	- 2 100	- 800	300	- 2 600	177 200
1977	1 300	- 200	600	100	1 800	179 000
1978	1 500	1 200	200	- 700	2 200	181 200
1979	1 400	100	700	-	2 200	183 400

* selon recensement des entreprises (septembre 1975)

Statistique de l'industrie : emplois dans les établissements industriels, depuis 1966

La seule source d'informations à la fois complètes et détaillées sur l'emploi est le recensement fédéral des entreprises (voir pages 29 à 31). Comme il n'a lieu qu'une fois tous les dix ans - le dernier remonte à septembre 1975 - l'évolution des emplois par branches économiques est fort mal connue en Suisse, en particulier à l'échelle d'un canton.

On dispose pourtant de deux autres sources secondaires :

- sur le plan suisse, l'indice trimestriel de l'emploi par branches économiques,
- par cantons, la statistique de l'industrie, réalisée chaque année au mois de septembre.

● Donc, pour un secteur "crucial" de l'activité économique - l'industrie - on a la possibilité d'observer l'évolution annuelle de l'emploi. Toutefois, il s'agit d'un secteur relativement restreint de l'économie - en particulier dans le cas genevois - si l'on considère le volume de l'emploi :

- en 1975 (recensement fédéral des entreprises), l'industrie groupait à Genève 16,1% de l'ensemble des établissements 20,8% des emplois complets (30 heures et plus par semaine) 19,6% de l'ensemble des emplois;

- de plus, la statistique annuelle de l'industrie ne prend pas en compte la totalité des établissements industriels, mais seulement ceux qui sont soumis à la loi sur le travail. Il faut, notamment, que ces établissements emploient au moins 6 travailleurs à la production.

Si l'on compare, en 1975, les établissements soumis à la loi sur le travail avec l'ensemble des établissements industriels recensés, on obtient les proportions suivantes :

La statistique de l'industrie concerne 11,4% des établissements, et 74,9% des emplois recensés dans l'industrie.

Malgré ses limites, cette statistique est d'un grand intérêt, en particulier parce qu'elle permet de comparer l'évolution de l'industrie genevoise avec celle de la Suisse et des autres cantons.

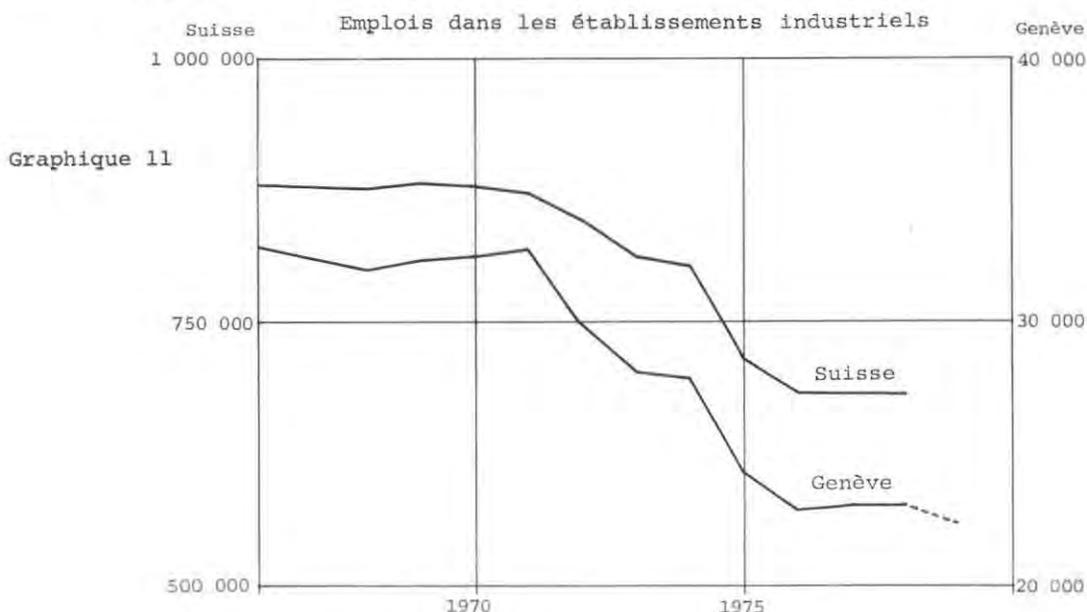
- En 1975, au dernier recensement fédéral des entreprises, Genève groupait 3,9% de l'ensemble des emplois de l'industrie suisse, soit une part un peu plus importante que celle qui ressort de la statistique de l'industrie (3,4%). Cette différence s'explique par le fait que Genève compte - par rapport au reste de la Suisse - une proportion plus importante d'établissements artisanaux de petite taille (moins de 6 travailleurs occupés à la production).

L'évolution des emplois dans l'industrie depuis 1966 peut être décomposée en trois périodes :

- de 1966 à 1971, période de relative stabilité :
A Genève, les emplois passent de 32 900 à 32 800; en Suisse, ils passent de 881 600 à 873 200.
- de 1971 à 1976, chute brutale :
A Genève, les emplois passent à 22 900 (- 9 900 ou - 30%); en Suisse, ils passent à 683 200 (- 190 000 ou - 22%).
- de 1976 à 1978, stabilité.

On constate donc que la baisse des emplois industriels est antérieure au déclenchement de la "crise" de 1974/76. D'autre part, durant la période de baisse, le mouvement a été plus fort à Genève que dans l'ensemble de la Suisse, puisque la part genevoise est tombée à 3,8% en 1971 à 3,4% en 1975/76.

Voir encadré page 34.



Statistiques de l'industrie :
emplois dans les établissements industriels, depuis 1972

SUISSE

Branches économiques	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
En tout	848 417	814 269	805 237	714 897	683 200	681 819	683 692
20 Fabrication de produits alimentaires et fourragers	45 430	44 387	43 829	40 923	40 266	41 057	41 317
21 Fabrication de spiritueux et d'autres boissons	9 401	9 033	8 620	8 044	7 547	7 323	7 217
22 Industrie du tabac	6 533	6 125	5 694	5 035	4 681	4 543	4 455
23 Industrie textile	54 212	50 805	48 076	41 224	41 178	40 068	38 262
24 Vêtements, lingerie, chaussures, literie	57 577	53 239	48 666	41 809	41 054	40 236	38 805
25 Transformation du bois, du liège (sauf charpenterie)	42 396	39 916	37 137	30 937	28 480	28 296	28 481
26 Voitures d'enfants, jouets, engins de sport	1 183	970	1 064	911	972	1 058	999
27 Industrie du papier	19 835	19 411	19 333	17 394	16 772	16 541	16 432
28 Arts graphiques	51 275	50 180	48 836	43 849	41 961	41 883	42 560
29 Fabrication et mise en oeuvre du cuir (sauf vêtements)	3 593	3 357	3 134	2 713	2 506	2 500	2 494
30 Industrie du caoutchouc et des matières plastiques	15 822	16 543	17 145	14 530	14 668	15 059	14 670
31 Industrie chimique	67 781	65 371	66 414	63 533	61 508	61 076	61 502
32 Traitement du pétrole brut	536	505	499	526	511	490	471
33 Mise en oeuvre de la terre et de la pierre	27 752	27 321	25 826	20 769	18 644	18 554	18 868
34 Industrie métallurgique et artisans sur métaux	117 672	114 219	110 716	96 081	91 976	92 654	92 870
35 Machines, appareils, véhicules	258 790	244 665	251 662	230 895	219 519	218 932	223 800
36 Industrie horlogère	64 499	64 044	64 594	52 261	47 629	48 021	46 785
37 Bijouterie, gravure et frappe	3 809	3 867	3 666	3 156	3 018	3 202	3 368
38 Instruments de musique	321	311	326	307	310	326	336

GENEVE

Branches économiques	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
En tout	29 942	28 071	27 941	24 267	22 899	23 128	23 121
20 Fabrication de produits alimentaires et fourragers	1 811	1 844	1 793	1 680	1 687	1 787	1 800
21 Fabrication de spiritueux et d'autres boissons	74	73	67	46	41	11	14
22 Industrie du tabac	761	658	584	498	442	462	451
23 Industrie textile	15	-	-	-	20	21	15
24 Vêtements, lingerie, chaussures, literie	688	471	437	382	353	324	265
25 Transformation du bois, du liège (sauf charpenterie)	994	926	853	702	659	648	605
26 Voitures d'enfants, jouets, engins de sport	-	-	-	-	-	-	-
27 Industrie du papier	303	307	303	238	263	262	256
28 Arts graphiques	2 926	2 961	2 733	2 446	2 328	2 326	2 325
29 Fabrication et mise en oeuvre du cuir (sauf vêtements)	211	236	252	195	191	201	225
30 Industrie du caoutchouc et des matières plastiques	167	178	172	133	129	22	44
31 Industrie chimique	2 875	2 809	2 785	2 611	2 510	2 624	2 701
32 Traitement du pétrole brut	-	-	-	-	-	-	-
33 Mise en oeuvre de la terre et de la pierre	571	584	513	423	364	360	282
34 Industrie métallurgique et artisans sur métaux	2 903	2 329	2 303	2 098	1 960	2 087	1 730
35 Machines, appareils, véhicules	11 281	9 889	10 363	9 175	8 371	8 147	8 322
36 Industrie horlogère	3 404	3 800	3 749	2 815	2 636	2 810	2 946
37 Bijouterie, gravure et frappe	939	988	1 018	810	931	1 024	1 130
38 Instruments de musique	19	18	16	15	14	12	10

Statistique de l'industrie :

part genevoise dans le total suisse des emplois, depuis 1972

En septembre 1978, date du dernier relevé de la statistique de l'industrie, Genève groupait 3,4% du total des emplois recensés en Suisse¹⁾.

Si l'on se limite à l'examen des branches principales - celles où le nombre d'emplois est d'au moins mille à Genève - on constate que

- leur importance sur le plan suisse est très variable : en 1978, Genève groupe le tiers des emplois de la bijouterie, mais moins de 2% de ceux de la métallurgie,
- de 1972 à 1978, certaines branches ont gagné en importance, comme l'horlogerie, la bijouterie et l'alimentation, d'autres ont au contraire perdu de leur importance par rapport au total suisse : la métallurgie, l'industrie des machines, les arts graphiques.

- **Bijouterie** : la part genevoise dans le total suisse des emplois passe de 24,7% en 1972 à 33,6% en 1978. En 1978, les autres cantons "bijoutiers" sont Neuchâtel (23,8% des emplois), Berne²⁾ et Tes-sin (11,3%).
- **Horlogerie** : la part genevoise a fortement augmenté entre 1975 (5,4%) et 1978 (6,3%). Les grands cantons horlogers restent, en 1978, Berne²⁾ (36,6% des emplois suisses), Neuchâtel (24,6%), Soleure (14,6%).
- **Arts graphiques** : la part genevoise diminue légèrement, de 5,7% en 1972 à 5,5% en 1978. Les cantons les plus peuplés, Zurich et Berne en tête, ont les parts les plus importantes : 24,6% et 17,6%.

- **Chimie** : la part genevoise augmente légèrement, de 4,2% à 4,4%. Les deux Bâle groupent plus de la moitié des emplois en 1978 (50,4%), Argovie 9,4%, le Valais 8,3%.
- **Alimentation** : les emplois sont assez bien répartis entre les cantons. Là encore les deux "grands" arrivent en tête : Berne 16,9%, Zurich 16,3%. La part genevoise augmente de 4,0% à 4,4%.
- **Machines** : il s'agit de la première branche industrielle, sur le plan suisse (32,7% des emplois) comme à Genève (36,0%). La part genevoise a fortement diminué depuis 1972, surtout entre 1974 et 1976; elle passe de 4,4% du total des emplois de Suisse en 1972 à 3,7% en 1978. Zurich reste, de loin, le premier canton de l'industrie des machines (26,3% des emplois); il est suivi de Berne (13,2%) et Argovie (12,3%).
- **Métallurgie** : seconde branche industrielle sur le plan suisse (13,6% du total des emplois industriels en 1978), la métallurgie est relativement moins représentée à Genève (7,5%). De plus, la part du canton de Genève est en diminution : 2,5% en 1972, 1,9% en 1978. Comme dans l'industrie des machines, Berne, Zurich et Argovie viennent en tête des cantons (respectivement 13,5%, 12,8% et 11,7% du total).

Alors que cette publication est en cours d'achèvement, les premiers résultats du relevé 1979 de la statistique de l'industrie commencent à être diffusés par l'office fédéral de la statistique.

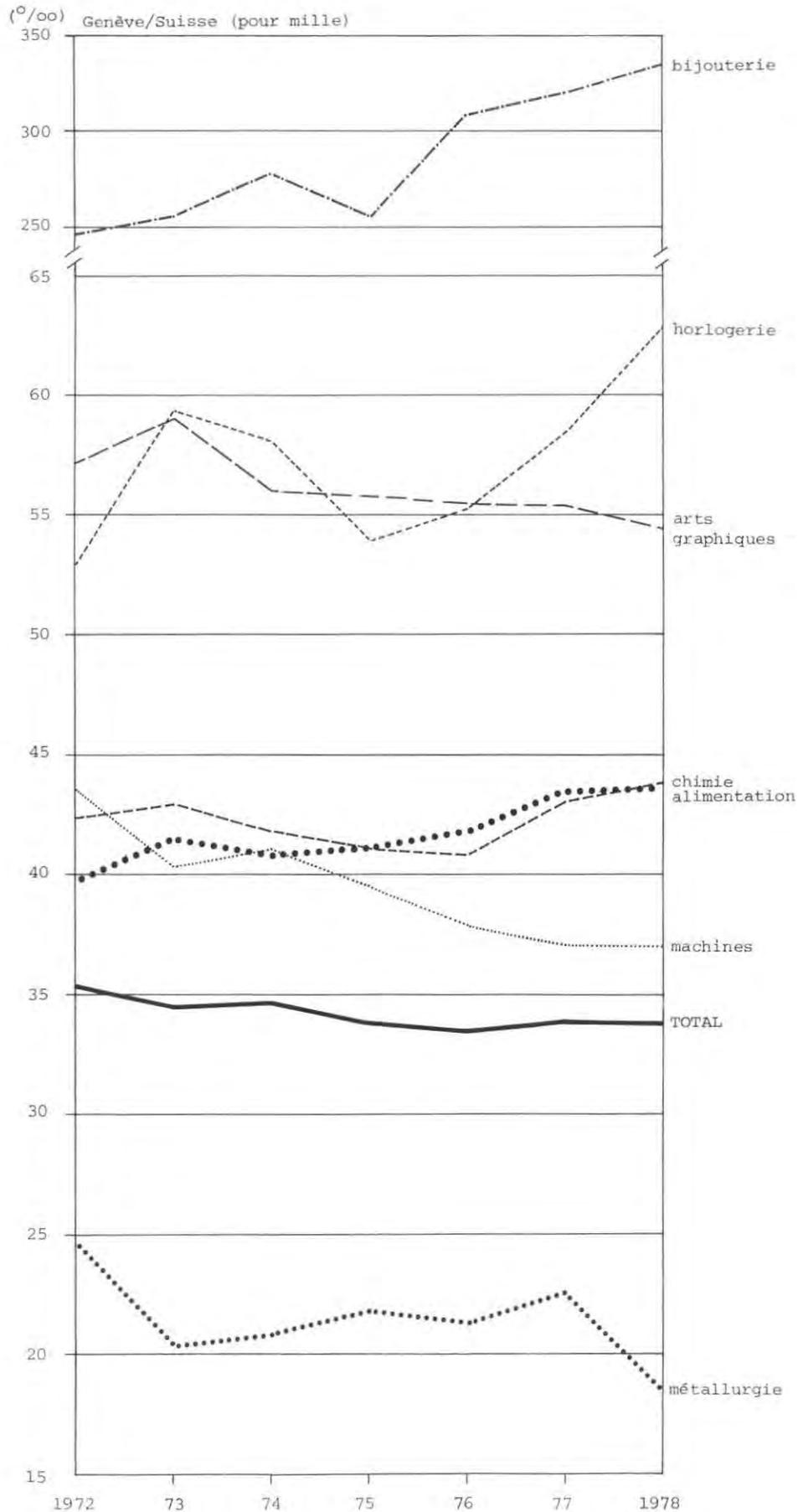
On ne dispose pour l'instant que des premiers chiffres concernant le canton de Genève. Ils font apparaître une diminution, entre 1978 et 1979, de 728 emplois dans les établissements industriels genevois, alors qu'il y avait eu stabilité en 1976/77 et 1977/78 :

	1978	1979	1978/79
Emplois, en tout	23 121	22 393	- 728
dont arts graphiques	2 325	2 243	- 82
chimie	2 701	2 811	110
métallurgie	1 730	1 707	- 23
machines	8 322	8 022	- 300
horlogerie	2 946	2 783	- 163
bijouterie	1 130	1 083	- 47

1) Emplois dans les établissements industriels (occupant au moins 6 travailleurs à la production).

2) Y compris Jura.

Statistique de l'industrie :
part genevoise dans le total suisse des emplois, depuis 1972



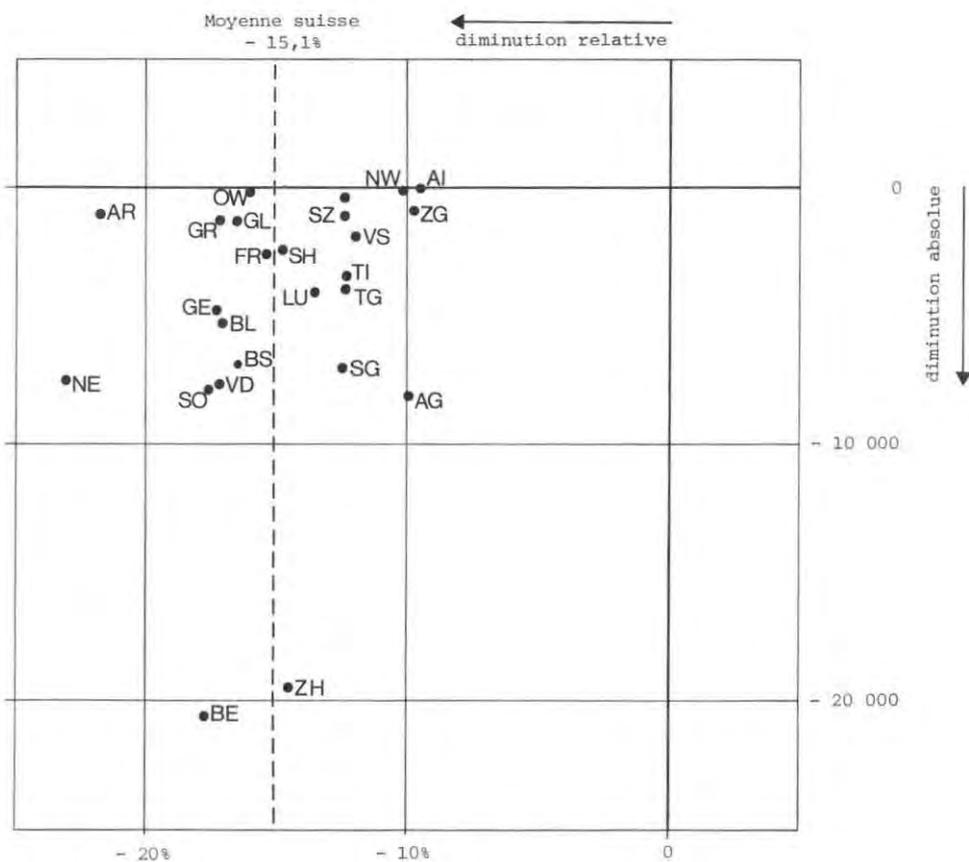
Statistique de l'industrie :
évolution des emplois, de 1974 à 1978

Tableau 11

	TOTAL		Machines		Métallurgie		Chimie		Horlogerie		Arts graphiques	
	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%	abs.	%
GENEVE	- 4 820	- 17,3	- 2 041	- 19,7	- 573	- 24,9	- 84	- 3,0	- 803	- 21,4	- 408	- 14,9
APPENZEL R. EXT.	- 1 161	- 21,8	- 169	- 27,3	- 95	- 12,3	+ 18	+ 75,0	-	-	- 3	- 1,8
APPENZEL R. INT.	- 89	- 9,5	+ 18	+ 20,0	+ 39	+ 47,0	-	-	-	-	- 2	- 9,5
ARGOVIE	- 8 176	- 10,0	- 1 858	- 6,3	- 694	- 6,0	+ 85	+ 1,5	+ 188	+ 81,7	- 326	- 8,3
BALE - CAMPAGNE	- 5 263	- 17,0	- 626	- 10,2	- 1 288	- 20,4	+ 155	+ 2,6	- 554	- 24,8	- 89	- 9,8
BALE - VILLE	- 6 883	- 15,5	- 572	- 17,1	- 875	- 52,1	- 2 976	- 10,7	- 60	- 57,7	- 992	- 28,0
BERNE 1)	- 20 536	- 17,7	- 5 306	- 15,2	- 2 691	- 17,6	- 278	- 7,6	- 5 835	- 25,4	- 840	- 10,1
FRIBOURG	- 2 577	- 15,4	- 925	- 22,9	- 299	- 16,6	+ 65	+ 6,3	- 181	- 25,5	- 28	- 4,0
GLARIS	- 1 301	- 16,6	- 467	- 23,0	- 48	- 7,0	- 31	- 47,7	-	-	- 14	- 11,2
GRISONS	- 1 346	- 17,2	- 194	- 20,0	+ 25	+ 2,9	- 421	- 27,4	- 51	- 68,0	- 43	- 9,8
LUCERNE	- 4 114	- 13,7	- 1 151	- 13,2	- 815	- 16,7	- 114	- 12,2	- 21	- 58,3	- 192	- 9,7
NEUCHÂTEL	- 7 595	- 23,1	- 944	- 11,7	- 377	- 19,1	- 53	- 72,6	- 4 871	- 29,7	- 359	- 31,5
NIDWALD	- 225	- 10,1	- 13	- 1,2	- 12	- 10,5	- 1	- 4,3	-	-	- 8	- 21,1
OBWALD	- 275	- 16,0	- 59	- 11,2	- 18	- 15,0	-	-	+ 9	.	- 4	- 7,1
SAINT-GALL	- 7 138	- 12,5	- 952	- 5,6	- 1 117	- 15,6	- 239	- 16,4	- 32	- 65,3	- 290	- 10,9
SCHAFFHOUSE	- 2 496	- 14,9	- 1 111	- 15,3	- 781	- 17,7	+ 33	+ 5,2	- 139	- 49,8	- 71	- 11,8
SCHWYZ	- 1 111	- 12,3	- 376	- 18,7	- 70	- 4,7	+ 55	+ 18,0	-	-	- 20	- 3,3
SOLEURE	- 7 994	- 17,5	- 524	- 4,7	- 2 076	- 18,7	- 164	- 16,9	- 3 232	- 32,1	- 237	- 14,6
TESSIN	- 3 727	- 12,3	- 138	- 3,3	- 227	- 4,7	- 156	- 20,9	- 755	- 24,5	- 216	- 22,3
THURGOVIE	- 4 029	- 12,3	- 876	- 9,1	- 830	- 13,7	- 32	- 4,2	-	-	- 109	- 11,8
URI	- 444	- 12,4	+ 3	+ 0,3	- 161	- 17,1	- 5	- 6,6	-	-	- 2	- 4,7
VALAIS	- 1 926	- 11,9	- 148	- 9,1	- 846	- 17,3	- 127	- 2,4	- 246	- 28,0	+ 15	+ 3,1
VAUD	- 7 819	- 17,3	- 2 064	- 14,0	- 855	- 15,1	- 115	- 9,2	- 1 278	- 34,2	- 672	- 14,0
ZOUG	- 995	- 9,8	- 325	- 5,0	- 204	- 26,2	- 20	- 12,5	-	-	- 69	- 26,3
ZURICH	- 19 505	- 14,5	- 7 044	- 10,7	- 2 958	- 20,0	- 507	- 9,7	+ 52	.	- 1 297	- 11,0
SUISSE	- 121 545	- 15,1	- 27 862	- 11,1	- 17 846	- 16,1	- 4 912	- 7,4	- 17 809	- 27,6	- 6 276	- 12,9

1) Y compris Jura.

Graphique 14



chapitre III

chômage, évolution Genève/Suisse

Les données contenues dans ce chapitre ont été élaborées sur la base des sources suivantes :

- OCE 1) : données genevoises relatives à l'offre et demande d'emploi
- OFIAMT 2) : données cantonales et nationales relatives à l'offre et demande d'emploi
- OFS 3) : données relatives à la population active (recensement de la population de 1970) pour le calcul des taux de chômage (par cantons, par groupes de professions, par âges).

Dans les limites de cette analyse, il n'était pas possible d'aborder tous les aspects du chômage. Certains ont été écartés, peut-être arbitrairement. Ainsi nous ne traiterons pas du chômage partiel - depuis la pointe de fin 1975 il est resté à Genève à un niveau relativement faible. D'autre part, certaines caractéristiques des chômeurs ne seront pas étudiées : origine, type de permis, commune de domicile.

Quant au contenu des statistiques du chômage, quelques remarques nous paraissent nécessaires :

1. L'importance actuelle du chômage en Suisse et en particulier à Genève peut être jugée grande, par comparaison avec la situation d'avant 1975, lorsque le chômage n'existait pratiquement pas. Si l'on se réfère aux quelques 5 000 personnes qui, selon la base des statistiques genevoises, se sont annoncées au chômage en 1979⁴⁾, on doit admettre qu'il s'agit d'une part non négligeable de la population active. En revanche, si l'on compare la situation de la Suisse à celle des pays voisins, on pourrait être tenté, en simplifiant, de dire que le chômage n'existe pratiquement pas dans notre pays.

Taux de chômage en 1979 (indicateurs de l'OCDE) :

Belgique	10 à 11 %	Allemagne	4 %
Italie	7 à 8 %	Autriche	2 %
Royaume Uni	5 à 6 %	Suisse	0,3 à 0,5 %

Mais on doit tenir compte du fait qu'en Suisse, les mécanismes de l'immigration/émigration étrangère facilitent les ajustements entre offre et demande d'emploi et ont contribué à ce que le chômage se maintienne à un niveau beaucoup plus bas que dans les autres pays⁵⁾.

1) Office cantonal de l'emploi.

2) Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail.

3) Office fédéral de la statistique.

4) Les nouveaux cas de chômage ont varié entre 367 (août) et 657 (janvier).

5) Ce rapport entre évolution de la main d'oeuvre étrangère et développement du chômage est passablement controversé. Voir en particulier :

Niveau de l'emploi et exportation du chômage, par U.R. KOHLI, dans "Wirtschaft und Recht", 4/1979,

Réflexions sur l'"exportation du chômage", par la Commission fédérale consultative pour le problème des étrangers; information 10/1980.

2. A l'échelle d'un canton, les statistiques détaillées du chômage font souvent intervenir des effectifs très faibles. Or certains indices importants, par exemple durée de chômage ou taux de chômage par professions ou par âges ne peuvent être calculés que s'ils portent sur des effectifs suffisants; ceci d'autant plus que les données de référence relatives à la population active sont anciennes (recensement fédéral de 1970) et ne correspondent peut-être plus très bien à la situation actuelle. L'analyse des statistiques du chômage ne peut donc pas être poussée trop loin dans le détail, ce qui explique certains choix, certains regroupements qui ont été opérés dans ce chapitre.

3. En ce qui concerne les chiffres de référence sur la population active résidente (répartition par âge, sexe, professions), il faudra attendre 1982/83 pour que les données du prochain recensement fédéral (2.12.80) soient disponibles.

4. Dans quelle mesure les statistiques de l'offre et de la demande d'emploi reflètent-elles la réalité ? Il est difficile de répondre à cette question autrement que par des généralités :

Les statistiques de chômeurs ne portent évidemment que sur les personnes inscrites auprès des services de chômage et qui cherchent un emploi. Il existe par ailleurs une population "potentiellement active" (chômeurs découragés, retraités, étudiants, femmes ayant perdu le contact avec la vie active), qui ne travaille pas mais pourrait le faire si l'offre d'emploi était moins limitée.

D'une région à l'autre, d'un canton à l'autre, il peut exister des différences, à la fois dans la propension des personnes sans emploi à s'annoncer aux services de chômage (facteurs sociologiques, culturels), et - du côté des services de chômage - dans la façon plus ou moins restrictive de dénombrer les chômeurs (différences dans la législation, dans l'application de cette législation).

Quant aux statistiques de l'offre d'emploi, qui reposent en premier lieu sur le bon vouloir des responsables d'entreprises à annoncer aux services de chômage les places vacantes, leur interprétation est encore plus problématique. Un petit exemple "Zurichois" : en novembre 1979, il y avait quatre fois plus d'offres d'emplois à Winterthur (746) qu'en ville de Zurich (182), mais 10 fois moins de chômeurs : 49 à Winterthur contre 575 à Zurich !

La qualité des statistiques du marché du travail (au sens de leur degré de recouvrement) varie non seulement d'une région à l'autre, mais peut varier au cours du temps. Ainsi le nombre des offres d'emploi peut augmenter fortement à la suite d'une campagne de "mobilisation" des responsables d'entreprise, ou, au contraire, diminuer progressivement si cette mobilisation n'est pas permanente.

5. Dans les limites de cette analyse, et compte tenu de la complexité du problème, nous nous abstenons de toute considération sur la nature du chômage (conjoncturel, structurel, frictionnel, résiduel, technique, etc.).

6. L'analyse du chômage présentée dans les chapitres III et IV est centrée sur l'année 1979 :

- les séries chronologiques s'arrêtent au 31 décembre 1979; seul le graphique 15 (page 43) a été prolongé jusqu'au mois de mars 1980;
- les graphiques analytiques décrivent en général la situation du mois d'août (dans certains cas, décembre) 1979.

Etant donné que le chômage est un phénomène mouvant, qui frappe de façon variable les régions ou les secteurs de l'économie, il est possible que certains aspects de cette publication ne "collent" plus de façon exacte à la situation que nous connaissons en mai ou en novembre 1980. Ceci est inévitable; mais nous ne croyons pas que l'utilité de ce document en soit fortement affectée.

Table des matières

	territoire	pages
Chômeurs, par mois, depuis 1970	Genève	41
Marché du travail, par mois, en 1978/1979	Genève	41
Offres et demandes d'emploi, depuis 1976		
total	Genève/Suisse	44
groupes de professions	Genève/Suisse	46
Taux de chômage		
total	Genève/Suisse	48
sexe	Genève/Suisse	49
Chômeurs complets		
sexe	Genève/Suisse	50
âge	Genève	52
durée de chômage	Genève	54
groupes de professions	Genève/Suisse	56

Tableau 12

Chômeurs, par mois, depuis 1970

	JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL ANNUEL	MOYENNE MENSUELLE
CHOMAGE COMPLET														
1970	32	9	9	7	4	7	5	8	13	11	10	13	128	11
1971	26	21	18	12	6	6	8	9	14	14	17	23	174	15
1972	34	28	14	12	4	5	6	8	9	14	13	18	165	14
1973	27	8	10	11	9	7	9	12	6	7	15	19	140	12
1974	37	22	20	18	18	15	16	13	33	77	130	189	588	49
1975	285	385	443	579	607	601	660	672	848	977	1 165	1 273	8 495	708
1976	1 601	1 448	1 376	1 265	1 138	1 005	826	757	827	799	881	951	12 874	1 073
1977	1 073	984	917	890	769	721	606	610	704	747	850	873	9 744	812
1978	975	942	967	981	1 136	1 023	930	1 018	1 128	1 346	1 490	1 592	13 528	1 127
1979	1 753	1 783	1 670	1 685	1 696	1 594	1 573	1 553	1 530	1 551	1 550	1 546	19 484	1 624
CHOMAGE PARTIEL														
1975	*	*	*	*	*	*	*	*	*	6 650	6 987	7 058	20 695	1 725
1976	5 894	5 367	4 157	3 834	3 371	2 720	2 313	2 249	1 462	881	186	763	33 197	2 766
1977	203	195	164	90	343	482	83	222	194	186	184	197	2 543	212
1978	199	197	177	173	62	47	28	19	221	413	461	465	2 462	205
1979	602	1 149	1 238	1 208	1 169	1 107	265	977	1 010	855	768	248	10 596	883

Tableau 13

Marché du travail, par mois, en 1978/1979

	Chômeurs complets				Offres d'emplois				Placements effectués durant le mois			
	début de mois	nouveaux	sortis	fin de mois	début de mois	nouvelles	retirées	fin de mois	OCE	autres	total	
1978	janvier	873	390	288	975	935	234	313	856	65	223	288
	février	975	335	368	942	856	376	207	1 025	74	294	368
	mars	942	327	302	967	1 025	294	295	1 024	55	247	302
	avril	967	311	297	981	1 024	325	422	927	52	245	297
	mai	981	470	315	1 136	927	326	366	887	76	239	315
	juin	1 136	256	369	1 023	887	359	355	891	83	286	369
	juillet	1 023	267	360	930	891	286	354	823	70	290	360
	août	930	332	244	1 018	823	185	299	709	63	181	244
	septembre	1 018	436	326	1 128	709	190	311	588	81	245	326
	octobre	1 128	529	311	1 346	588	197	190	595	85	226	311
	novembre	1 346	595	451	1 490	595	196	249	542	101	350	451
	décembre	1 490	504	402	1 592	542	194	184	552	92	310	402
1979	janvier	1 592	657	496	1 753	552	217	225	546	103	393	496
	février	1 753	560	530	1 783	546	317	226	637	123	407	530
	mars	1 783	445	558	1 670	637	268	198	707	107	451	558
	avril	1 670	490	475	1 685	707	261	364	604	108	367	475
	mai	1 685	470	459	1 696	604	323	218	709	118	341	459
	juin	1 696	378	480	1 594	709	305	352	662	93	387	480
	juillet	1 594	401	422	1 573	662	198	77	783	80	342	422
	août	1 573	367	387	1 553	783	331	173	941	61	326	387
	septembre	1 553	443	466	1 530	941	180	198	923	94	372	466
	octobre	1 530	528	507	1 551	923	337	667	593	119	388	507
	novembre	1 551	440	441	1 550	593	159	-55	807	117	324	441
	décembre	1 550	437	441	1 546	807	151	-	958	84	357	441

Marché de l'emploi; évolution mensuelle

Chômeurs complets et offres d'emplois (situation en fin de mois)

Durant la deuxième partie de l'année 1978, le nombre des chômeurs complets s'est sensiblement accru à Genève, passant d'un palier de 1 000 environ (janvier-août 1978) à une pointe de 1 700/1 800 en janvier-février 1979, pour retrouver un palier de 1 500/1 600 depuis l'été 1979.

Le nombre des offres d'emplois disponibles a suivi une évolution inverse : dans la première partie de 1978, l'offre était égale à la demande (environ 1 000)¹⁾. Elle a fortement diminué dès le milieu 1978 pour tomber à 500/600 à fin 1978. Pour 1979, la tendance générale est à l'augmentation, mais globalement l'offre reste très inférieure à la demande.

Mouvement mensuel

Si l'effectif des chômeurs complets a peu varié, au cours des derniers mois, le mouvement des chômeurs est resté important : chaque mois, de quatre à cinquante nouveaux travailleurs ont connu le chômage alors qu'un nombre équivalent de

chômeurs retrouvaient un emploi. Plus exactement, ils disparaissaient de la statistique, soit parce qu'ils avaient trouvé un emploi - il s'agit de la majorité d'entre eux - soit parce que, pour une raison ou pour une autre²⁾, ils avaient arrêté de se présenter au contrôle périodique des services de chômage (timbrage).

En ce qui concerne les nouvelles offres d'emploi mensuelles, on constate qu'elles ont connu un creux dans la deuxième partie de l'année 1978 - passant de 300 à 200 environ - au moment où le nombre de nouveaux chômeurs était, lui, en augmentation. La poussée de chômage enregistrée à fin 1978 résultait donc d'une conjugaison de deux phénomènes : augmentation de la demande et diminution de l'offre³⁾.

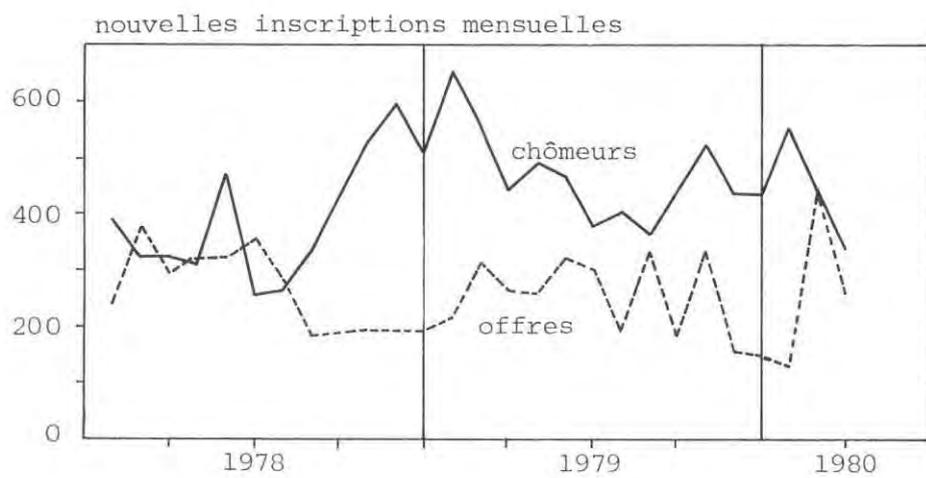
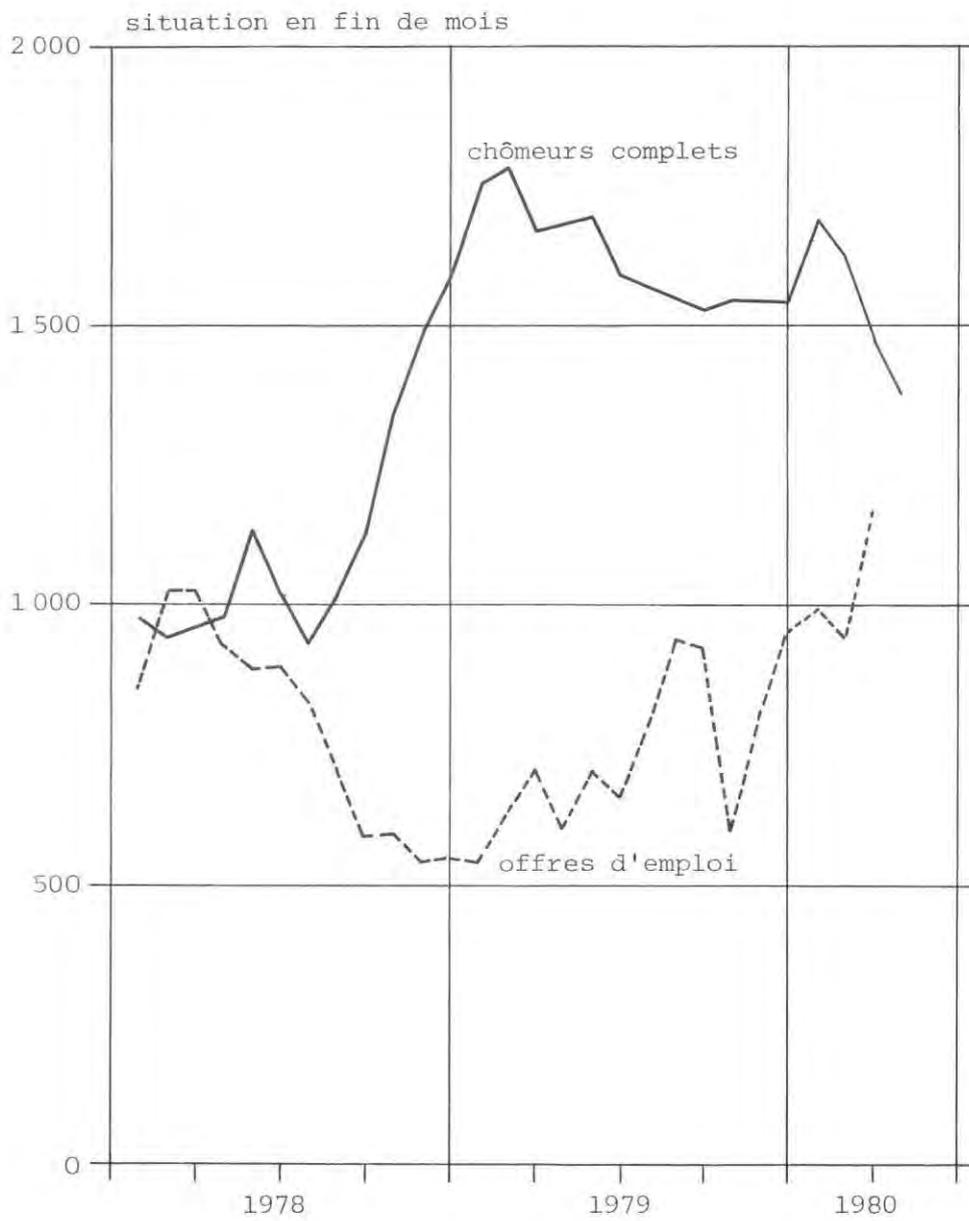
Le fait que le nombre de chômeurs soit actuellement supérieur à ce qu'il était en 1977/78, malgré l'amélioration enregistrée au printemps 1979, est - apparemment³⁾ - imputable à la fois à la demande (plus forte actuellement) et à l'offre (plus faible).

1) Il s'agit d'une égalité toute arithmétique : il y a bien sûr un décalage entre les professions qui connaissent du chômage et celles où il y a pénurie de main-d'oeuvre. S'il n'y avait pas décalage, il n'y aurait - en principe - pas de chômeurs.

2) Départs de Genève, chômeurs découragés, chômeurs pris en charge par un service social.

3) Pour autant que le mouvement des nouvelles offres d'emplois enregistrées par les services du chômage corresponde bien au mouvement réel du marché du travail (voir remarque page 39).

Marché de l'emploi; évolution mensuelle



Evolution des offres et demandes d'emploi

L'évolution générale de l'offre et de la demande d'emplois au cours des dernières années est assez différente à Genève et dans l'ensemble de la Suisse :

Chômeurs complets (graphique a)

La composante saisonnière du chômage complet est beaucoup moins marquée à Genève que sur le plan suisse, du fait que la pointe de chômage enregistrée en janvier/février dans les métiers du bâtiment, des transports et communications touche surtout les régions de montagne (Valais en particulier).

En faisant abstraction de ce mouvement saisonnier, on constate que le chômage s'est maintenu à un niveau pratiquement constant en Suisse au cours des trois dernières années alors que Genève a connu au cours de l'année 1978 une aggravation notable.

Par rapport à fin 1975/début 1976, qui fut sur le plan suisse le moment où la poussée du chômage fut la plus forte (32 000 sans emploi), la situation est comparativement moins bonne actuellement à Genève que dans l'ensemble du pays.

Il est à relever que la poussée de chômage enregistrée à Genève en 1978 s'est produite alors que la croissance économique était relativement forte, probablement plus forte que la croissance suisse : augmentation de la main-d'oeuvre étrangère (plus de 1 000 en 1978)¹⁾, solde positif de l'immigration confédérée (+ 700 actifs)²⁾.

Offres d'emploi (graphique b)

Comme nous l'avons signalé³⁾, la comparaison de l'évolution des offres d'emploi entre Genève et l'ensemble de la Suisse est biaisée du fait que l'enregistrement de l'offre par les offices de l'emploi peut différer entre cantons

- et même, à l'intérieur d'un canton, entre villes - et peut évoluer, pour un même office, au cours du temps.

On observe une augmentation relativement régulière des offres d'emploi sur le plan suisse depuis 1976, et, sur le plan genevois, une diminution depuis la deuxième partie de 1977 et jusqu'à la fin 1978 - et qui coïncide avec l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi. En 1979, la tendance s'inverse et les chiffres de fin d'année (environ un millier d'offres d'emploi) ont retrouvé un niveau comparable à ce qu'il était deux ans auparavant.

Evolution Genève/Suisse (graphique c)

L'évolution des offres et des demandes d'emploi ayant été moins favorable à Genève que sur le plan suisse, la position du canton est nettement moins bonne actuellement qu'elle ne l'était il y a quelques années :

A fin 1975/début 1976, soit au moment où le chômage connaissait son point culminant en Suisse, sur 100 chômeurs enregistrés dans l'ensemble du pays, 5 étaient genevois. En septembre/octobre 1979, sur 100 chômeurs 20 étaient genevois.

Evolution inverse pour les offres d'emploi, la part genevoise passant d'environ 20 à environ 10%.

Les détails de cette évolution sont étudiés plus loin.

Relevons simplement ici que le chômage paraît avoir atteint dans la période récente

- plutôt les cantons "tertiaires" que les cantons industriels,
- plutôt les cantons latins que les alémaniques,
- plutôt les zones urbaines que la campagne,
- plutôt les régions frontalières que les régions intérieures;

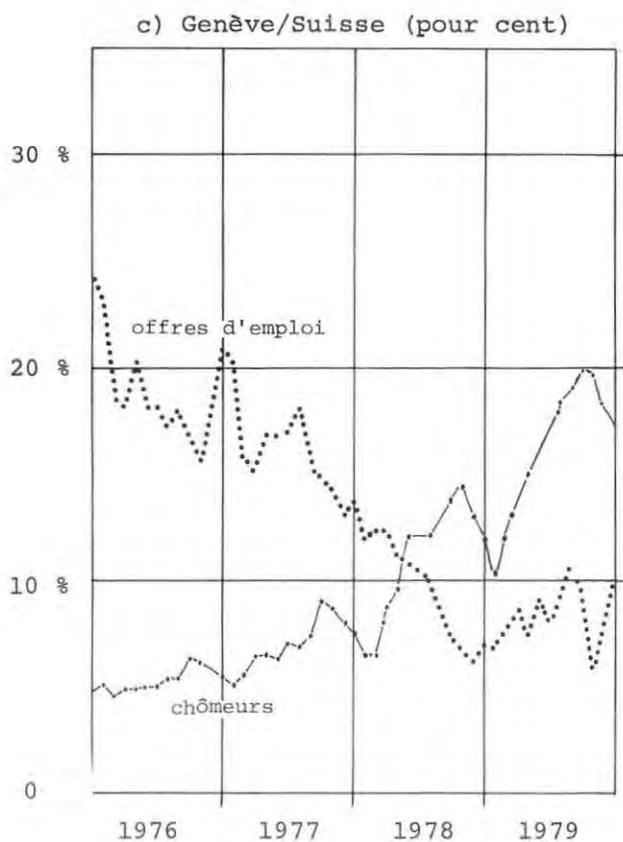
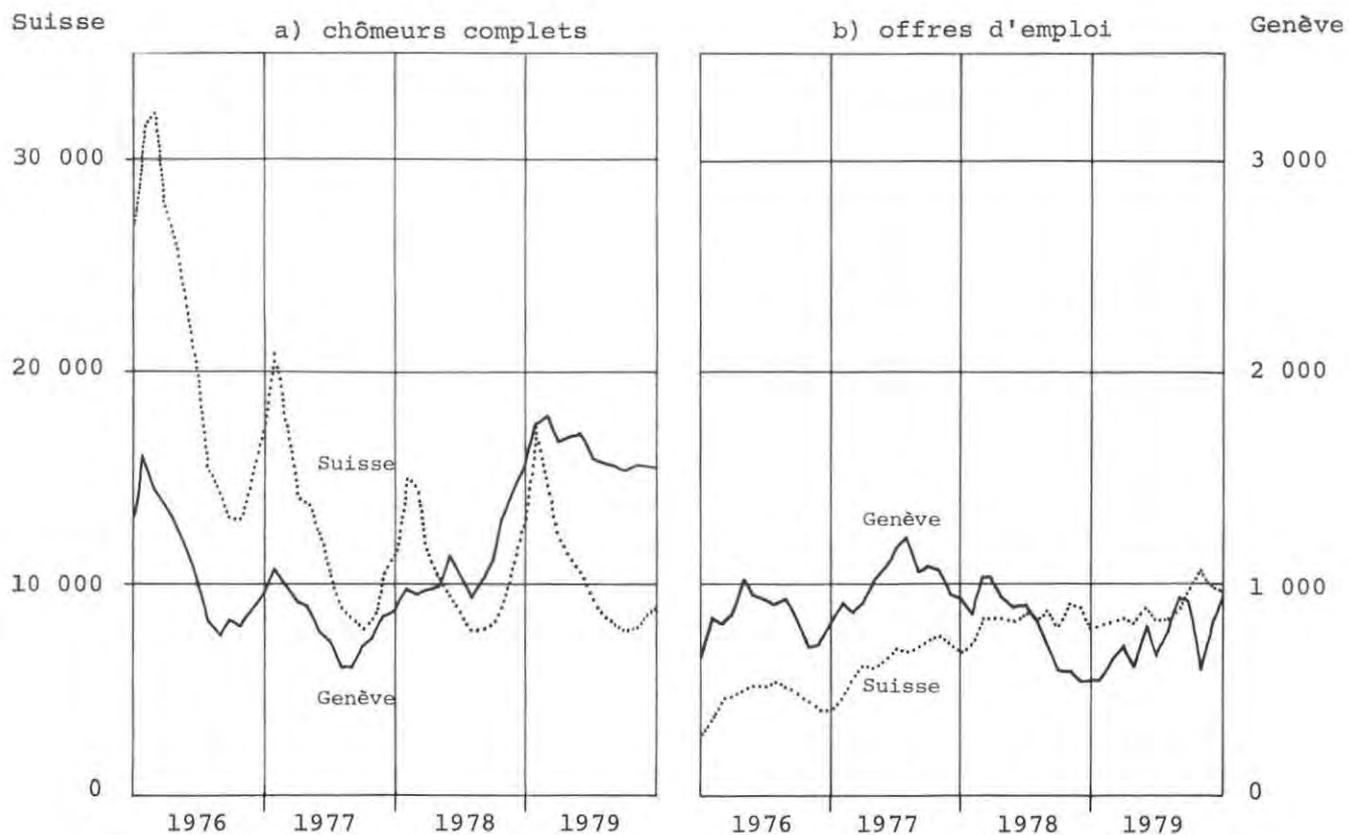
C'est probablement en raison du cumul de ces "handicaps" que le canton de Genève enregistre actuellement un taux de chômage sensiblement supérieur à la moyenne suisse.

1) Voir pages 17-18.

2) Voir page 27.

3) Voir page 39.

Evolution des offres et demandes d'emploi, depuis 1976



Offres et demandes d'emplois par groupes de professions

- Les trois groupes de professions que nous avons retenus ici définissent trois secteurs à la fois importants et caractéristiques de l'activité économique.

métallurgie, machines : il s'agit de professions ouvrières uniquement, rattachées aux deux principales branches de l'industrie : métallurgie et artisans sur métaux, machines et appareils.

bureau, commerce : il s'agit ici d'un amalgame de professions de différentes branches économiques, de différents niveaux hiérarchiques (directeurs, cadres et employés supérieurs, employés). Bien que l'éventail soit très large - entre autres, professions de l'informatique, de la comptabilité - deux professions type dominent ce groupe : employés de bureau et vendeurs.

professions techniques : l'éventail est également assez large, et va des professions d'architectes et ingénieurs (construction, mécanique, électricité, etc.) à celles de machinistes en passant par les techniciens, dessinateurs, contremaîtres, etc.

Une remarque qui découle des indications précédentes : dans un cas de licenciement collectif, les travailleurs mis au chômage par la même entreprise ne seront en général pas tous classés au même poste de la nomenclature : celle-ci n'est pas une nomenclature des branches économiques, mais des professions individuelles. Les statistiques des offres et demandes d'emploi ne peuvent donc - théoriquement - pas être directement interprétées comme un reflet exact de l'évolution des branches (ou des secteurs) économiques.

- Deux constatations générales par rapport au graphique 17 :

- d'une part, dans aucun des trois groupes de professions retenus, l'évolution des offres et demandes d'emploi n'est la même à Genève et dans l'ensemble du pays;
- d'autre part, il y a similitude sur le plan suisse entre ces trois groupes (offres en augmentation, demandes en diminution, forte composante saisonnière); au contraire, sur le plan genevois, l'évolution n'est pas la même dans les trois groupes.

- Le groupe des professions "métallurgie, machines" était, sur le plan suisse, celui comptant le plus grand nombre de chômeurs en 1976. Depuis lors, le chômage a fortement diminué dans ces professions tandis que les offres d'emploi augmentaient régulièrement. En 1978 et 1979, l'offre d'emploi a été - globalement - supérieure à la demande ¹⁾.

A Genève, l'attaque du chômage avait été moins marquée en 1976; en 1977 l'offre excédait la demande. En 1978/79, l'offre a légèrement diminué et il y a à peu près égalité de l'offre et de la demande.

- Dans les professions du groupe "bureau, commerce", la tendance suisse est à une très légère augmentation de l'offre entre 1976 et 1979; quant au nombre de chômeurs, après avoir diminué en 1976/77, il est pratiquement stationnaire en 1978/79. L'écart entre offres et demandeurs d'emploi reste important : il y a environ deux fois plus de demandes que d'offres.

A Genève, l'évolution des offres et demandes d'emploi dans ce groupe de professions est tout à fait identique à celle de l'ensemble des professions (voir graphiques page 45). Cette similitude traduit le poids du "secteur tertiaire" dans l'économie genevoise : en 1970, le groupe "bureau, commerce" représentait un tiers (33%) du total de la population active ²⁾; en 1979, les chômeurs de ce groupe représentent également environ le tiers de l'ensemble des chômeurs (30% en moyenne annuelle). La poussée de chômage enregistrée à Genève dans la deuxième partie de 1978 se manifeste donc de la même façon dans les professions "bureau, commerce" que dans l'ensemble des professions : augmentation du nombre des chômeurs, d'un niveau de 300 environ début 1978 à un niveau de 450/500 en 1979, qui correspond à un affaiblissement passager des offres d'emploi.

- Dans les professions techniques, les offres d'emploi sont en augmentation régulière sur le plan suisse, alors que le nombre de chômeurs est, lui, en diminution : en 1979 l'offre dépasse la demande.

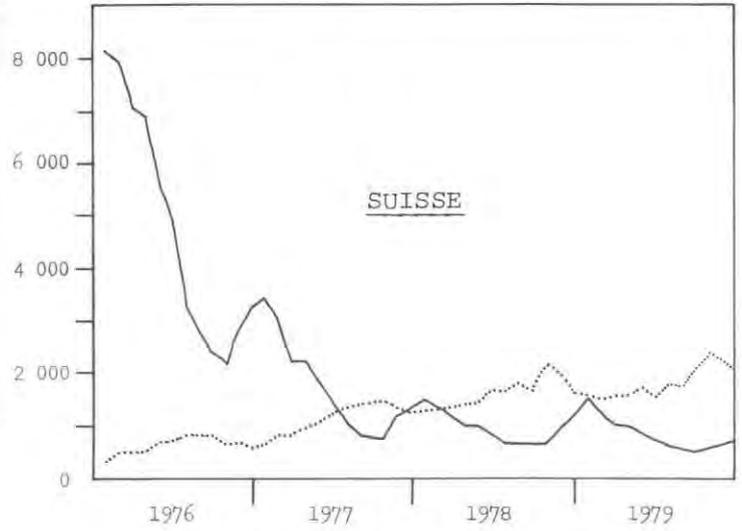
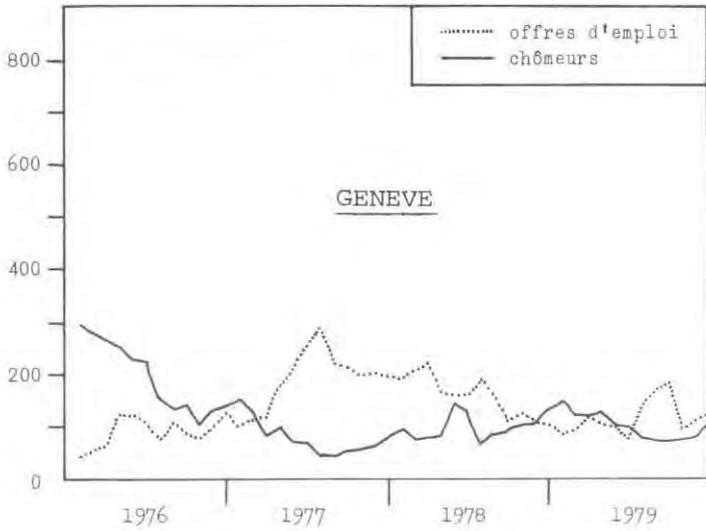
A Genève, les deux courbes sont pratiquement plates et parallèles : l'offre reste inférieure à la demande. L'écart est tout de même légèrement plus faible en 1979 qu'en 1976.

1) En allant dans le détail des professions, on constate qu'il existe en fait des distorsions : offres et demandes ne correspondent pas exactement.

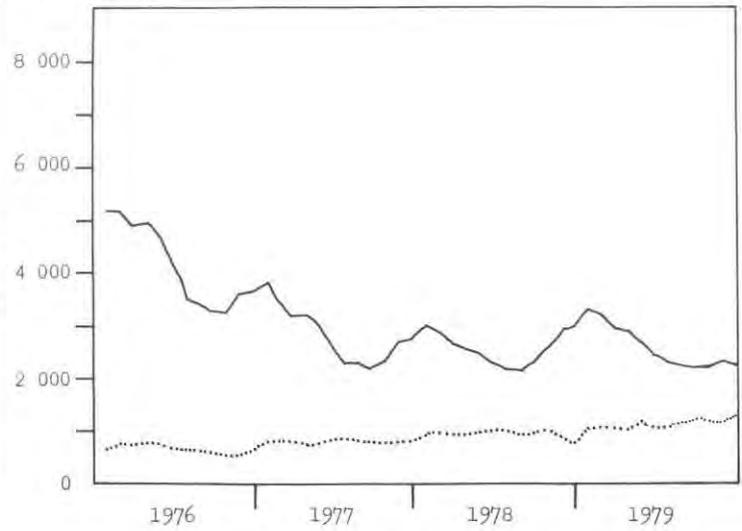
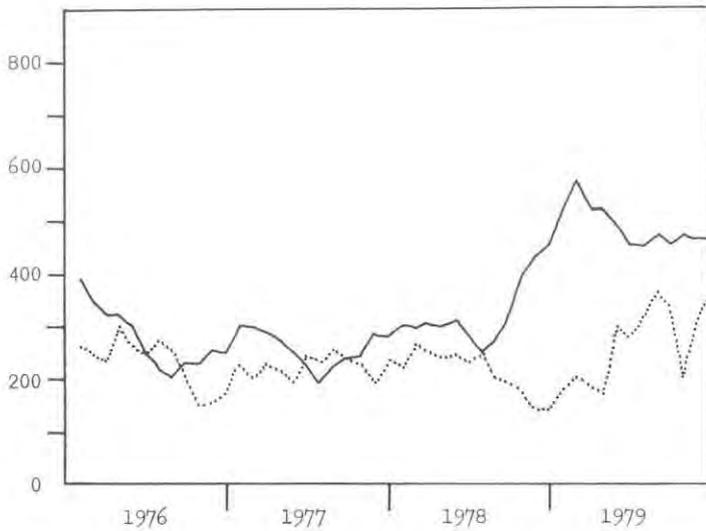
2) Voir chiffres page 59.

Offres et demandes d'emplois depuis 1976
Principaux groupes de professions

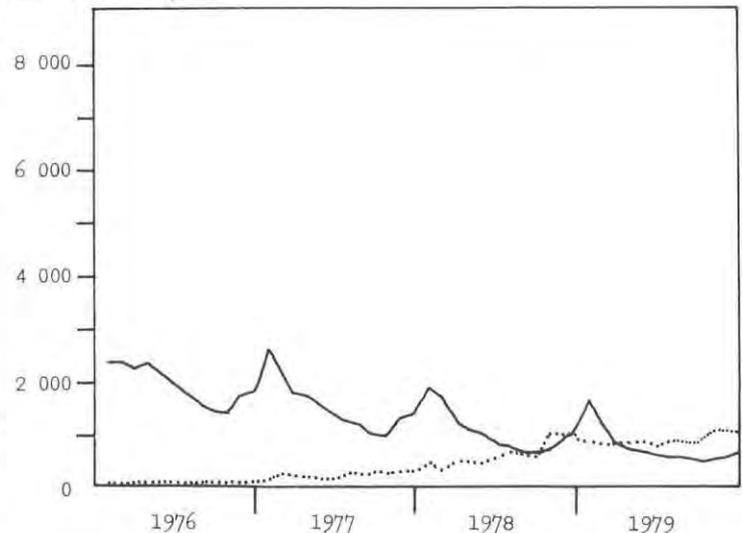
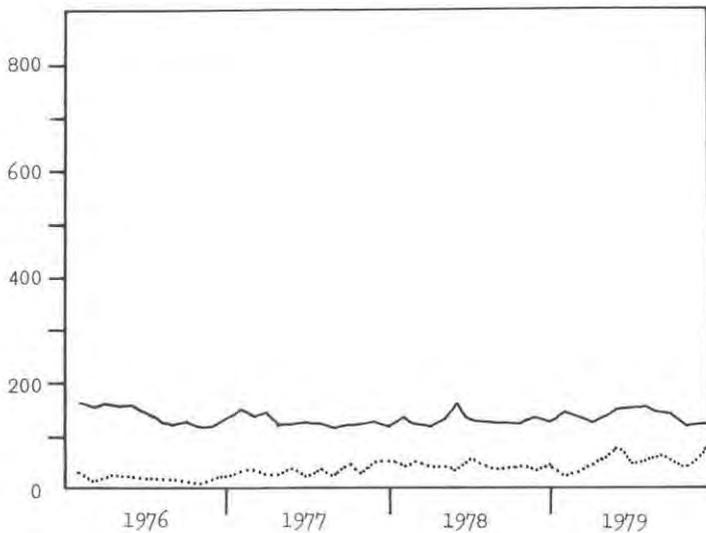
Métallurgie, machines



Bureau commerce



Professions techniques



Taux de chômage depuis 1976

Chiffres mensuels

● Le taux de chômage est égal au rapport entre le nombre de chômeurs et la population active totale¹⁾. Il représente donc la proportion (ou le pourcentage) de personnes actives qui se trouvent en chômage.

La conversion des chiffres absolus en taux permet de comparer la fréquence d'un événement - ici le chômage - dans des populations de dimensions différentes - ici Genève et l'ensemble de la Suisse.

Les taux de chômage permettent également de comparer, pour une même population, les fréquences selon le sexe²⁾, ou dans les divers groupes d'âges³⁾ ou de professions⁴⁾.

● Depuis qu'est réapparu le chômage dans notre pays (1974), les taux de chômage ont varié entre 0,3% et 1,1% dans l'ensemble de la Suisse, et entre 0,4% et 1,0% à Genève. Donc, pratiquement dans la même zone de valeurs.

● L'évolution des taux n'est toutefois pas la même :

- c'est au début 1976 que le chômage avait atteint son maximum dans l'ensemble de la Suisse. A cette époque, le taux genevois (0,9%) était inférieur au taux suisse (1,1%);

- jusqu'au milieu 1978, on n'observe pas de différences importantes;

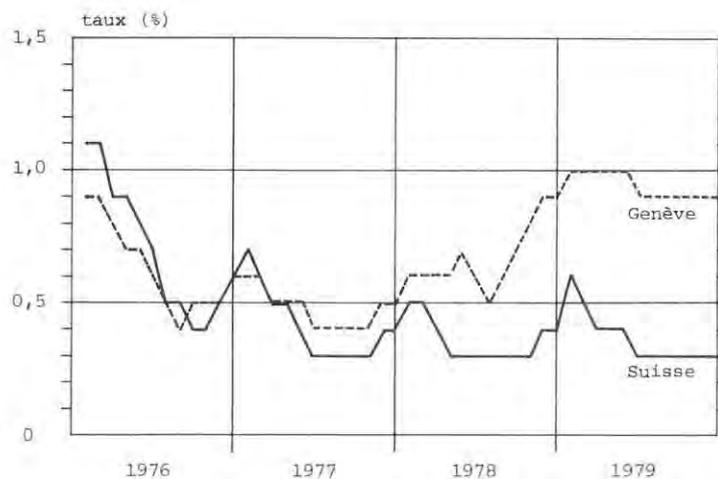
- alors que le taux suisse s'est établi à un faible niveau - abstraction faite de la traditionnelle poussée hivernale - le taux genevois a "décroché" au cours de l'année 1978 et se situe maintenant sensiblement plus haut (0,9%) que le taux suisse (0,3%).

1) Voir remarques de la page 56.

2) Voir page 49.

3) Voir pages 52-53.

4) Voir page 58.



Taux de chômage, selon le sexe, depuis 1975

Chiffres en août

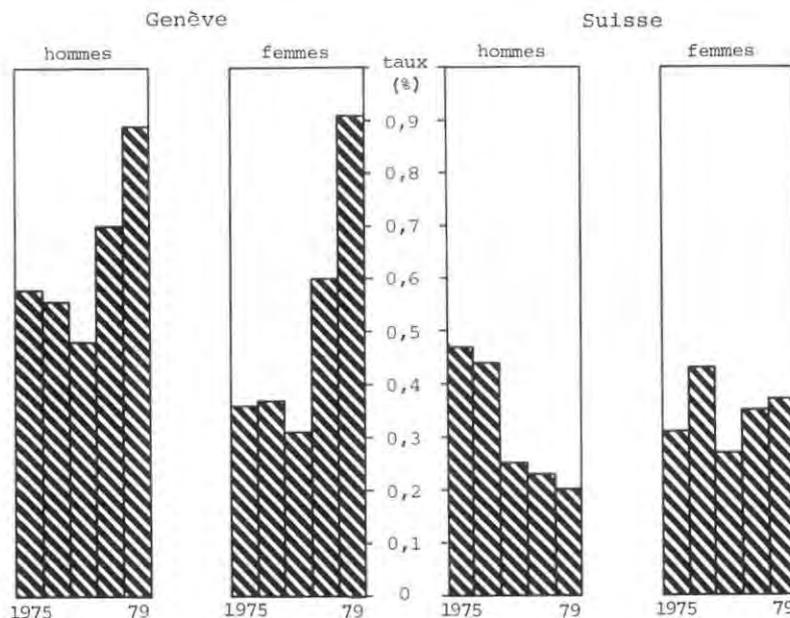
Rappelons que les taux de chômage sont calculés sur la base de la population résidente active recensée en 1970, donc de chiffres relativement anciens. Ces taux doivent donc être considérés dans leurs rapports plutôt que dans leur valeur absolue.

La comparaison Genève/Suisse de l'évolution des taux de chômage par sexe montre que :

- en 1979, les différences entre taux suisses et taux genevois sont beaucoup plus marquées que les différences entre hommes et femmes, soit à Genève, soit sur le plan suisse;

—l'augmentation du chômage à Genève au cours des deux dernières années est plus forte chez les femmes - le taux passe de 0,3% en 1977 à 0,9% en 1979 - que chez les hommes - de 0,5% à 0,9%. En 1979 les taux masculin et féminin sont donc identiques;

—sur le plan suisse, le chômage est stable depuis deux ans, avec un taux (hommes + femmes) de 0,3%¹⁾. Mais cette stabilité résulte d'une diminution des taux masculins (0,2% en 1979) et d'une augmentation des taux féminins (0,4% en 1979).



1) Voir page ci-contre.

Chômeurs complets selon le sexe, depuis 1976

(répartition en pour cent)

● A Genève comme sur le plan suisse, la part des femmes dans la population en chômage a augmenté au cours des années : si l'on se base sur les chiffres du mois d'août, l'évolution est la suivante :

Sur 1 000 chômeurs, on compte ... femmes

	en Suisse	à Genève
en 1975	257	274
1976	239	256
1977	352	262
1978	411	302
1979	487	379

Cette augmentation s'explique vraisemblablement d'abord par l'évolution des branches économiques :

Au moment de sa réapparition (1975/76), le chômage frappait d'abord des branches où les emplois féminins sont relativement peu importants (métallurgie, machines, arts graphiques, etc.) ; actuellement le chômage sévit aussi, et surtout, dans les branches "féminisées" (bureau, commerce, hôtellerie, enseignement, etc.).

● On constate également que la proportion de femmes dans la population en chômage est plus faible à Genève (38% en août 1979) que dans l'ensemble de la Suisse (49%).

Cette disproportion n'est pas due à une plus faible participation des femmes à la vie active à Genève :

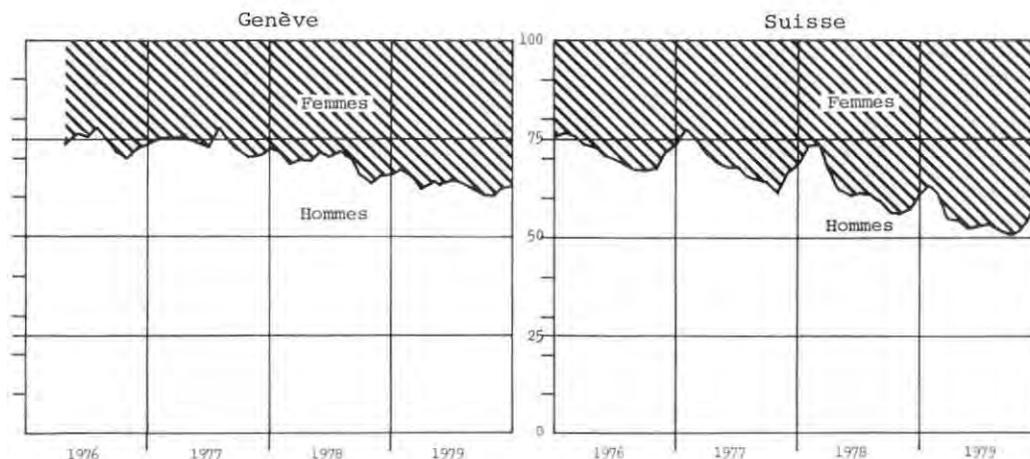
- en 1970 (dernier recensement de la population), la proportion des femmes dans la population active était plus élevée à Genève (38%) que dans l'ensemble de la Suisse (34%) ;

- en 1970, les divers indices mesurant l'intensité de l'activité (taux global, taux comparatif)²⁾ indiquaient pour Genève une activité féminine supérieure à la moyenne suisse ;

- en 1975 (dernier recensement des entreprises), la proportion d'emplois occupés par des femmes était également plus élevée à Genève (37,3%) que dans l'ensemble du pays (30,8%)³⁾.

● Cette disproportion ne paraît pas non plus devoir être imputée aux structures économiques, du moins pas entièrement, puisque les branches qui connaissent un important chômage féminin ne sont pas moins importantes, relativement, à Genève que sur le plan suisse.

Il n'est pas exclu que la réponse tienne principalement au fait que les possibilités de formation professionnelle pour les jeunes filles sont particulièrement variées à Genève et permettent une meilleure insertion dans la vie professionnelle. Il est d'ailleurs à observer (voir graphique 33 page 75) que c'est surtout chez les femmes de moins de 25 ans que Genève se distingue par un moindre chômage.



1) En fin d'année, surtout sur le plan suisse, on assiste à une augmentation passagère de la proportion d'hommes, due au chômage saisonnier dans les métiers de la construction.

2) Voir "Démographie genevoise" (SCS/SRS 1978), page 192.

3) Non compris les emplois agricoles.

Chômeurs complets selon le sexe, par groupes de professions

L'augmentation de la proportion de femmes dans la population en chômage, entre 1976 et 1979 ¹⁾, s'explique de deux façons :

- C'est dans des professions où les femmes représentent une part importante de la population active (bureau-commerce, hôtellerie), que le chômage a en général augmenté depuis 1976. Au contraire, dans les professions ouvrières ou techniques, où les femmes sont relativement moins nombreuses, le chômage a diminué ou n'a que peu augmenté (métallurgie-machines, professions techniques) ²⁾.
- De plus, le tableau ci-dessous montre que dans la plupart des professions, la part des femmes dans la population en

chômage a augmenté :

bureau-commerce : la proportion des femmes passe d'environ 35% en 1977 à 50% en 1979;

hôtellerie : cette proportion passe de 40% à plus de 50%;

"autres professions" : dans ce groupe où sont notamment classées les personnes dont la profession n'est pas clairement définie, la proportion de femmes passe d'environ 5% à environ 25%.

- Etant donné que ces proportions sont calculées sur des effectifs relativement faibles, il existe, dans la majorité des groupes de professions, une forte dispersion autour de la tendance moyenne. Ces chiffres sont à considérer dans leur grandes tendances.

1) Voir page précédente.

2) Voir graphique 17 page 47.

Nombre de femmes pour 100 chômeurs

Groupes de professions	1977			1978			1979		
	avril	août	déc.	avril	août	déc.	avril	août	déc.
Agriculture						0	10		25
Professions liées à la production industrielle :									
alimentation, boissons, tabac						10	40	42	38
vêtements					29	58	50	64	64
arts graphiques	26		28	48	32	19	36	33	30
métallurgie, machines	4	7	7	19	18	8	17	19	9
horlogerie, bijouterie					50	50	44	62	59
Professions du bâtiment	6		0	0	8	4	4	5	0
Professions non liées à la production :									
professions techniques	5	7	9	9	10	10	13	14	17
bureau, commerce	34	35	42	44	41	47	49	47	49
transports, communications	3	9	10	5	5	11	5	9	14
hôtellerie, service de maison	41	42	41	40	41	54	54	55	47
hygiène, nettoyage	48	45	38	50	38	49	55	44	53
droit, ordre public				13	9	33	60	35	33
soins médicaux	64		62	76	74	63	61	61	59
professions scientifiques et artist.	42	50	31	32	34	36	34	42	39
enseignement, social	60	53	57	69	50	51	61	60	50
"autres professions"	4	6	3	9	23	11	11	22	27
Ensemble des professions	25	26	27	31	30	34	36	38	37

1) Seuls les groupes de professions ayant compté au moins 10 chômeurs lors de l'un des relevés d'avril 1977 à décembre 1979 ont été pris en considération.

Pour les groupes pris en considération, les proportions n'ont été calculées que lorsque le nombre de chômeurs était supérieur à 10.

Chômeurs complets, selon le sexe et l'âge

La répartition des chômeurs selon l'âge est représentée ici à trois moments : fin décembre 1977, 1978 et 1979.

Une remarque : contrairement à ce qu'on observe dans d'autres cantons ¹⁾, le chômage à Genève est un phénomène plutôt diffus, qui frappe pratiquement avec la même intensité hommes et femmes, jeunes et moins jeunes.

● Nombre absolus (graphique a)

L'augmentation de l'effectif des chômeurs, de 1977 (total 873) à 1979 (total 1 546), ne modifie pas la distribution du chômage selon l'âge : chez les femmes comme chez les hommes le nombre de chômeurs est maximum entre 20 et 24 ans et décroît régulièrement avec l'âge.

La classe d'âges 15-19 ans doit être considérée un peu à part : en 1970 déjà ²⁾ le taux d'activité des moins de 20 ans était relativement bas à Genève (moins de 50% d'actifs, chez les jeunes gens comme chez les jeunes filles); ce taux a vraisemblablement encore diminué depuis 1970, ce qui explique - entre autres³⁾ - le faible nombre de chômeurs chez les moins de 20 ans.

1) Voir pages 70-71.

2) Voir pages 24-25.

3) La recherche d'un premier emploi chez les jeunes, même lorsqu'elle est difficile, ne débouche pas automatiquement sur une inscription au chômage.

● Répartition pour 1 000 (graphique b)

Cette répartition n'a pas varié, de 1977 à 1979 : l'augmentation du chômage, entre les deux dates, est sans effet sur la "pyramide des âges" des chômeurs.

A fin 1979, environ un tiers des chômeurs ont entre 20 et 30 ans, environ 28% entre 30 et 40 ans, environ 18% entre 40 et 50 ans, environ 15% entre 50 et 60 ans. Les moins de 20 ans ne représentent que 2% du total.

● Taux de chômage selon l'âge (graphique c)

Convertis en taux, donc rapportés à l'effectif de la population active, les chiffres du chômage laissent apparaître une certaine différence entre hommes et femmes :

Chez les femmes, la courbe des taux de chômage selon l'âge est remarquablement plate : en 1979, la variation est limitée entre 1,1% (entre 25 et 29 ans) et 0,8/0,9% (au-dessus de 40 ans).

Chez les hommes, alors que le taux moyen est de 1%, il atteint 1,6% chez les 20-24 ans, descend jusqu'à 0,8% à 40-49 ans pour atteindre 0,8%, puis remonte après 50 ans (1,2% chez les 60-64 ans).

Tableau 15

Chômeurs complets selon le sexe et le groupe d'âges

	HOMMES								FEMMES							
	- 20	20/24	25/29	30/39	40/49	50/59	60 +	TOTAL	- 20	20/24	25/29	30/39	40/49	50/59	60 +	TOTAL
chiffres absolus																
1976	23	244		165	135	92	40	699	10	83		62	40	49	8	252
1977	16	101	85	171	133	89	38	633	13	50	40	66	36	32	3	240
1978	37	203	177	268	196	120	48	1 049	26	130	80	136	82	76	13	543
1979	16	153	150	270	180	148	59	976	12	94	96	161	107	84	16	570
°/oo chômeurs ¹⁾																
1976	33	349		236	193	132	57	1 000	40	329		246	159	194	32	1 000
1977	25	160	134	270	210	141	60	1 000	54	208	167	275	150	133	13	1 000
1978	35	194	169	255	187	114	46	1 000	48	239	147	251	151	140	24	1 000
1979	16	157	154	277	184	152	60	1 000	21	165	168	283	188	147	28	1 000
°/oo actifs ²⁾																
1976	5,7	12,1		6,0	5,7	5,5	7,3	7,2	1,9	4,7		4,1	3,2	5,5	3,8	4,1
1977	3,9	11,5	7,5	6,3	5,6	5,2	7,2	6,5	2,4	5,5	4,6	4,3	2,9	3,5	1,5	3,9
1978	8,5	22,1	16,0	9,9	8,2	6,7	9,4	10,6	4,7	14,0	9,2	8,7	6,5	8,0	6,8	8,6
1979	3,5	16,1	13,7	10,1	7,5	8,0	11,8	9,8	2,1	9,9	11,3	10,2	8,4	8,7	8,6	8,9

1) répartition pour 1 000 chômeurs de chaque sexe.

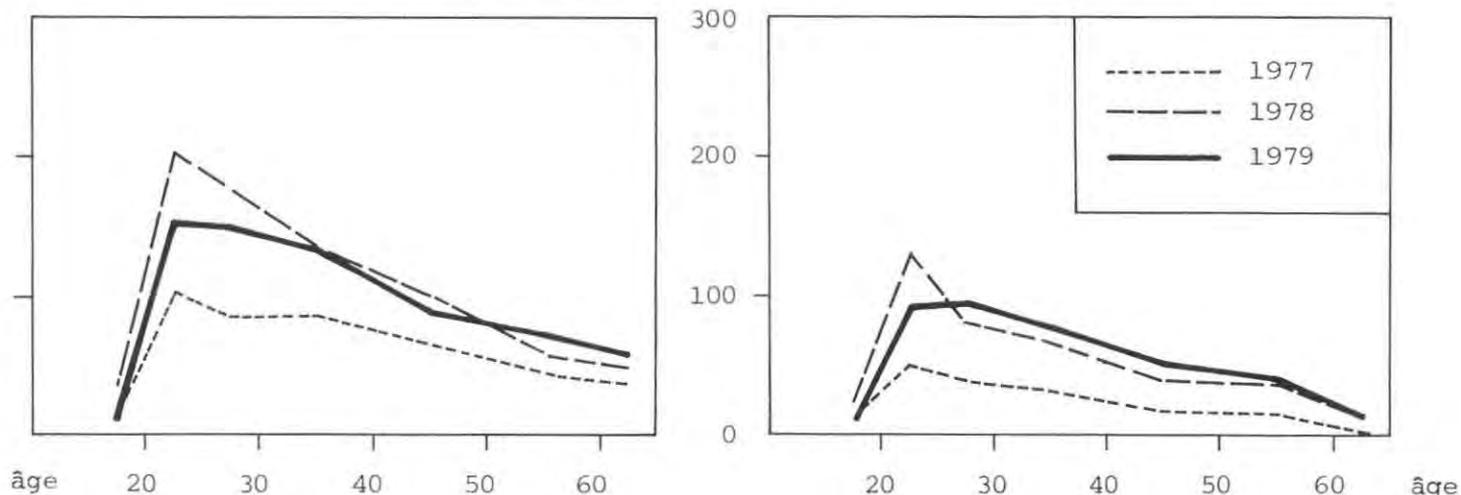
2) taux pour 1 000 actifs de chaque catégories de sexe et d'âge.

Chômeurs complets selon le sexe et l'âge, en 1977, 1978, 1979
(chiffres en décembre)

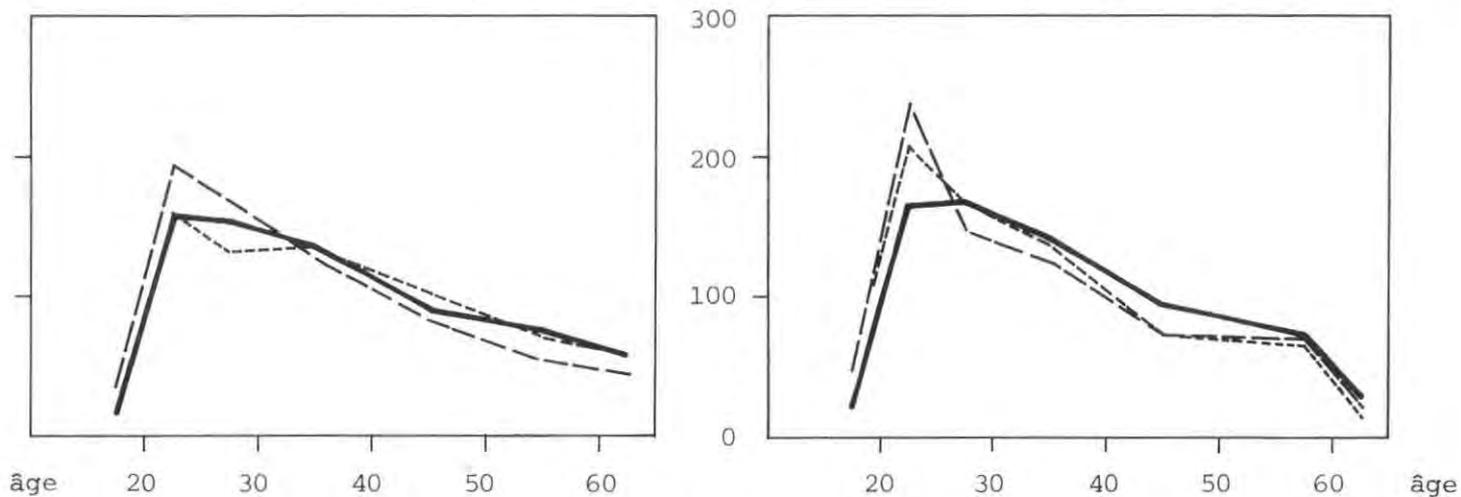
Hommes

Femmes

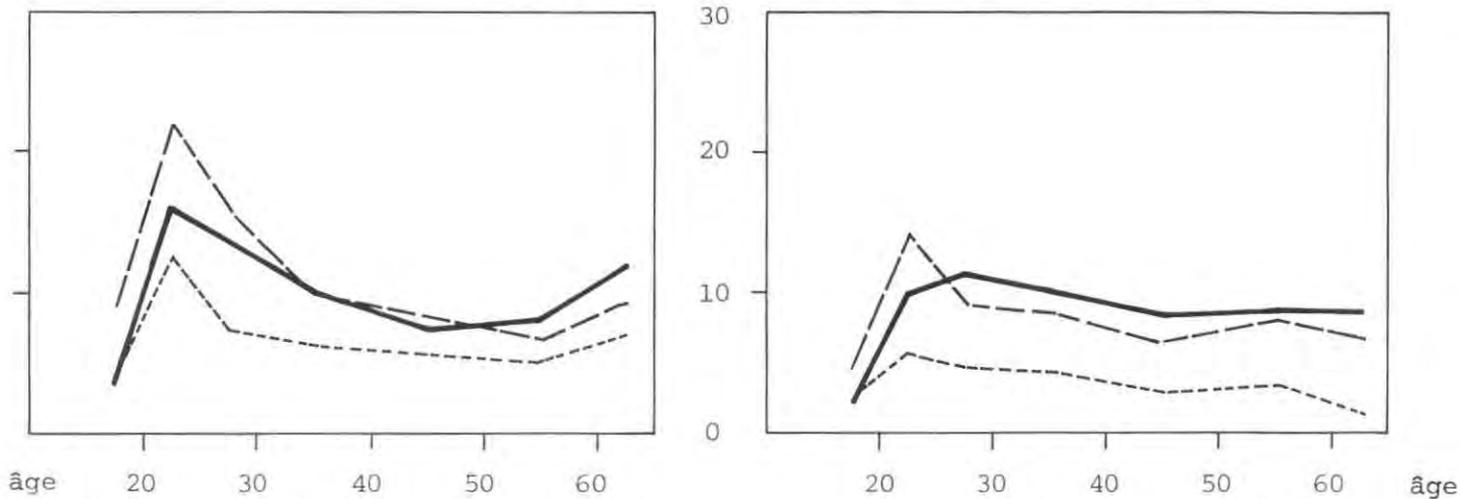
a) nombres absolus



b) répartition pour 1 000 chômeurs de chaque sexe



c) taux pour 1 000 actifs de chaque groupe d'âge



Durée moyenne de chômage, selon le sexe, de 1976 à 1979

La statistique mensuelle de l'Office cantonal de l'emploi donne la répartition des chômeurs complets selon le nombre de mois de chômage. Sur la base de ces chiffres, il est possible de calculer des durées moyennes de chômage, par sexe et par groupes de professions¹⁾.

- Première constatation, la durée moyenne de chômage est pratiquement la même chez les hommes et chez les femmes (graphique ci-dessous). Elle varie entre 2 et 4 mois durant la période 1976/79.
- Seconde constatation, il existe une relation entre la durée moyenne de chômage et la variation du nombre total de chômeurs : l'augmentation saisonnière du nombre des chômeurs, en fin d'année, provoque une diminution de la durée moyenne de chômage puisqu'elle augmente temporairement le nombre et la proportion des personnes se trouvant dans leur premier mois de chômage. Dans la première partie de l'année, la durée moyenne de chômage augmente car le flux d'entrées (nouveaux chômeurs) diminue.

- A fin 1979, la durée moyenne de chômage est de 3,3 mois, contre 2,3 mois une année auparavant (fin 1978) : la recrudescence du chômage dans la deuxième partie de 1978, la diminution plutôt modérée enregistrée en 1979 sont à l'origine d'un allongement marqué de la durée moyenne du chômage.

- Les comparaisons entre professions sont difficiles, du fait que les effectifs sont souvent trop faibles pour être significatifs. D'autre part, le droit aux indemnités de chômage étant limité dans le temps - la période de chômage est interrompue par un placement temporaire si la personne en chômage n'a pas retrouvé un emploi dans sa profession - les statistiques relatives à la durée de chômage doivent être interprétées avec prudence. Elles ne font d'ailleurs pas apparaître de différences considérables entre professions (graphique 23).

Graphique 22 Durée moyenne de chômage, en mois révolus

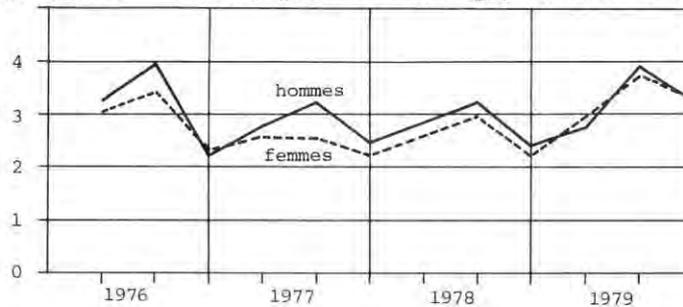
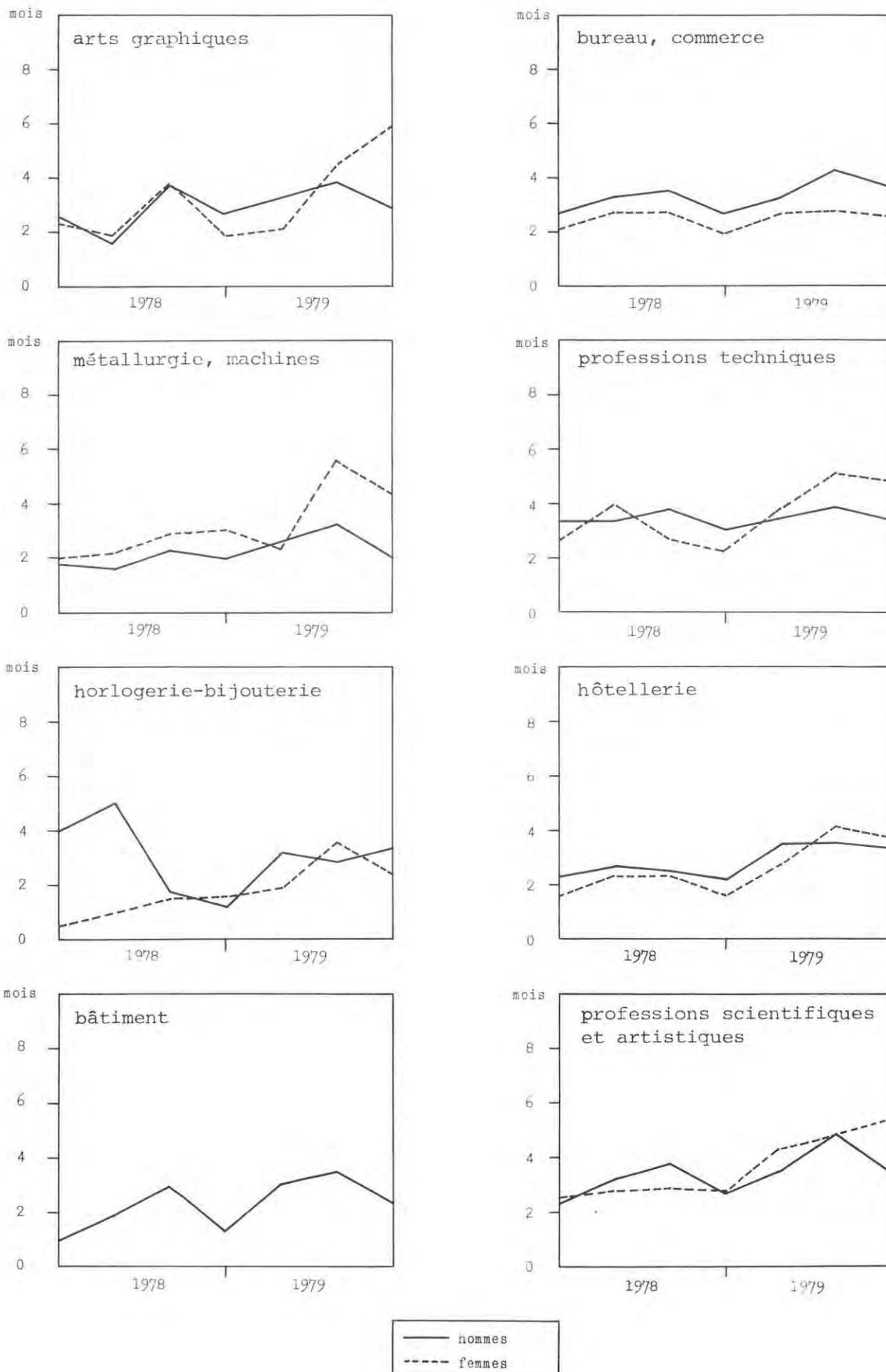


Tableau 16 Durée moyenne de chômage, en mois révolus

	hommes			femmes		
	avril	août	décembre	avril	août	décembre
1976	3,23	3,95	2,16	3,05	3,42	2,38
1977	2,79	3,20	2,47	2,60	2,58	2,28
1978	2,86	3,24	2,42	2,62	2,97	2,26
1979	2,79	3,93	3,30	2,96	3,76	3,34

1) En fait, il faudrait plutôt parler d'ancienneté moyenne - celle-ci se rapportant au stock de chômeurs en fin de mois - alors que la durée moyenne devrait être calculée par rapport au flux des personnes quittant mensuellement le chômage.

Durée de chômage, selon le sexe et le groupe de professions
(durée moyenne, en mois révolus)



Chômeurs complets, dans les principaux groupes de professions, en août 1979

Les trois graphiques suivants, relatifs au chômage par groupes de professions, se réfèrent à la situation du mois d'août 1979, mais les caractéristiques du chômage n'ont pas fondamentalement changé depuis lors, et cette description s'applique dans les grandes lignes à la situation actuelle.

Au sujet du calcul des taux de chômage par groupes de professions, il faut rappeler qu'ils doivent être considérés avec une certaine prudence, pour deux raisons :

- les données de référence (population résidente active) sont relativement anciennes (recensement fédéral de 1970),
- les effectifs en cause (nombres de chômeurs ou population active par groupes de professions) sont souvent très faibles, et leur mise en rapport peut donner lieu à des fluctuations erratiques¹⁾.

Dernière remarque préalable, les groupes de professions définis par l'OFIAMI sont, pour certains, hétérogènes. C'est en particulier le cas du principal de ces groupes, celui du "bureau, commerce, administrations" qui englobe, entre autres, les vendeurs, les cadres d'entreprise, les dactylographes, les informaticiens. On trouvera plus loin²⁾ quelques données plus détaillées.

● Graphique 24 : Genève

Les groupes de professions sont classés par ordre numérique décroissant : En chiffres absolus, le groupe comptant le plus grand nombre de chômeurs est celui du "commerce, bureau, administration" : en août 1979, 474 chômeurs soit 30,5% du total des chômeurs. Viennent ensuite les "autres professions" : 217 chômeurs (14% du total); sur ces 217 personnes, on compte 135 cas de profession "indéterminée".

Troisième groupe en importance, l'hôtellerie avec 170 chômeurs (10,9% du total). Ces trois premiers groupes représentent, au total, plus de la moitié des chômeurs du canton (55,4%).

Taux pour 100 actifs : converti en taux, le classement des groupes de professions est tout différent. Le groupe des "autres professions" arrive en tête (2,6%), mais ce chiffre est sans grande signification³⁾. Il est intéressant de constater que le taux de chômage des professions "bureau, commerce" (0,8%) est inférieur à la moyenne (0,9% pour l'ensemble des professions). C'est dans les professions scientifiques et artistiques que l'on enregistre le taux de chômage le plus élevé (1,9%). Trois autres groupes dépassent également la moyenne (0,9%) : il s'agit des arts graphiques (1,5%), des professions techniques (1,3%) et de l'hôtellerie (1,1%).

● Graphique 25 : Genève/Suisse, chiffres absolus

Dans l'ensemble de la Suisse comme à Genève, le groupe comptant le plus grand nombre de chômeurs est celui des professions "bureau, commerce" : 474 chômeurs sur 1 553 à Genève (30,5%), 2 204 sur 8 115 en Suisse (27,2%). Le groupe des "autres professions" vient également en seconde position à Genève (14% du total) et en Suisse (13,3%).

Genève se distingue de l'ensemble de la Suisse par un nombre relativement plus faible de chômeurs dans "enseignement et assistance sociale" (3% des chômeurs à Genève, 8,9% en Suisse) et "horlogerie, bijouterie" (1,4% à Genève et 7,5% en Suisse).

Dans ces graphiques, n'ont été retenus que les groupes de professions pour lesquels le nombre de chômeurs en août 1979, ainsi que l'effectif de la population active en 1970, étaient suffisamment importants pour que le calcul des taux ait encore une certaine signification.

La mise en rapport de deux séries de chiffres d'origine différente - population résidente active selon le recensement de 1970 d'une part, statistique mensuelle des chômeurs, d'autre part - pose le problème de la signification et de l'interprétation des nomenclatures socio-économiques. L'exemple suivant le montre clairement :

En 1970, la branche économique "industrie chimique" comptait 2 607 actifs à Genève. Sur ces 2 607 personnes, 1 282 étaient des ouvriers (situation professionnelle). Mais les professions ouvrières de la chimie ne groupaient que 341 personnes; les 1 282 - 341 = 941 autres ouvriers exerçaient un métier qui n'était pas propre à la chimie.

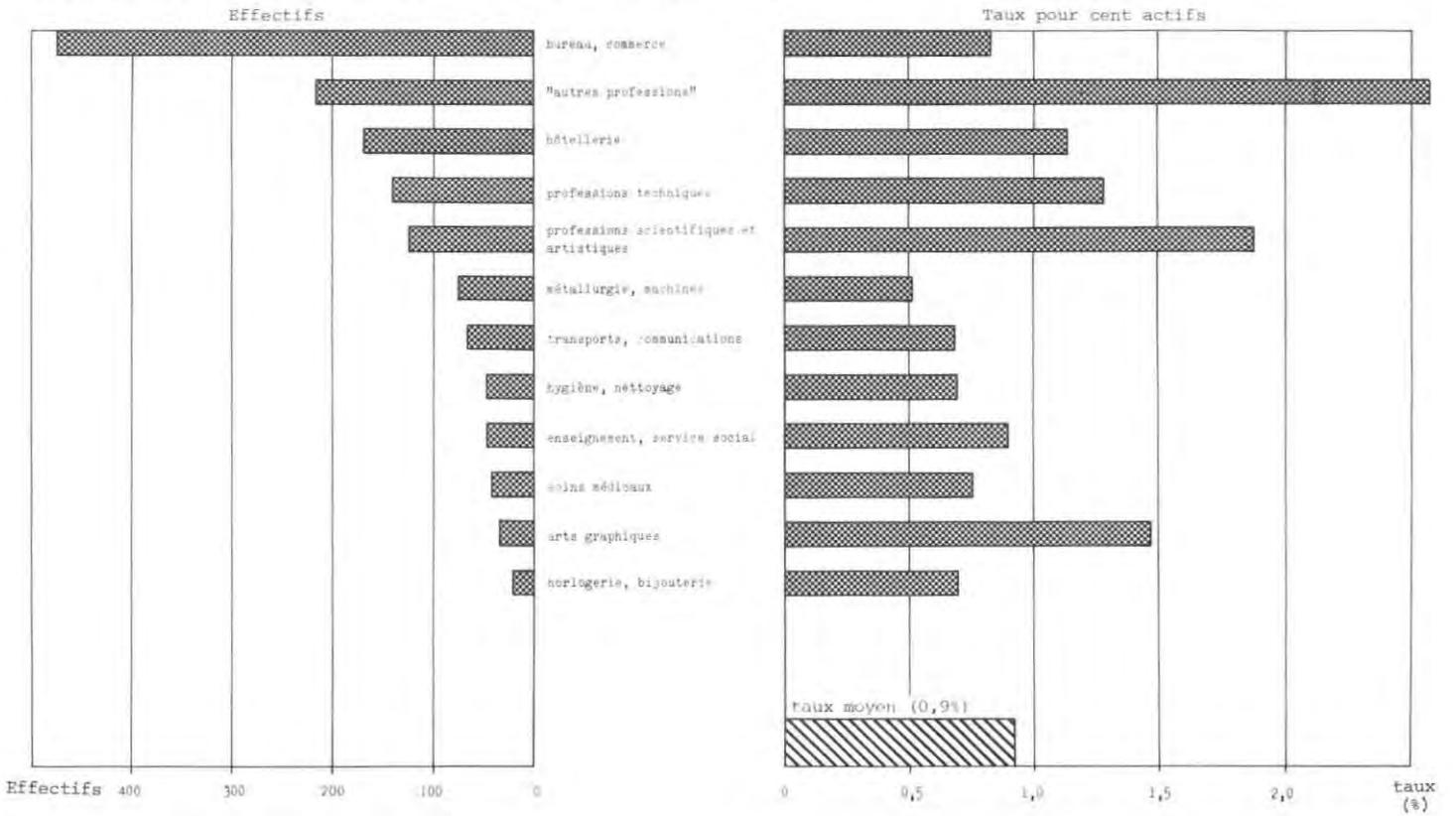
Si l'on rapporte les 6 chômeurs des professions de la chimie recensés en août 1979 à Genève à un chiffre de référence de 1 282 ou 341 actifs, on obtiendra un taux de chômage de 1,8% ou de 0,5% !

1) Voir encadré ci-dessus

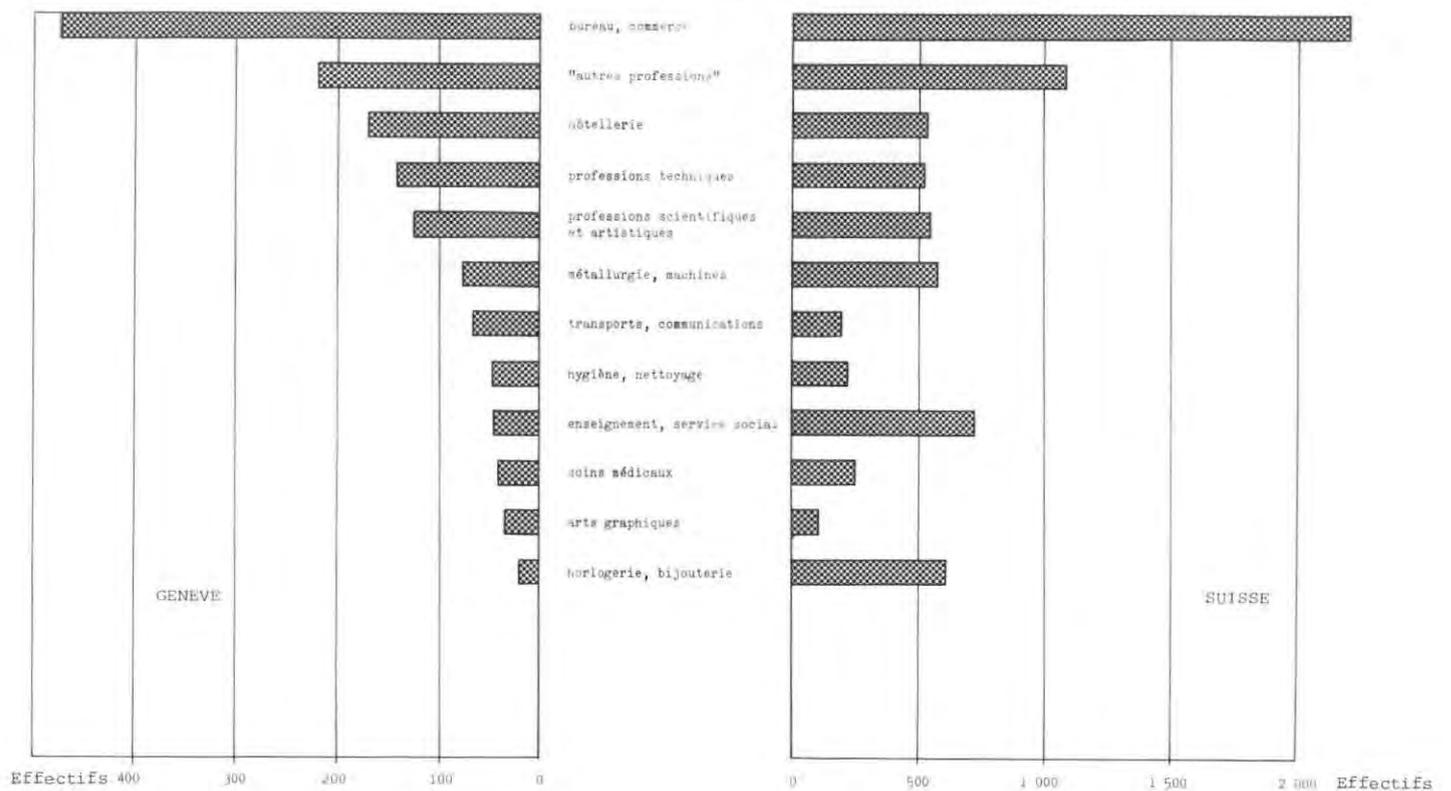
2) voir pages 78-79

3) Car en 1970 (référence pour le chiffre de la population résidente active), on n'avait classé qu'un nombre très faible de travailleurs dans les "professions indéterminées" (2 704). Ce chiffre peut difficilement être mis en relation avec les 135 chômeurs de profession indéterminée d'août 1979.

Graphique 24 Chômeurs complets à Genève; chiffres absolus et taux pour 100 actifs



Graphique 25 Chômeurs complets à Genève et en Suisse; chiffres absolus



● Graphique 26 : Genève/Suisse, taux %

La comparaison des taux de chômage par groupe professionnel (graphique ci-dessous) appelle deux remarques :

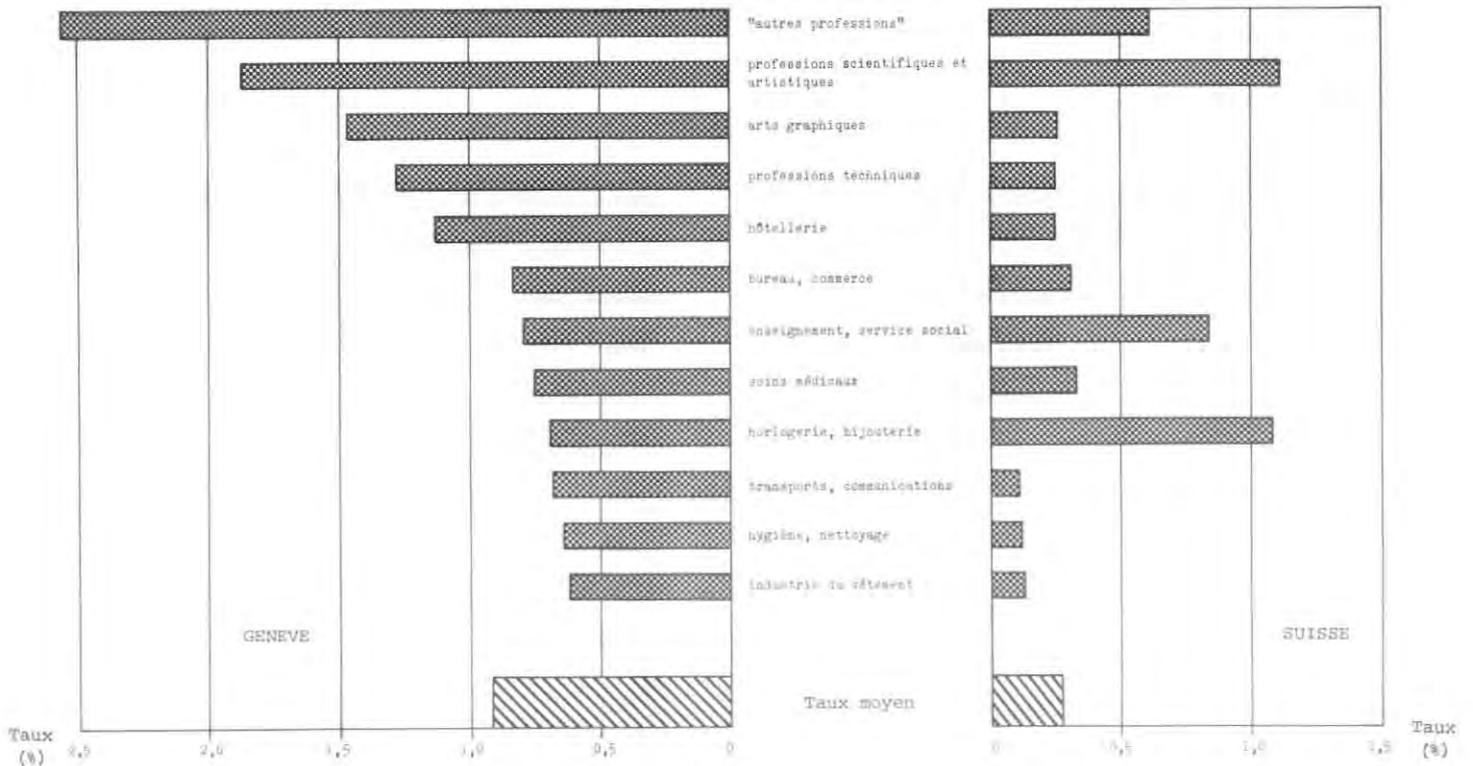
- sauf dans "horlogerie, bijouterie" et "enseignement, service social", les taux de chômage genevois sont systématiquement plus élevés que les taux suisses : la persistance, à Genève, d'un niveau général de chômage supérieur à la moyenne suisse, n'est pas dû à des phénomènes ponctuels - par exemple, difficultés de certaines branches économi-

ques (cas de l'horlogerie dans la région Jura-Neuchâtel-Soleure). Comme nous l'avons relevé à propos de la structure par âges (graphique 21), il s'agit d'un phénomène diffus; il est vraisemblablement dû en premier lieu au caractère urbain et frontalier du canton;

- Genève se différencie surtout de la moyenne suisse par un chômage relativement important dans les "autres professions" - groupe où figurent notamment les personnes dont la profession est mal définie - et au contraire relativement peu important dans l'enseignement et l'horlogerie.

Graphique 26

Chômeurs complets à Genève et en Suisse; taux pour 100 actifs



Taux de chômage¹⁾, selon le groupe de professions, depuis 1977

SUISSE

	Population active 1970	TAUX (pour mille)								
		1977			1978			1979		
		avril	août	décembre	avril	août	décembre	avril	août	décembre
Agriculture	237 757	0,3	0,2	0,5	0,2	0,2	0,5	0,2	0,2	0,6
Mines, carrières	1 636	3,1	1,8	0,0	1,2	0,0	2,4	2,4	0,0	3,7
Professions liées à la production, sauf bâtiment	759 130	4,9	2,1	2,9	2,5	1,9	3,8	3,4	2,2	2,0
alimentation, boissons, tabac	55 532	1,9	1,2	1,4	1,9	0,8	2,0	1,9	1,2	1,5
textiles	34 779	2,4	1,2	1,1	1,4	1,1	2,5	1,8	0,9	0,9
vêtements	61 531	2,8	1,8	2,3	3,1	2,2	3,0	3,3	2,3	1,8
bois et liège	73 210	2,5	1,0	1,6	1,1	0,7	1,6	1,0	0,7	0,6
papier	9 151	2,4	1,0	1,4	1,2	0,9	0,7	1,5	1,4	0,7
arts graphiques	40 385	8,7	4,5	5,4	4,3	2,9	4,9	3,9	2,6	2,6
cuir	16 993	1,8	1,1	0,8	1,5	0,9	1,7	1,3	0,8	0,9
chimie, plastiques, caoutchouc	19 842	1,8	1,4	1,4	1,2	3,4	2,9	2,0	1,2	0,9
pierre, terre, verre	13 907	2,4	1,7	2,8	2,4	1,2	2,4	1,5	0,7	2,2
métallurgie, machines	369 903	6,0	2,3	3,6	2,7	1,8	3,3	2,6	1,6	2,0
horlogerie, bijouterie	56 723	8,0	3,3	3,3	4,2	4,2	14,5	15,2	10,8	6,2
autres	7 174	3,2	1,8	2,9	2,4	3,2	5,7	3,6	3,2	4,2
Professions liées à la production dans le bâtiment	187 654	3,2	1,1	4,4	1,5	0,8	3,5	1,0	0,5	2,3
Professions non liées directement à la production	1 809 600	5,2	3,5	4,6	4,3	3,5	5,2	4,6	3,5	3,8
professions techniques	207 563	8,3	5,5	6,7	5,0	3,3	5,1	3,5	2,5	3,0
bureau, commerce, administration	705 840	4,4	3,2	3,9	3,6	3,1	4,3	4,1	3,1	3,2
transports et communications	175 798	2,3	1,1	2,3	1,6	1,0	2,3	1,6	1,1	1,8
hôtellerie, service de maison	215 191	2,7	1,5	2,8	2,8	2,3	4,4	3,5	2,5	3,3
hygiène, nettoyage	95 795	2,7	1,4	1,9	2,2	1,7	2,3	2,4	2,2	2,0
droit, sûreté, ordre public	24 533	2,0	1,8	2,0	3,0	2,7	2,4	2,8	2,3	2,3
soins médicaux	73 799	3,3	2,5	3,8	3,8	2,7	4,1	4,0	3,3	3,4
professions scientifiques et artistiques	48 640	11,7	9,5	11,4	13,1	10,2	12,3	13,1	11,1	9,4
enseignement, assistance sociale	86 125	7,9	6,5	8,7	8,9	8,2	10,4	9,6	8,4	8,9
autres	176 316	10,0	6,1	8,2	8,0	6,2	10,4	9,3	6,1	6,7
T O T A L	2 995 777	4,6	2,8	3,9	3,4	2,6	4,3	3,7	2,7	3,0

GENEVE

	Population active 1970	TAUX (pour mille)								
		1977			1978			1979		
		avril	août	décembre	avril	août	décembre	avril	août	décembre
Agriculture	2 975	1,3	1,7	1,3	2,4	2,4	3,7	3,4	2,0	4,0
Mines, carrières	28	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Professions liées à la production, sauf bâtiment	28 705	5,1	2,5	4,8	5,1	5,6	8,8	8,7	6,4	7,8
alimentation, boissons, tabac	2 021	1,0	1,0	4,5	4,0	2,5	5,0	7,4	5,9	6,4
textiles	99	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,1	10,1	0,0	0,0
vêtements	2 244	4,0	1,8	1,3	3,1	6,2	10,7	4,5	6,2	4,9
bois et liège	2 186	0,5	0,5	0,5	1,4	3,2	4,1	3,2	1,8	0,5
papier	142	7,0	0,0	0,0	14,1	7,0	7,0	28,2	28,2	14,1
arts graphiques	2 242	8,5	3,1	8,0	9,4	8,5	12,0	17,4	14,7	12,0
cuir	640	3,1	1,6	1,6	1,6	3,1	9,4	4,7	6,3	6,3
chimie, plastiques, caoutchouc	341	8,8	5,9	2,9	11,7	11,7	14,7	14,7	17,6	26,4
pierre, terre, verre	480	4,2	16,7	18,8	10,4	14,6	12,5	14,6	6,3	10,4
métallurgie, machines	14 986	6,7	2,7	5,5	5,9	5,7	8,9	8,5	5,1	7,4
horlogerie, bijouterie	3 047	2,6	1,6	2,0	2,0	2,6	7,2	8,2	6,9	10,5
autres	277	0,0	3,6	10,8	7,2	28,9	28,9	21,7	21,7	36,1
Professions liées à la production dans le bâtiment	9 336	1,9	0,2	1,4	2,1	1,4	2,9	2,8	2,0	2,6
Professions non liées directement à la production	129 159	5,6	4,1	5,6	6,3	6,5	10,1	10,6	10,4	10,0
professions techniques	11 023	10,7	10,5	10,3	12,1	11,1	11,3	12,2	12,8	11,0
bureau, commerce, administration	56 938	4,8	3,9	4,9	5,3	4,7	8,0	9,2	8,3	8,2
transports et communications	9 884	3,9	2,3	4,2	4,2	4,4	6,5	7,5	6,8	8,1
hôtellerie, service de maison	14 997	4,7	2,1	4,6	5,6	7,5	14,3	12,5	11,3	10,9
hygiène, nettoyage	7 480	4,1	1,5	2,1	4,3	3,5	6,7	7,1	6,4	6,8
droit, sûreté, ordre public	2 306	2,2	3,5	3,5	6,9	9,5	5,2	7,8	6,1	5,2
soins médicaux	5 470	2,6	1,1	2,4	3,1	3,5	7,0	8,0	7,5	7,9
professions scientifiques et artistiques	6 699	9,0	7,8	10,7	12,5	13,7	18,2	19,7	18,7	15,4
enseignement, assistance sociale	5 921	5,1	2,5	5,1	2,7	5,7	7,9	6,1	7,9	7,8
autres	8 441	3,4	5,7	8,8	10,1	11,7	20,5	23,5	25,7	23,9
T O T A L	170 203	5,2	3,6	5,1	5,8	6,0	9,4	9,9	9,1	9,1

1) Rapport entre le nombre de chômeurs complets et l'effectif de la population active de référence (recensement fédéral de 1970).

chapitre IV

chômage, évolution par cantons

Depuis l'apparition du chômage en Suisse (fin 1974/début 1975), on a pu observer qu'il existait de fortes disparités entre cantons. En 1979, le taux de chômage était environ 10 fois plus élevé dans les cantons de Genève, du Jura ou du Tessin qu'en Suisse centrale ou orientale.

- Une première remarque : plus le niveau général du chômage est faible - c'est encore le cas de la Suisse actuellement - plus les risques de cas particuliers, de valeurs aberrantes, sont élevés. Illustrons ceci par un exemple, qui se rapporte au mois de mars 1978 :

- à cette date, en Suisse, le taux global de chômage était de 0,4%. Par cantons, il variait entre 0,1% (entre autres, Argovie) et 1,0% (Valais);
- en France - pays qui connaît un niveau de chômage beaucoup plus élevé - le taux global était de 4,9%. Par régions, les variations étaient beaucoup moins marquées : entre 3,2% (Alsace) et 7,3% (Languedoc-Roussillon).

Certes, on peut dire que le chômage est 10 fois plus important dans le Valais (1%) qu'en Argovie (0,1%). Mais,

- le taux de chômage du Valais reste "dans l'absolu" relativement faible, trois fois plus faible que dans la région française la moins touchée par le chômage;
- en avril 1978, le taux de chômage du Valais était redescendu à 0,3% (fin du chômage saisonnier dans le bâtiment) : le taux valaisan n'était plus que de 3 fois plus élevé que celui d'Argovie;

- En ce qui concerne les taux d'augmentation - mensuelle ou annuelle - les comparaisons entre cantons sont également à prendre avec circonspection :

- une augmentation de l'effectif des chômeurs de 5 unités, qui est en elle-même négligeable, se traduira à Genève par un taux d'augmentation¹⁾ de 0,3%, dans le Valais de 5%, à Uri de 71%.
- inversement, une diminution du taux de chômage de 10% correspondra en valeurs absolues¹⁾ à - 150 chômeurs à Genève, - 10 dans le Valais et ... - 0,7 à Uri.

1) En se basant sur le nombre de chômeurs enregistrés en août 1979 :
Genève 1 553, Valais 102, Uri 7.

Ces exemples montrent que les comparaisons - entre cantons, entre professions - doivent être faites avec d'autant plus de prudence que les effectifs en cause restent faibles.

● Autre remarque : indépendamment de l'évolution économique, certains facteurs socio-économiques peuvent influencer le niveau du chômage dans les cantons; citons :

- Importance de la population active indépendante, des auxiliaires familiaux, soit de personnes qui ne sont pas astreintes à l'assurance-chômage et qui apparaissent probablement rarement dans les statistiques du chômage.
A titre d'exemple, en 1970 sur 100 personnes actives on comptait 38 indépendants ou auxiliaires familiaux en Appenzell R.I., contre 7 à Bâle-Ville ou 9 à Genève.
- Importance de la population active saisonnière et frontalière, qui peuvent être plus ou moins fortement utilisées comme "amortisseurs conjoncturels" par les gouvernements cantonaux.
- Facteurs culturels : exemple, il est peut-être plus difficile de supporter une situation de chômeur dans une petite localité que dans l'anonymat d'une grande ville.
- Effets induits par les mesures d'aide aux chômeurs (assurance-chômage, emplois temporaires), qui sont plus ou moins développées selon les cantons. Ces effets peuvent être de deux ordres : d'une part, les mesures ont-elles une influence sur la décision des chefs d'entreprise dans le cas où des licenciements sont envisagés ? D'autre part, peuvent-elles être perçues par certains "usagers" comme un service public ? Autrement dit, l'extension des prestations conduit-elle à la banalisation du chômage ?

Table des matières

	pages
Taux de chômage, de 1975 à 1979	62
Offres et demandes d'emploi, en 1979	66
Evolution des offres et demandes d'emploi, depuis 1975	68
Chômeurs complets selon le sexe et l'âge	70
Chômeurs complets selon le groupe de professions, depuis 1975	72
Offres et demandes d'emploi selon la profession	78
Taux de chômage; quelques comparaisons entre villes et cantons	80

Tableau 18

Taux de chômage par cantons, depuis 1976 ¹⁾

	1976			1977			1978			1979		
	avril	août	décembre									
Genève	0,7	0,4	0,6	0,5	0,4	0,5	0,6	0,6	0,9	1,0	0,9	0,9
Appenzell R.E.	0,3	0,2	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1
Appenzell R.I.	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Argovie	0,8	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1
Bâle-Campagne	1,1	0,5	0,6	0,6	0,4	0,4	0,4	0,4	0,6	0,6	0,5	0,3
Bâle-Ville	1,3	0,8	1,1	1,1	0,8	0,9	1,0	0,7	0,9	0,9	0,6	0,6
Berne	1,1	0,7	0,7	0,6	0,3	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2
Fribourg	0,4	0,3	0,5	0,4	0,2	0,4	0,3	0,2	0,5	0,4	0,2	0,3
Glaris	0,4	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Grisons	0,3	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Jura	0,7	0,6	0,6	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5	1,5	0,9	0,7	0,5
Lucerne	0,5	0,3	0,4	0,3	0,2	0,3	0,3	0,2	0,4	0,2	0,2	0,2
Neuchâtel	1,8	0,9	0,9	0,5	0,3	0,4	0,4	0,4	0,6	0,7	0,6	0,4
Nidwald	0,2	0,1	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Obwald	0,4	0,3	0,4	0,3	0,2	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3
Saint-Gall	0,6	0,2	0,3	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1
Schaffhouse	1,3	0,6	0,7	0,4	0,3	0,4	0,3	0,2	0,3	0,2	0,1	0,2
Schwytz	0,3	0,1	0,3	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Soleure	1,4	0,8	0,8	0,7	0,4	0,3	0,3	0,2	0,4	0,3	0,2	0,2
Tessin	0,8	0,6	0,8	0,7	0,5	0,7	0,7	0,7	1,2	1,1	0,9	1,0
Thurgovie	0,4	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Uri	0,2	0,1	0,3	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1
Valais	0,3	0,1	0,8	0,2	0,1	0,7	0,3	0,1	0,8	0,3	0,1	0,7
Vaud	0,9	0,5	0,6	0,4	0,3	0,5	0,3	0,3	0,5	0,4	0,3	0,3
Zoug	0,8	0,5	0,5	0,4	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Zurich	1,0	0,5	0,6	0,5	0,3	0,4	0,3	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2
SUISSE	0,9	0,5	0,6	0,5	0,3	0,4	0,3	0,3	0,4	0,4	0,3	0,3

1) Rapport entre le nombre de chômeurs complets et l'effectif de la population active de référence (recensement fédéral de 1970).

Tableau 19 Population active, offres et demandes d'emploi, par cantons

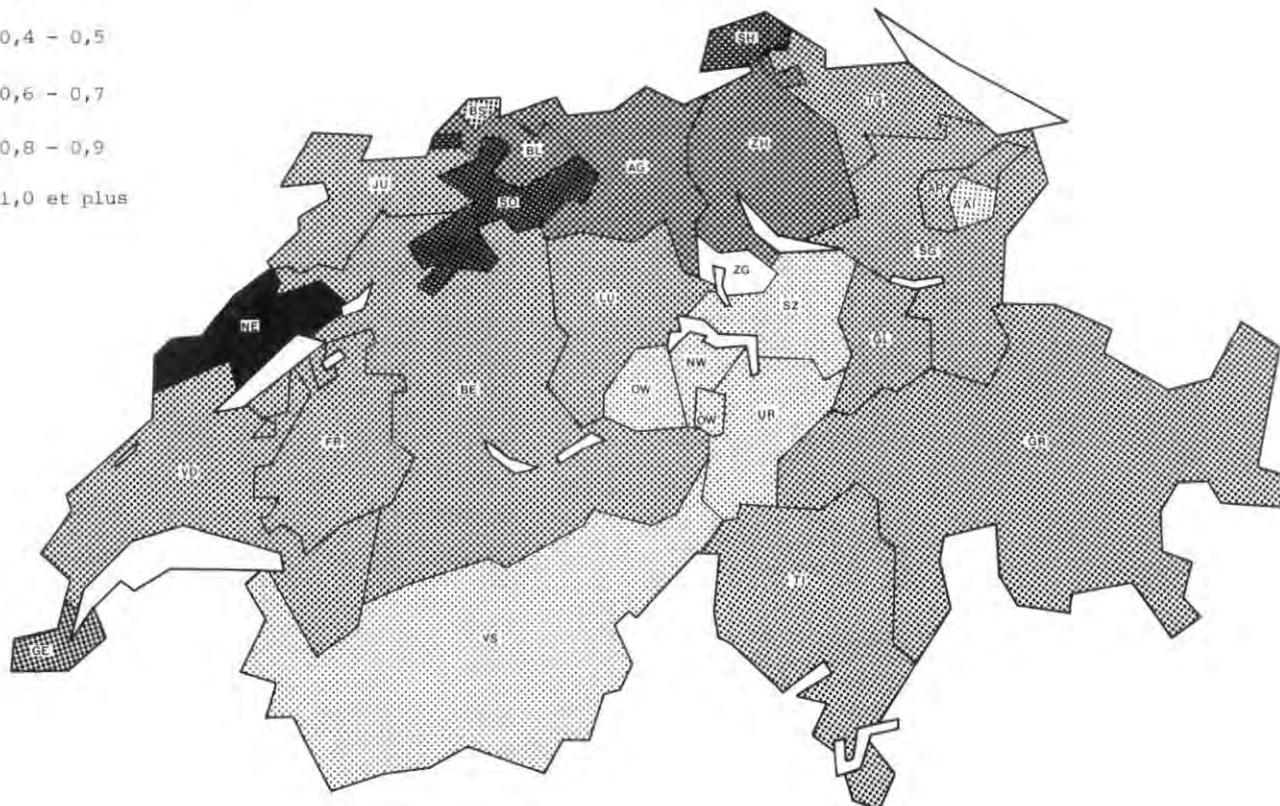
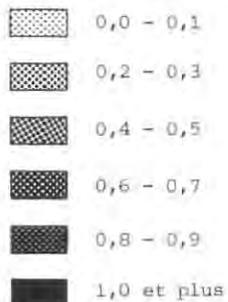
	Population active 1970	Août 1979			
		Chiffres absolus		Taux o/oo	
		Chômeurs	Offres	Chômeurs	Offres
Genève	170 203	1 553	941	9,1	5,5
Appenzell R.E.	22 765	20	40	0,9	1,8
Appenzell R.I.	6 408	-	3	0,0	0,5
Argovie	207 863	224	1 348	1,1	6,5
Bâle-Campagne	97 439	445	185	4,6	1,9
Bâle-Ville	121 190	704	588	5,8	4,9
Berne	430 943	803	626	1,9	1,5
Fribourg	78 541	154	143	2,0	1,8
Glaris	18 824	8	340	0,4	18,1
Grisons	76 372	71	93	0,9	1,2
Jura	30 553	206	175	6,7	5,7
Lucerne	128 504	239	60	1,9	0,5
Neuchâtel	85 783	488	31	5,7	0,4
Nidwald	11 401	11	-	1,0	0,0
Obwald	10 583	9	10	0,9	0,9
Saint-Gall	177 157	179	826	1,0	4,7
Schaffhouse	35 070	38	229	1,1	6,5
Schwytz	41 183	21	176	0,5	4,3
Soleure	109 391	255	631	2,3	5,8
Tessin	108 252	938	52	8,7	0,5
Thurgovie	86 777	23	85	0,3	1,0
Uri	14 266	7	71	0,5	5,0
Valais	89 364	102	119	1,1	1,3
Vaud	247 964	627	87	2,6	0,4
Zoug	31 035	36	85	1,2	2,7
Zurich	557 946	954	1 821	1,7	3,3
SUISSE	2 995 777	8 115	8 765	2,7	2,9

Voir graphique 28 page 67

Taux de chômage dans les cantons

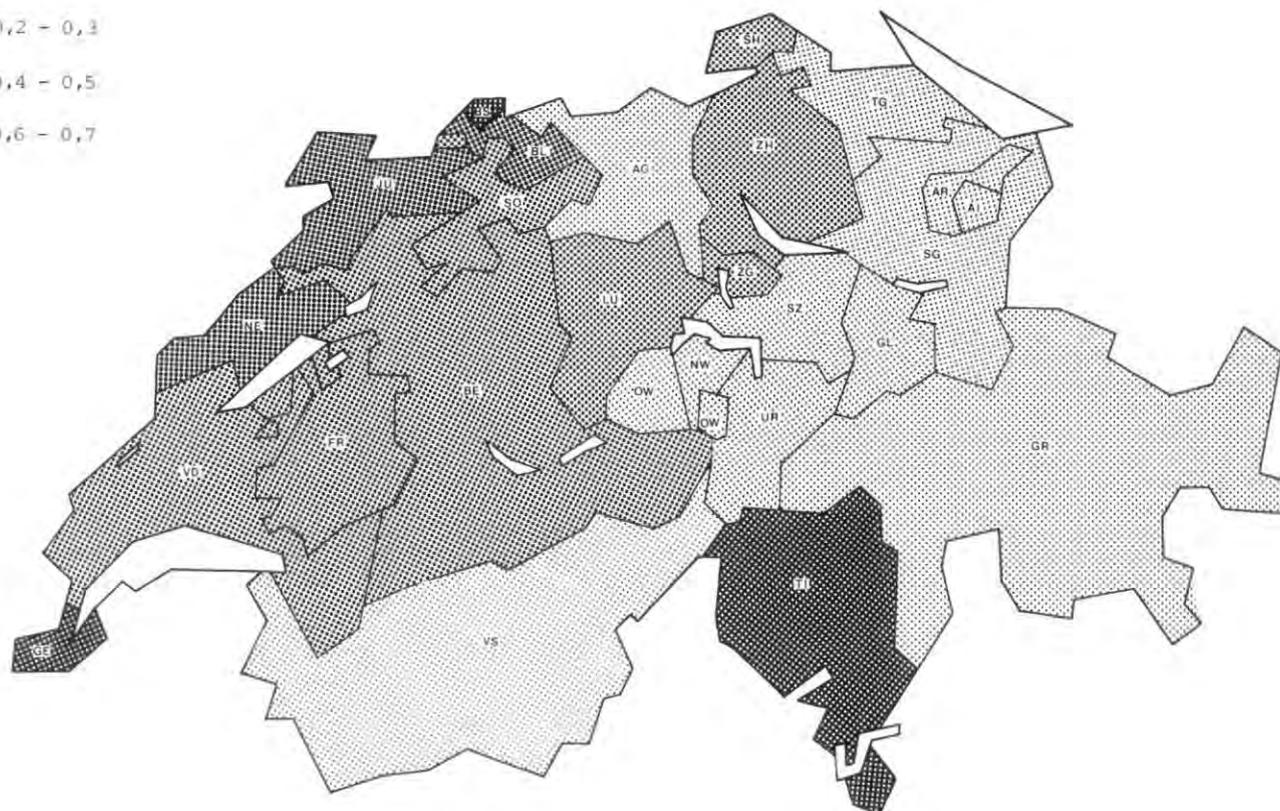
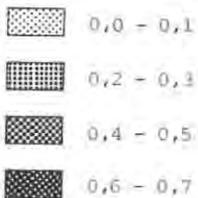
Taux de chômage (%)

Août 1975



Taux de chômage (%)

Août 1978



Taux de chômage dans les cantons, de 1975 à 1979

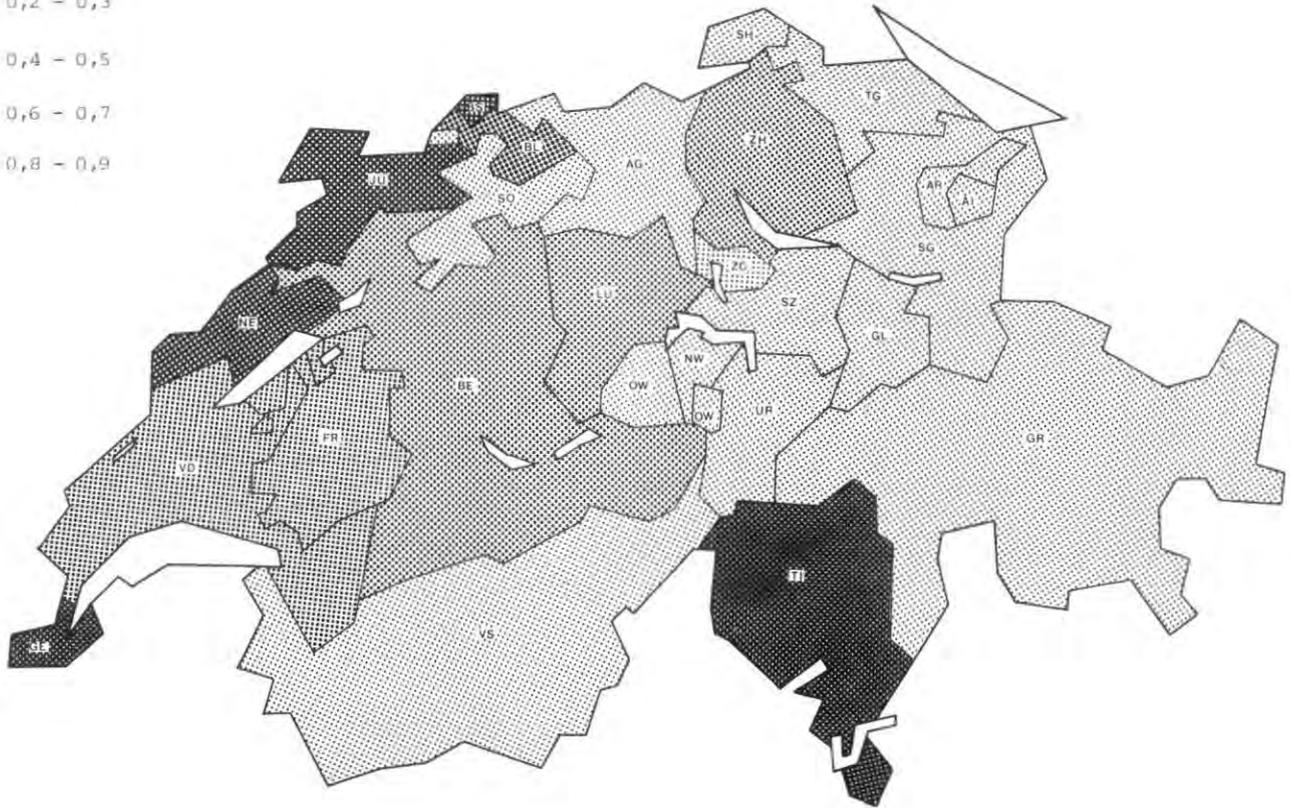
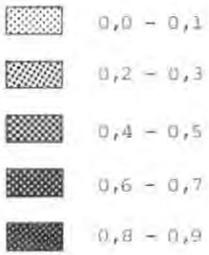
La série de cartes des pages 63 et 65 permet de suivre l'évolution du chômage dans les cantons depuis 1975 (pour les chiffres, voir tableau 18 page 62). La quatrième carte (décembre 1979) met en évidence le caractère saisonnier du chômage dans certains cantons (Valais).

- Une première observation, évidente : les cantons du centre et de l'est de la Suisse n'ont pratiquement pas connu le chômage de 1975 à 1979. En 1979, le taux de chômage de l'ensemble de ces cantons est inférieur ou égal à 0,1% (moyenne suisse, 0,3%). Seul Schaffhouse se détache un peu du lot : en 1975/76, soit à un moment où le chômage frappait d'abord les cantons industriels, Schaffhouse avait enregistré un taux de chômage supérieur à la moyenne suisse. A cet égard, l'évolution de ce canton s'apparente à celle de Soleure et Neuchâtel, également cantons à structure industrielle relativement peu diversifiée qui avaient connu en 1975/76 un chômage beaucoup plus important qu'actuellement.
- Dans la région Nord-Plateau, l'évolution des deux demi-cantons de Bâle se différencie de celle des autres cantons :
Depuis 1977, les deux-Bâle - et surtout Bâle-Ville - ont un taux de chômage supérieur à la moyenne suisse, se situant dans les mêmes valeurs que les cantons frontaliers de Suisse romande (Genève, Neuchâtel, Jura) et que le Tessin.
Au contraire, les cantons de la région Zurich-Argovie-Zoug, qui avaient connu un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale en 1975 se situent en-dessous de la moyenne en 1978/79.
Le taux de chômage du canton de Soleure est également en diminution de 1976 à 1979 : en 1975/76, ce canton était dans le groupe des cantons à fort chômage; en 1978/79 son taux est inférieur à la moyenne.

- Les cantons "latins" (Suisse romande et Tessin) sont, dans l'ensemble, plus touchés par le chômage que les autres cantons en 1978/79, alors que jusqu'en 1977 leur situation était comparable à celle des cantons de la région Nord-Plateau. Mais à l'intérieur du groupe des cantons latins on constate des différences notables :
 - Fribourg et le Valais diffèrent même tout à fait des autres cantons, puisque leurs taux de chômage sont restés constamment parmi les plus bas de Suisse.
 - Neuchâtel avait enregistré en 1975/76 - lors de la plus grande poussée de chômage (32 000 chômeurs en Suisse en janvier/février 1976) - les taux les plus élevés de tous les cantons. Bien qu'en augmentation de 1977 à 1979, le taux de Neuchâtel reste relativement proche de la moyenne suisse.
 - Le canton de Vaud conserve, de 1975 à 1979, un taux de chômage égal à la moyenne suisse : cette concordance entre Vaud et la moyenne nationale n'est pas surprenante; elle est souvent constatée lors de comparaisons cantonales, dans maints domaines.
 - Genève, Jura et le Tessin évoluent de façon analogue : dans la moyenne des cantons en 1975/77, ils s'en écartent en 1978/79.
- En 1979, les cantons suisses se répartissent en deux groupes : les cantons des Deux-Bâle, Jura, Neuchâtel, Genève et Tessin - cantons frontaliers, plutôt latins - dont les taux de chômage se situent entre 0,5 et 0,9% et les autres cantons, dont les taux sont égaux ou inférieurs à 0,2%.

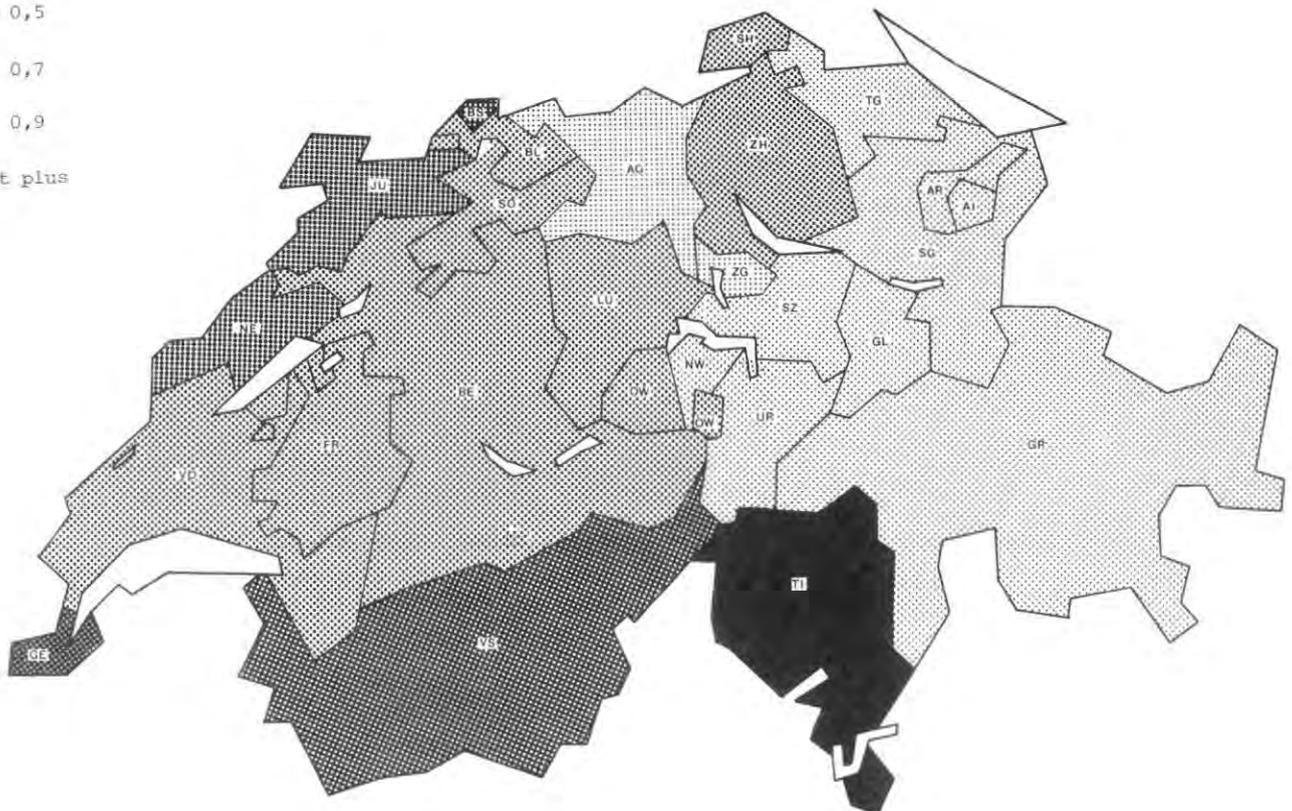
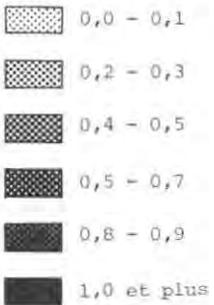
Taux de chômage (%)

Août 1979



Taux de chômage (%)

Décembre 1979



Offres et demandes d'emploi, par cantons

Le graphique 28 est construit à partir des chiffres du tableau 19 de la page 62 (situation en août 1979).

- L'effet des fortes différences d'échelle entre cantons (de 6 000 à 558 000 actifs) est évident : dans le graphique en chiffres absolus, les petits cantons sont groupés vers l'origine ; aussi bien pour le nombre de chômeurs que pour le nombre d'offres d'emploi, le poids de ces petits cantons est faible par rapport aux cantons peuplés.

En chiffres relatifs (graphique du bas de la page 67), les différences d'échelle sont éliminées : les petits cantons s'éloignent de l'origine et les grands cantons s'en rapprochent. Toutefois, d'une façon générale, les petits cantons se signalent par des taux très faibles (sauf le Jura), aussi bien en ce qui concerne le chômage que l'offre d'emploi.

- En août 1979, les 10 cantons ou demi-cantons ¹⁾ comptant le moins de chômeurs en totalisent 173, soit moins que le petit canton du Jura (206), et près de dix fois moins que Genève (1 553).

En fait, c'est davantage la quasi-absence de chômage dans certaines parties de la Suisse (centre-est du pays) ²⁾, que son importance dans d'autres parties (ouest, Tessin) qui paraît étonnante, alors que l'ensemble des pays d'Europe occidentale - pour s'en tenir à des pays comparables à la Suisse - connaissent un chômage important.

- Pour les offres d'emploi, les comparaisons entre cantons sont encore plus hasardeuses que pour les chômeurs car les annonces de places vacantes par les employeurs sont plus ou moins exhaustives.

Dans certains cantons (Glaris, Argovie ou Schaffhouse), les offres d'emploi comptabilisées par les services officiels sont nombreuses, et on peut supposer qu'elles représentent une part notable de l'offre totale disponible.

Il n'en va certainement pas de même dans des cantons comme Vaud, Lucerne, Neuchâtel ou le Tessin, où les taux d'offre d'emploi sont extrêmement faibles et ne recouvrent probablement qu'une partie de l'offre réelle.

- Ces réserves faites, le graphique 28 permet d'opérer certains rapprochements entre cantons :

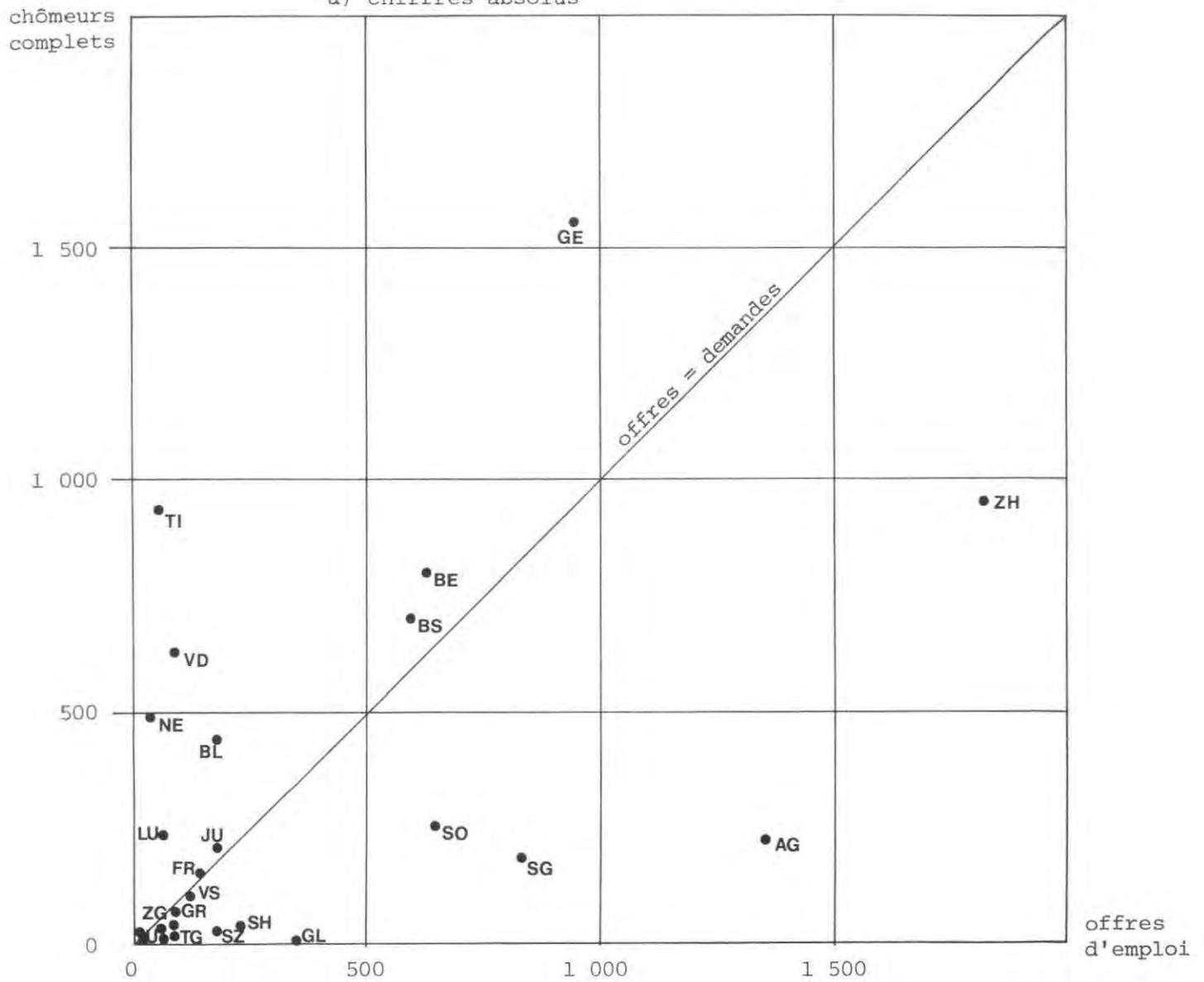
- dans les cantons proches de la diagonale passant par l'origine, offres et demandes d'emploi sont équilibrées ²⁾. C'est le cas de Berne, Fribourg ou du Valais;
- les six cantons ayant un niveau de chômage sensiblement supérieur à la moyenne suisse (2,7 ‰), soit Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Neuchâtel, Jura, Tessin et Genève, sont situés au-dessus de la diagonale : l'offre est inférieure à la demande. A Genève, Bâle-Ville et dans le Jura, l'offre est cependant abondante - supérieure à la moyenne suisse, alors qu'elle est pratiquement inexistante à Neuchâtel et dans le Tessin;
- Glaris se détache de tous les autres cantons par un excédent considérable d'offres d'emploi (40 fois plus d'offres que de demandes, en août 1979 comme en décembre);
- occupant une position très éloignée au-dessous de la diagonale : les cantons d'Argovie, Schaffhouse, Uri, Schwytz, Saint-Gall. Dans ces cantons, l'offre excède largement la demande (6 à 10 offres pour 1 demande). Le niveau de l'offre est supérieur à la moyenne suisse, celui de la demande (chômeurs) lui est inférieur;
- Zoug, Zurich et Soleure occupent également une position favorable (2 à 3 offres pour 1 demande).

1) Deux-Appenzell, Glaris, Nidwald, Obwald, Schaffhouse, Schwytz, Thurgovie, Uri, Zoug.

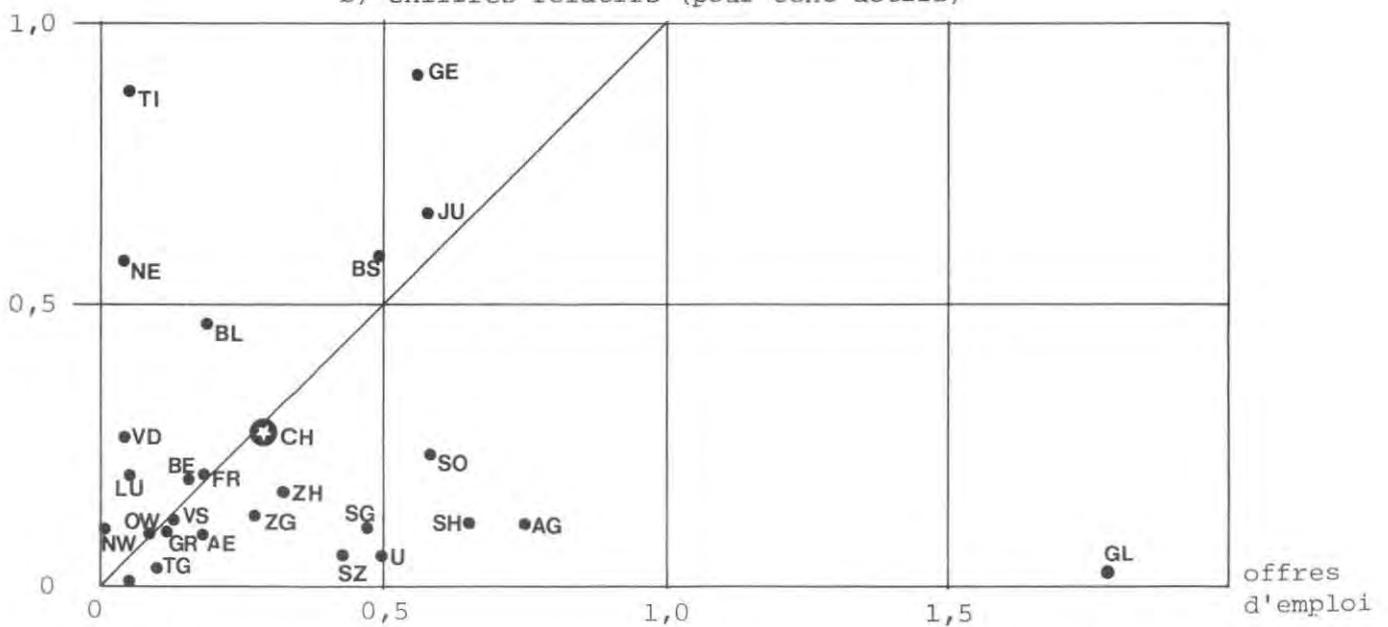
2) Il s'agit bien sûr d'un équilibre global; il y a compensation entre les professions où l'offre excède la demande et celles où la demande excède l'offre (voir, pour Genève, les pages 78-79).

Offre et demandes d'emploi, par cantons, en août 1979

a) chiffres absolus



b) chiffres relatifs (pour cent actifs)



Evolution des offres et demandes d'emploi, depuis 1975

Nous avons retenu ici, à titre d'exemple, six cantons. Il s'agit de cantons à la fois assez importants pour que les nombres de chômeurs et d'offres d'emplois enregistrés ne soient pas trop faibles, et assez différents pour donner une idée des contrastes existant entre les cantons dans le domaine du marché du travail.

● L'évolution de l'effectif des chômeurs est conforme à ce qui a été présenté aux pages 64-67 :

- Zurich, Berne, Vaud et Argovie : même type d'évolution, comparable à celle enregistrée dans l'ensemble de Suisse : brusque augmentation du chômage en 1975, maximum atteint dans les premiers mois de 1976, ensuite diminution d'abord rapide puis plus lente.
- Bâle-Ville : tendance également à la diminution depuis 1976, mais cette diminution est beaucoup moins marquée.
- Genève : la flambée de chômage au début 1976 est plutôt moins marquée que dans les autres cantons; par contre, celle de 1978/79 paraît être un phénomène purement local. Parmi tous les autres cantons, seul le Tessin connaît une évolution comparable.

● L'évolution des offres d'emploi montre davantage de diversité entre cantons :

- Vaud et Berne : la courbe des offres d'emploi reste pratiquement plate tout au long de la période 1975/79, à un faible niveau : il est probable que dans ces deux cantons, la nécessité d'une centralisation de l'offre d'emplois par les services officiels ne s'est pas affirmée jusqu'ici.
- Bâle-Ville : même situation jusqu'en 1978, mais en 1979 on constate une augmentation notable des offres d'emplois, qui restent toutefois très inférieures au nombre de chômeurs.

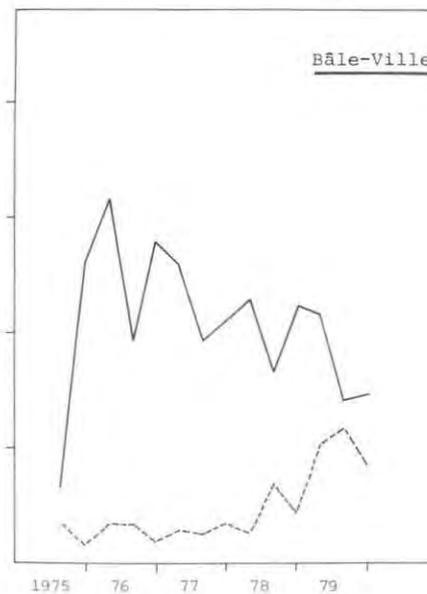
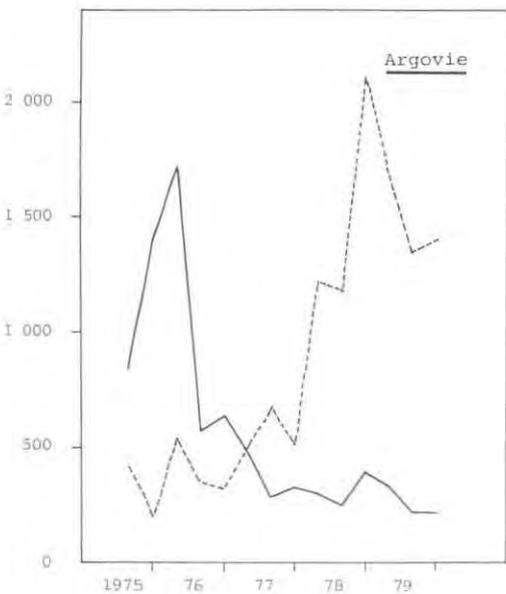
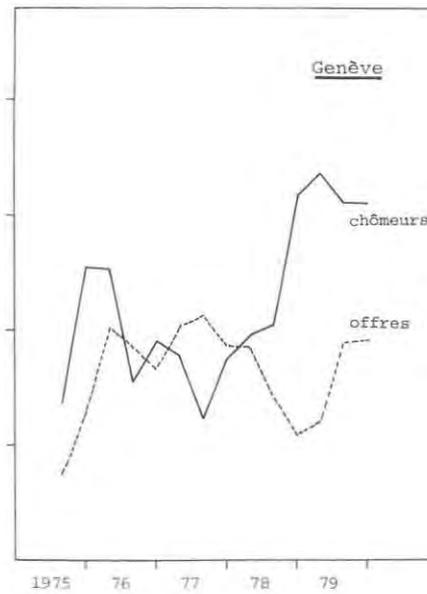
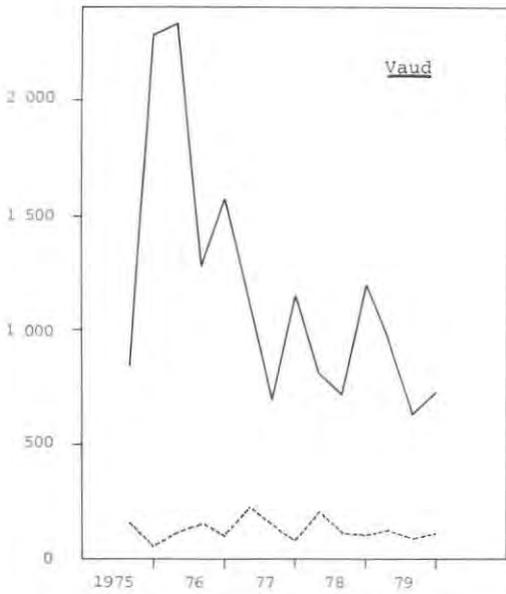
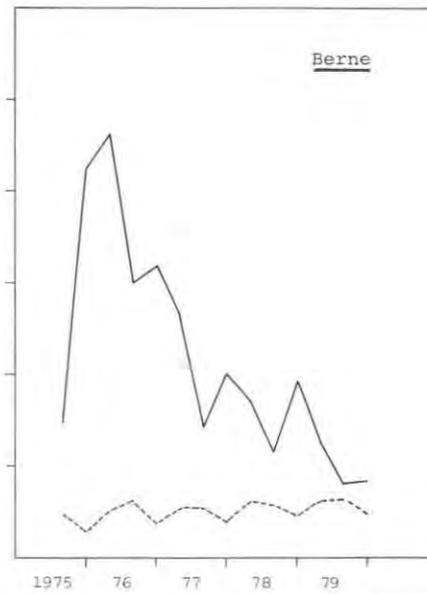
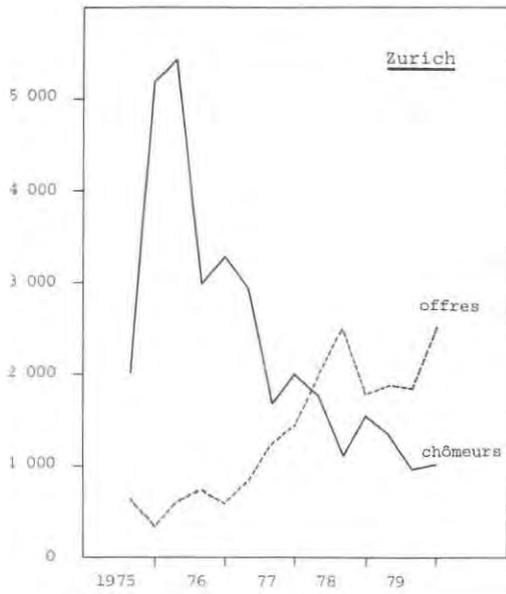
- Argovie et Zurich : dans ces deux cantons, et surtout en Argovie, les offres d'emploi ont très fortement augmenté, en même temps que le nombre de chômeurs diminuait : l'offre d'emploi est, globalement¹⁾, supérieure à la demande.
- Genève : en 1976/77 déjà, l'office cantonal de l'emploi enregistrait une quantité importante d'offres d'emploi (environ 1 000 en moyenne, contre 100/200 dans le canton de Vaud par exemple). La chute enregistrée à Genève en 1978 coïncide avec l'augmentation du chômage. En 1979, l'offre d'emploi s'est à nouveau stabilisée, à un niveau semblable à celui de 1976/77 (environ 1 000), mais inférieur au nombre de chômeurs (environ 1 500).

● Le rapport entre l'offre totale disponible et la fraction enregistrée par les services officiels étant variable - différences entre cantons, entre services municipaux d'un même canton - les comparaisons n'ont qu'une signification limitée. Quelques exemples des disparités enregistrées en décembre 1979 :

CANTONS/Villes	1	2	d'avantage d'offres	d'avantage de chômeurs
	offres	chômeurs	1 / 2	2 / 1
ZURICH	2 486	1 004	2,5	
Zurich	288	640		2,2
Winterthur	880	48	18,3	
BERNE	483	830		1,7
Berne	268	221		1,2
Thun	6	77		12,8
GENEVE	958	1 546		1,6
GLARIS	357	9	39,7	
NEUCHÂTEL	16	366		22,9
Le Locle	-	37		
ARGOVIE	1 405	220	6,4	

1) Voir remarque en note 2) page 66.

Evolution des offres et demandes d'emploi, depuis 1975
principaux cantons



Chômeurs complets selon le sexe et l'âge dans quelques cantons

● La structure démographique des chômeurs (répartition selon le sexe et l'âge) diffère passablement selon les cantons. Ces différences ont des causes nombreuses et variées; mentionnons :

1. Structure économique : elle influence notamment la participation des femmes à la vie active, donc le rapport hommes/femmes parmi les chômeurs. Les taux d'activité féminins sont particulièrement élevés dans les cantons urbains (Genève, Bâle-Ville), en raison de la place qu'y occupent les branches économiques très "féminisées" (commerce, banques, santé, hygiène, etc.), ainsi que dans certains cantons industriels où domine l'horlogerie (Neuchâtel, Soleure) ou les textiles-vêtements (Glaris, Appenzell), branches également fortement féminisées¹⁾.
2. Aspect sectoriel du chômage : la forte proportion de femmes parmi la population en chômage à Neuchâtel et Berne (plus de 50% du total)²⁾ s'explique par les difficultés que l'horlogerie a connues au cours des dernières années.
3. La faible proportion de chômeurs de moins de 25 ans à Genève est à mettre en relation avec les possibilités de formation scolaire et professionnelle existant dans le canton, qui ont deux conséquences : un taux d'activité plus faible que dans les autres cantons chez les moins de 25 ans et une insertion plus facile dans la vie professionnelle.

4. La faible proportion de chômeurs de plus de 50 ans dans le Tessin peut, elle, être mise en relation avec des taux d'activité beaucoup plus bas que dans les autres cantons au-dessus des cinquante ans.

Genève se distingue des autres cantons par une proportion plus faible de femmes parmi la population en chômage : 35,8%, alors que la moyenne suisse est de 45,9%.

Il est intéressant de relever le fait que dans les cantons où la participation des femmes à la vie active est importante - cantons les plus urbanisés, les plus "tertiairisés" : Genève, Zurich, Bâle-Ville, Vaud - la proportion de femmes parmi les chômeurs est relativement faible.

- Quant à la structure par âge de la population en chômage, Genève se démarque nettement des autres cantons par une faible proportion de jeunes de moins de 25 ans : 13,9% du total, alors que la moyenne suisse est de 24,5%. Zurich et Vaud se situent également au-dessous de la moyenne (voir point 3 ci-dessus).

Enfin, la part des plus de 50 ans est à peu près la même à Genève (21,9% du total des chômeurs) et sur le plan suisse (20%).

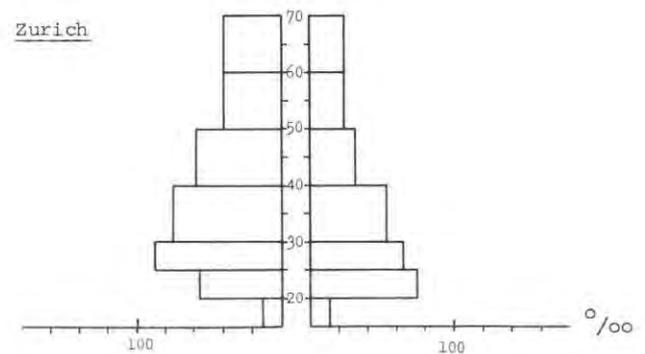
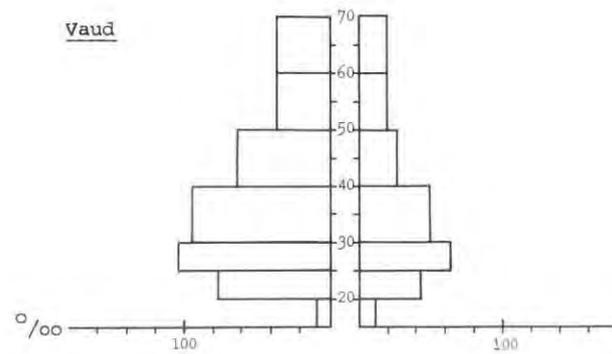
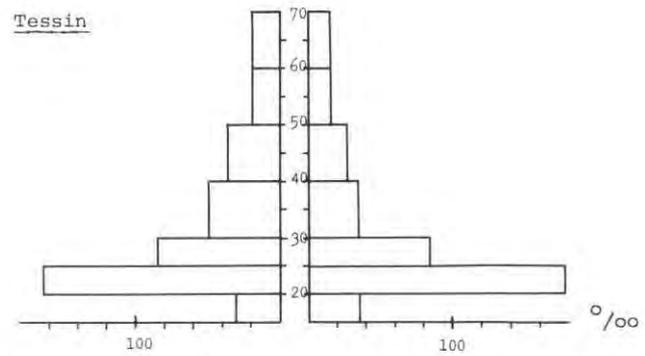
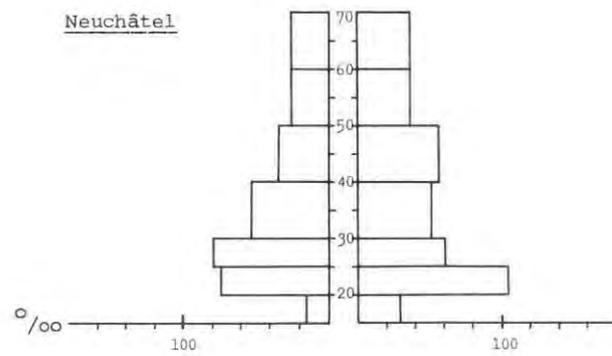
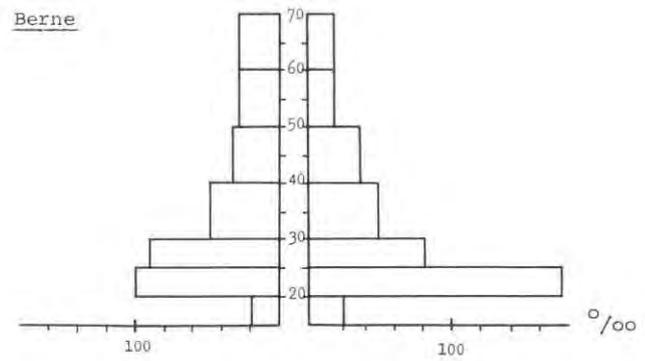
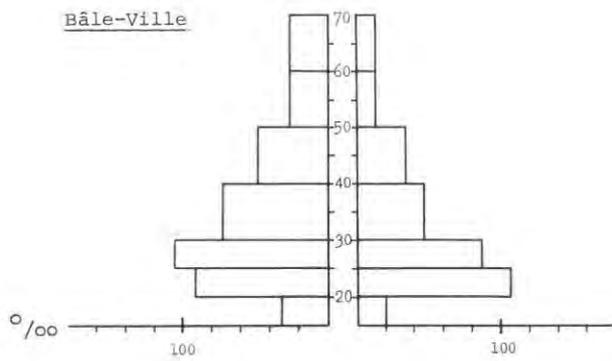
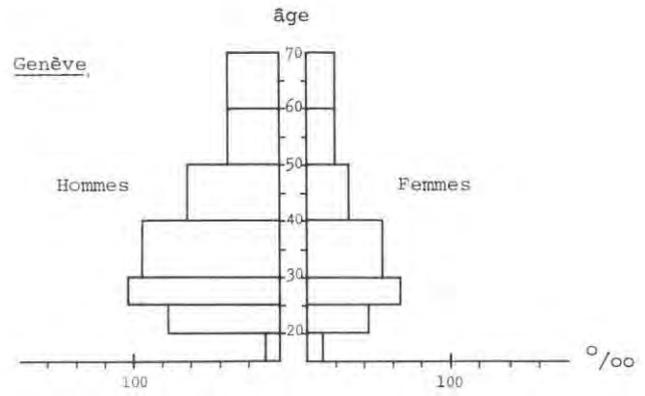
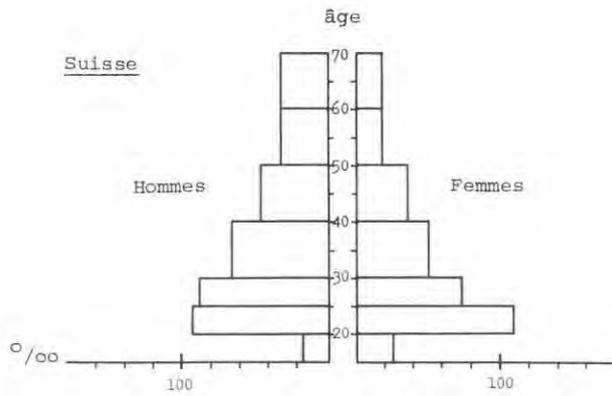
Tableau 20 Répartition pour 1 000 chômeurs, par canton

	sexe		âge		
	masculin	féminin	- de 25 ans	25 - 49 ans	50 ans et +
SUISSE	541	459	245	555	200
Genève	642	358	139	642	219
Bâle-Ville	573	427	248	596	156
Berne	481	519	316	502	182
Neuchâtel	448	552	224	470	246
Tessin	533	467	408	462	130
Vaud	575	425	177	604	219
Zurich	583	417	157	591	252

1) Sur les taux d'activité des cantons, voir "Démographie genevoise", SCS/SRS 1978, pages 194/197.

2) Dans le Jura, canton encore plus spécifiquement horloger, la proportion de femmes parmi les chômeurs atteint 64% à la même date.

Chômeurs complets selon le sexe et l'âge ¹⁾
 Répartition pour 1 000 chômeurs dans chaque canton



1) Situation en août 1979.

Chômeurs complets, selon le groupe de professions principaux cantons

Les graphiques 31a à 31e représentent l'évolution du nombre de chômeurs complets par mois, depuis 1975, à Genève et dans les principaux autres cantons¹⁾.

Etant donné qu'il s'agit ici de chiffres absolus, le nombre de chômeurs est évidemment fortement influencé par l'importance démographique des cantons : si, sur l'ensemble de la période 1976/79, les cantons de Zurich et Berne viennent en tête du chômage, c'est d'abord parce que leur population active dépasse nettement celle des autres cantons (voir chiffres page 65).

afin d'éliminer les influences saisonnières (chômage hivernal dans la construction et les transports), on constate que Genève était relativement peu touché (tableau ci-dessous).

De 1976 à 1979, la part des deux grands cantons - Zurich et Berne - dans le total des chômeurs diminue fortement (de 38% à 21%); celle du canton de Genève augmente tout aussi fortement (de 5% à 16%). En 1979, Genève est très nettement le canton le plus touché (1 624 chômeurs en moyenne annuelle, contre 1 190 au Tessin et 1 144 à Zurich).

● Graphique 31a : ensemble des professions

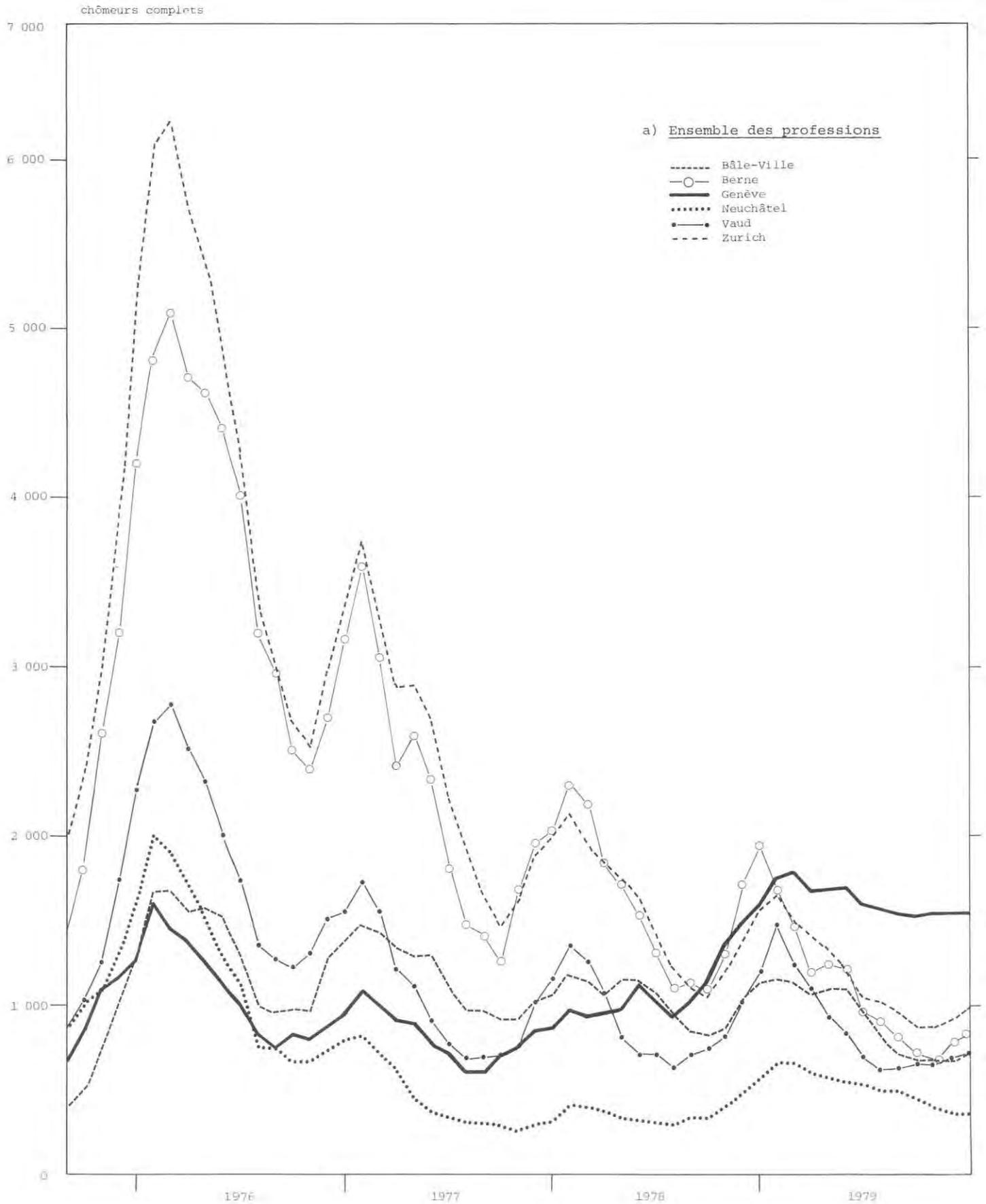
Lors de la vague du début 1976 (32 200 chômeurs dans l'ensemble de la Suisse en février), le chômage avait particulièrement frappé les cantons industriels. Si l'on se réfère aux moyennes annuelles,

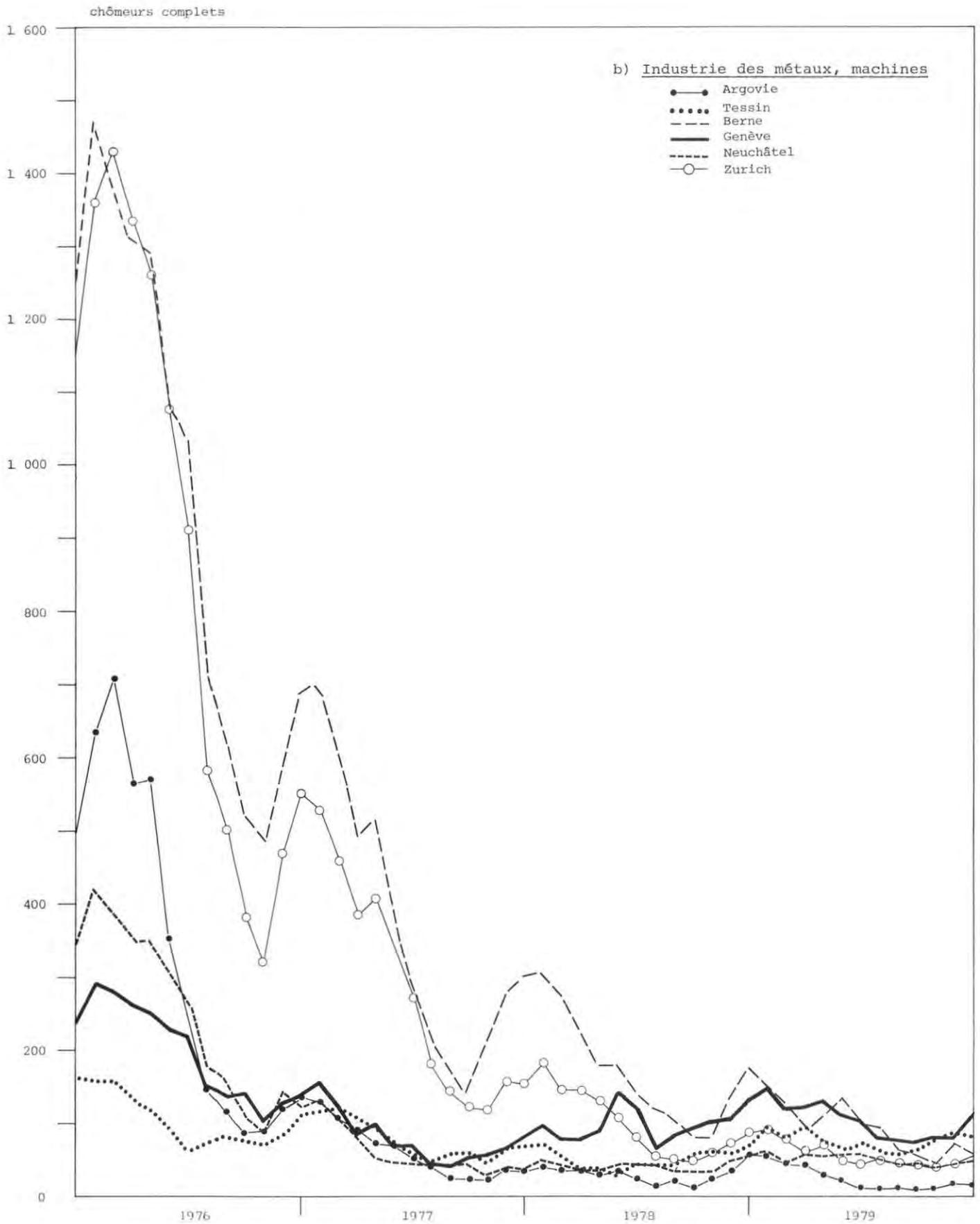
Tableau 21 Chômeurs complets ; moyennes annuelles

	chiffres absolus				répartition (‰)			
	1976	1977	1978	1979	1976	1977	1978	1979
Genève	1 073	812	1 127	1 624	52	68	108	157
Tessin	780	662	888	1 190	38	55	85	115
Zurich	4 203	2 349	1 514	1 144	203	195	144	111
Berne	3 715	2 131	1 592	1 093	179	177	152	101
Bâle-Ville	1 318	1 148	1 029	892	64	96	98	86
Vaud	1 853	1 022	916	850	90	85	87	82
Neuchâtel	1 159	420	374	508	56	35	36	49
TOTAL SUISSE	20 703	12 020	10 483	10 333	1 000	1 000	1 000	1 000

1) Nous nous sommes limités à un nombre de 5 à 6 cantons pour ne pas surcharger les graphiques. Les cantons retenus sont parmi ceux qui, sur l'ensemble de la période d'observation, enregistrent le plus de chômeurs.

Chômeurs complets, selon le groupe de professions, depuis 1975
principaux cantons





● Graphique 31b : industrie des métaux, machines

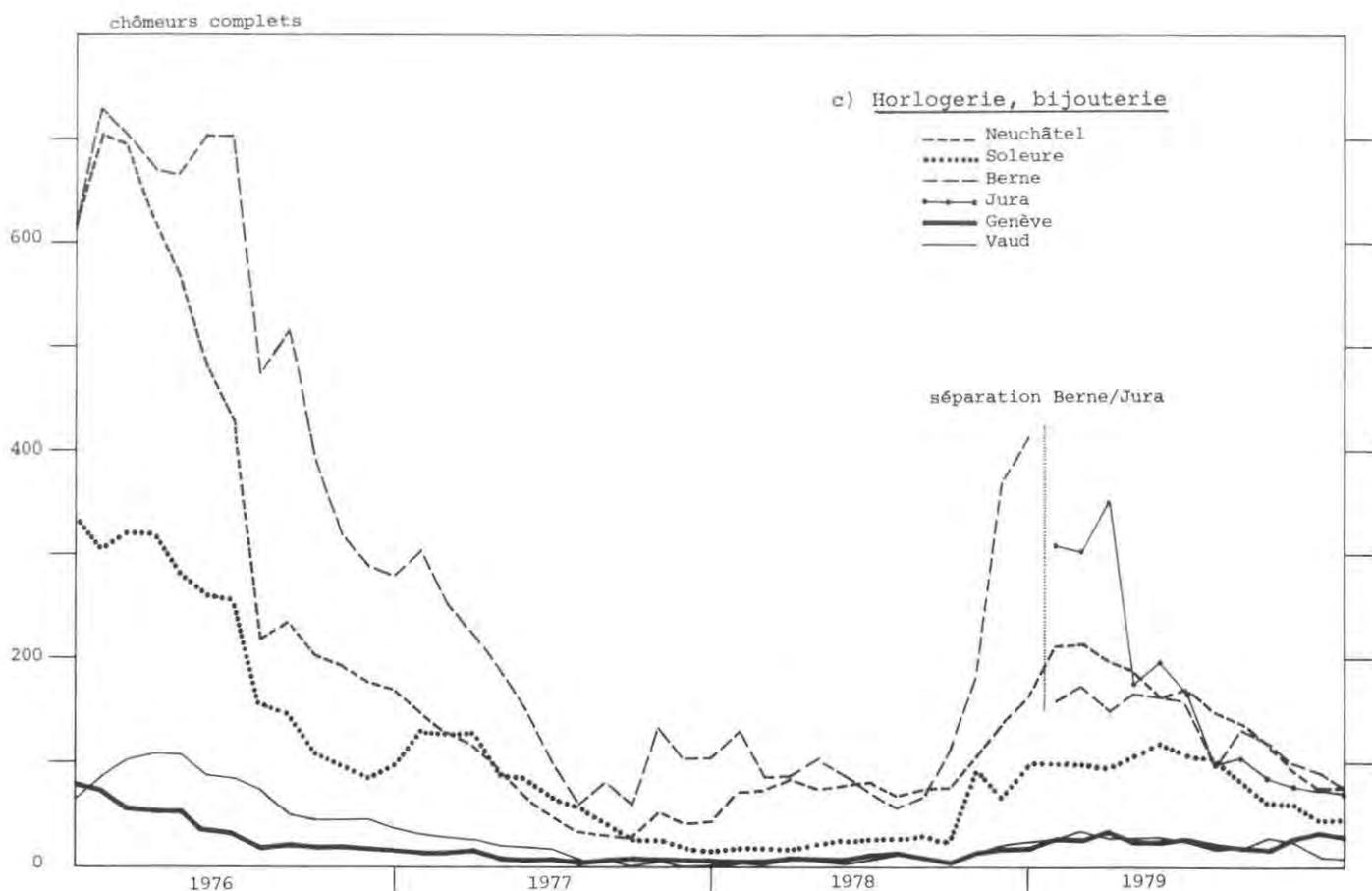
Ce groupe de professions avait été fortement touché lors de l'attaque du chômage en Suisse, début 1976. Depuis lors, le nombre de chômeurs a diminué de façon régulière. La grimpée du franc suisse, particulièrement forte en 1978, qui a pénalisé les entreprises industrielles exportatrices, n'a pourtant pas provoqué d'augmentation du chômage. Par cantons, on n'observe pas de divergences notables.

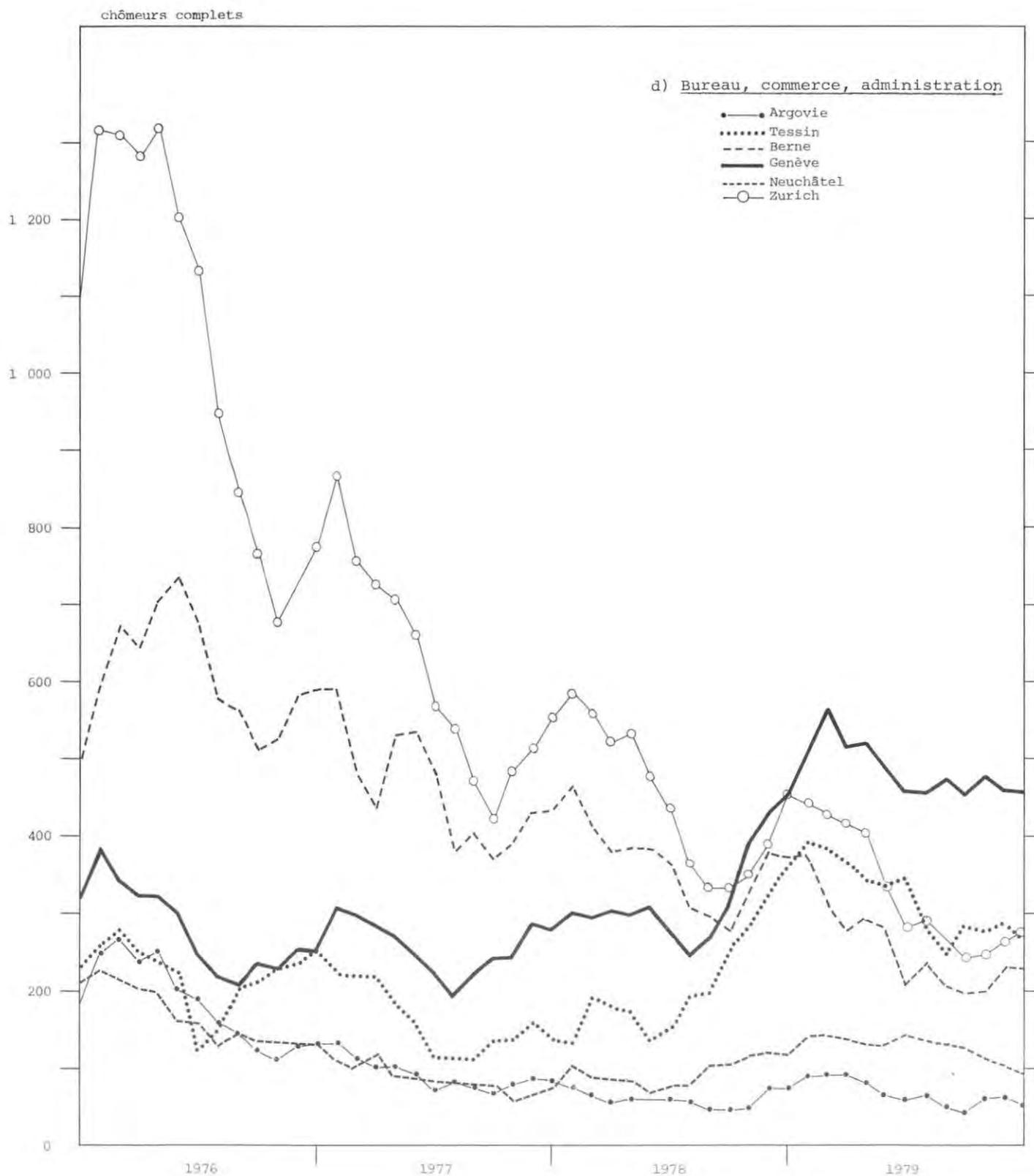
En moyenne, dans l'ensemble de la Suisse, le nombre de chômeurs de ce groupe passe de 4 750 en 1976 (23% du total des chômeurs) à 834 en 1979 (8% du total).

● Graphique 31c : horlogerie-bijouterie

A la différence de l'industrie des métaux et machines, l'horlogerie-bijouterie a accusé le contrecoup de la surévaluation du franc. Le nombre de chômeurs enregistrés dans l'ensemble du pays augmente de 180 en juillet 1978 à 1 025 en janvier 1979. Rappelons que l'horlogerie suisse doit, en outre, adapter ses structures aux nouvelles conditions de concurrence que connaît cette branche.

Par rapport aux autres cantons horlogers, Genève qui est relativement spécialisé dans les produits de haut de gamme, n'a enregistré que très peu de chômeurs dans l'horlogerie.





● Graphique 31d : bureau, commerce, administration

A Genève comme sur le plan suisse, ce groupe de professions est le premier en importance : en 1970, 23,6% du total de la population active suisse, 33,5% - soit un tiers - de la population active du canton de Genève.

Ces professions avaient été moins touchées que les professions industrielles lors de la vague de chômage de 1975/1976 : moins de 20% du total des chômeurs de Suisse en 1976 (19,9%). Bien que la proportion ait augmenté depuis lors (22,2% en 1979), elle reste inférieure aux 23,6% mesurés en 1970 dans la population active totale.

Etant donné que les professions du groupe "bureau, commerce, administration" constituent plus du tiers de la population active, à Genève l'évolution du nombre de chômeurs de ce groupe présente une grande analogie avec l'évolution de l'ensemble des chômeurs (voir graphiques pages 45 et 47) :

- légère augmentation dès la fin de 1977, alors que dans les autres cantons, sauf

le Tessin, la tendance est à la diminution;

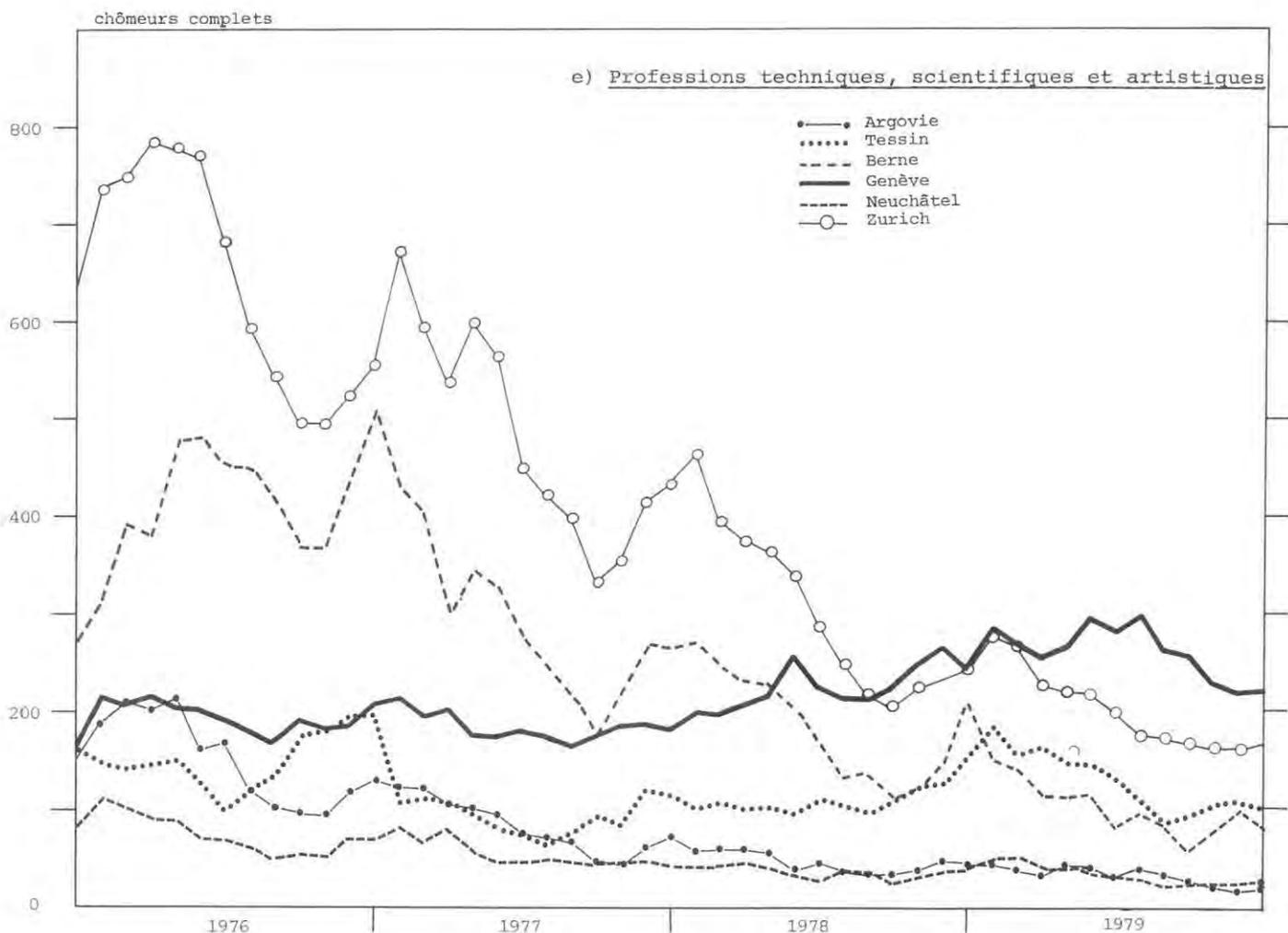
- forte augmentation à fin 1978/début 1979, l'effectif des chômeurs passant d'environ 300 à environ 500;

- après une légère diminution, stabilité au cours des derniers mois;

- Genève vient nettement en tête des cantons, en ce qui concerne le chômage dans ces professions : 464 chômeurs à fin 1979, devant Zurich (275) et Tessin (264). A relever que les courbes relatives aux deux cantons de Genève et Tessin présentent une grande analogie.

● Graphique 31e : professions techniques, scientifiques et artistiques

Il s'agit également ici surtout de professions "tertiaires", et l'évolution enregistrée depuis 1976 s'apparente - en moins "accidenté" - à celle enregistrée dans le groupe précédent. Toutefois, en ce qui concerne Genève, si la tendance générale est bien à une certaine augmentation, on n'observe pratiquement pas de "pointe" à fin 1978 / début 1979.



Offres et demandes d'emploi, selon la profession

- Comme nous l'avons relevé ¹⁾, les groupes de professions définis par l'OFIAMT sont dans bien des cas hétérogènes. Il nous a paru intéressant d'entrer un peu plus dans le détail, afin de montrer qu'il peut exister des disparités importantes entre professions d'un même groupe.

Toutefois, la liste des professions étant extrêmement longue, il ne pouvait s'agir ici que d'un choix très partiel :

- les groupes de professions sont classés selon le nombre décroissant de chômeurs enregistrés à Genève en août 1979;
- pour chaque groupe, quelques professions seulement ont été mises en évidence;
- à titre de comparaison, les chiffres enregistrés en ville de Zurich en août 1979 ont été mis en regard de ceux du canton de Genève.

● Principales observations :

- la montée du chômage à Genève, entre 1978 et 1979, concerne pratiquement l'ensemble des professions; toutefois, certaines sont plus particulièrement touchées :

	augmentation août 1978/1979	
	absolue	%
Total	535	52,6
- employés de bureau	116	85,9
- vendeurs	39	114,4
- "professions indéterminées"	80	145,5
- service (hôtellerie)	25	71,4

- Le rapport entre offres et demandes d'emploi est très variable.

Quelques exemples extrêmes :

Dans les professions de la vente, le nombre de chômeurs a fortement augmenté; mais le nombre d'offres d'emploi - déjà important en 1978 - a augmenté encore plus fortement. En août 1979, on enregistre simultanément un nombre élevé d'offres (173) et de demandes d'emploi (74). Dans l'industrie des métaux et machines, on enregistre globalement une offre (173) et une demande (77) importantes; toutefois, l'examen détaillé montre qu'il n'y a pas coïncidence entre postes offerts ou demandés.

A relever, un certain nombre de professions supposant une formation universitaire, où l'offre annoncée est pratiquement nulle : architectes, urbanistes (24 chômeurs mais pas d'offre), professions scientifiques et artistiques (125 chômeurs pour 18 offres).

- A relever également l'importance, à Genève, des chômeurs de "profession indéterminée" (135 en août 1979), alors que Zurich - par exemple - n'a pas classé de chômeurs sous cette appellation. Dans ce cas, il s'agit vraisemblablement surtout d'une interprétation différente des principes de nomenclature entre les deux offices de l'emploi genevois et zurichoïses. Autre cause possible : la présence dans la statistique genevoise des chômeurs, d'un nombre plus élevé de personnes ayant exercé plusieurs métiers différents dans un proche passé.

- Comme nous l'avons déjà signalé ²⁾, on peut avoir l'impression que les offres d'emploi dénombrées par les services officiels ne recouvrent dans certains cas qu'une faible part de l'offre réelle. Il s'agit ici d'exemples pris un peu au hasard, mais on est frappé par les nombres d'offres d'emploi de vendeurs (173 à Genève, mais 2 en ville de Zurich à la même date) ou de serruriers (25 à Genève, 0 à Zurich), etc.

1) Voir en particulier pages 46 et 56.

2) Voir introduction du chapitre III, page 39.

Offres et demandes d'emploi, selon la profession
comparaison Genève/Zurich

	Genève				ville de Zurich	
	août 1978		août 1979		août 1979	
	chômeurs	offres	chômeurs	offres	chômeurs	offres
Bureau, commerce,	269	202	474	362	173	33
dont chef d'entreprise, employés supérieurs	24	6	39	14	8	-
employés de bureau	135	84	251	112	111	23
comptables	26	8	29	7	5	3
vendeurs	35	78	74	173	20	2
représentants, voyageurs de commerce	21	5	29	9	16	-
"Autres professions"	99	30	217	36	115	34
magasiniers, emballeurs	35	20	56	25	18	5
manoeuvres, journaliers	7	9	25	9	97	29
profession indéterminée	55	-	135	1	-	-
Hôtellerie, service de maison	112	63	170	61	50	39
service (restauration)	35	25	60	24	21	11
cuisiniers	7	8	20	7	5	5
personnel auxiliaire de cuisine	21	20	25	15	8	7
employés de maison	11	8	19	11	8	8
Professions techniques	122	39	141	60	40	6
architectes, urbanistes	31	-	24	-	13	-
ingénieurs civils	8	-	2	3	4	-
ingénieurs mécaniciens	9	-	5	-	3	-
techniciens construction	12	2	10	2	-	-
techniciens en électricité	3	1	18	1	1	-
laborantins	4	4	8	11	2	-
dessinateurs du bâtiment	12	3	19	5	1	2
Professions scientifiques et artistiques	92	9	125	18	83	1
chimistes	9	-	8	1	6	-
économistes, étude de marché	4	2	8	-	1	-
psychologues, sociologues	9	-	21	1	19	-
graphistes	8	1	11	2	5	1
architectes intérieur, décorateurs	5	-	13	1	-	-
Industrie des métaux et machines	85	154	77	173	19	9
tourneurs, perceurs, fraiseurs, raboteurs	2	18	2	18	1	1
soudeurs	3	8	1	6	2	2
serruriers	4	24	3	25	2	-
mécaniciens de précision	3	6	5	1	2	-
monteurs électriciens	7	13	10	32	-	1
monteurs en chauffage, gaz, eau	7	29	6	-	1	2
Transports et communications	43	16	67	18	11	3
chauffeurs	31	9	47	14	5	-
Hygiène, nettoyage	26	24	48	30	10	15
nettoyage	17	17	40	15	8	14
hygiène publique	3	-	3	2	-	-
coiffeurs	3	2	2	11	1	1
Enseignement, social	34	14	47	14	49	2
instituteurs	3	1	2	-	18	1
jardinières d'enfants	3	4	9	2	4	-
Soins médicaux	19	11	41	19	21	1
médecins, dentistes, vétérinaires	3	1	10	8	5	-
aides de médecins ou dentistes	7	-	10	1	6	1
Arts graphiques	19	14	33	4	8	1
compositeurs typographes	4	-	2	-	1	1
imprimeurs	9	1	16	3	1	-
photographes	1	1	4	-	-	-
relieurs	2	2	4	-	2	-

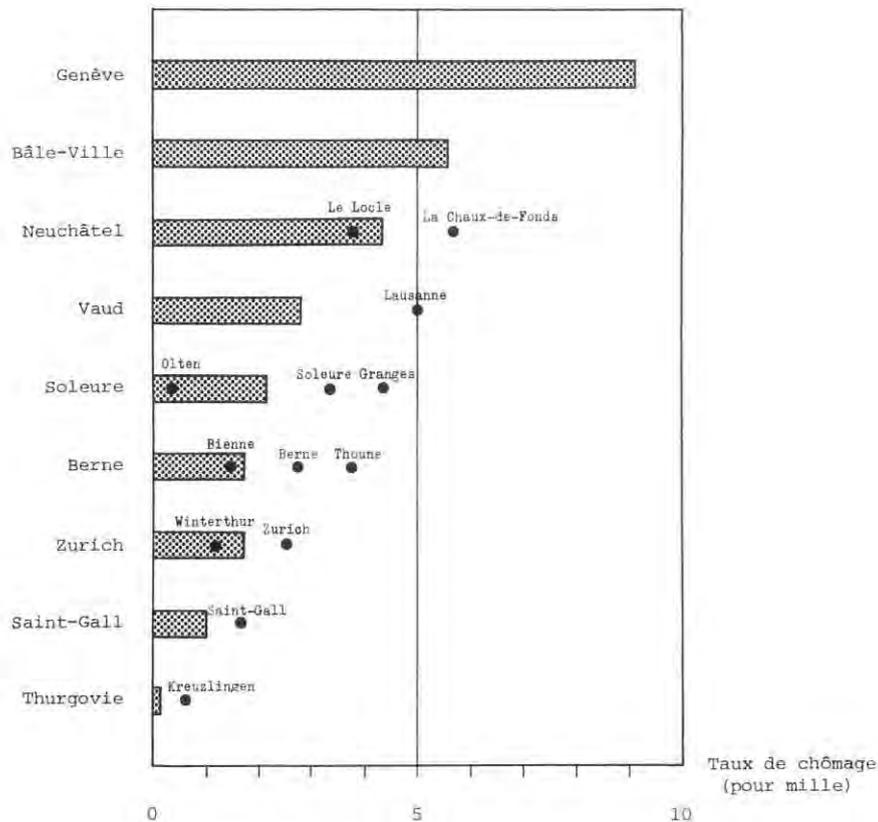
Taux de chômage, en novembre 1979
 Quelques comparaisons entre villes et cantons

● On ne dispose pas de données statistiques complètes qui permettraient d'analyser le chômage sur la base d'une classification des communes selon leur caractère urbain/rural. Mais les quelques données par villes du tableau 21 permettent de mettre en évidence le caractère nettement "urbain" du chômage, dans les conditions actuelles de la Suisse.

● En se basant sur les chiffres de novembre 1979, on constate que si l'on compare Genève (canton "ville") non pas avec d'autres cantons mais avec d'autres villes, les écarts entre taux de chômage sont beaucoup moins marqués : exemple du canton de Vaud où le taux cantonal moyen est de 0,3% mais celui de Lausanne de 0,5%.

● Le chômage est un phénomène fluctuant : si l'on se base non pas sur le seul relevé de novembre 1979 mais sur l'ensemble de la période 1978/1979, on constate que certaines villes ont connu des poussées de chômage, qui ont amené leur taux dans les mêmes valeurs que ceux de Genève ou Bâle-Ville : ainsi Burgdorf au début 1978 (1,1%), Le Locle au début 1979 (1,1%), Berne au début 1978 (0,9%).

● Les taux de chômage des deux cantons "ville" (Genève et Bâle-Ville) ont varié en 1978/79 dans la même zone de valeurs (entre 0,5% et 1,0%).



LISTE DES PUBLICATIONS EXTRAORDINAIRES

Collection "Aspects statistiques"

Déjà paru :

- No 1 — Programme 1977-1981 des investissements publics à Genève (35 pages, prix : 4 F.) Février 1977
- No 2 — Les locaux commerciaux vacants au 1er décembre 1976 dans le canton de Genève (7 pages, prix : 3 F.) Mars 1977
- No 3 — Le secteur public à Genève. Analyse descriptive selon le recensement fédéral des entreprises de septembre 1975. (extraits du volume No 1 paru dans la collection "Etudes", 84 pages, prix : 5 F.) Mai 1977
- No 4 — Dépenses pour les constructions dans le canton de Genève en 1976 et 1977 (21 pages, prix : 4 F.) Mai 1977
- No 5 — Evolution de l'emploi à Genève depuis 1973 (28 pages, prix : 4 F.) Juin 1977
- No 6 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève (61 pages, prix : 5 F.) Février 1978
- No 7 — Dépenses pour les travaux de construction en 1977 et 1978 à Genève (32 pages, prix : 4 F.) Avril 1978
- No 8 — Recensement fédéral des entreprises 1975 à Genève (60 pages, épuisé.) Juin 1978
- No 9 — Les organisations internationales à Genève en 1977-1978. Emplois, dépenses et réunions internationales (44 pages, prix : 4 F.) Décembre 1978
- No 10 — Franc suisse et économie genevoise. Quelques considérations générales sur l'évolution du cours du franc suisse; enquête auprès d'un échantillon d'entreprises; tourisme et hôtellerie (52 pages, prix : 4 F.) Janvier 1979
- No 11 — Perspectives d'évolution de la population du canton de Genève. Edition 1979 (56 pages, prix : 5 F.) Février 1979
- No 12 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er décembre 1978 (56 pages, prix : 5 F.) Février 1979
- No 13 — Dépenses pour les travaux de construction en 1978 et 1979 à Genève (28 pages, prix : 4 F.) Mai 1979
- No 14 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er décembre 1979 (51 pages, prix : 5 F.) Mars 1980
- Résultats des votations et élections à Genève en 1977 (33 pages, prix de la pochette : 5 F.)
- Résultats des votations et élections à Genève en 1978 (19 pages, prix de la pochette : 5 F.)
- Résultats des votations et élections à Genève en 1979 (25 pages, prix de la pochette : 5 F.)
- No 15 — Evolution de l'emploi à Genève (80 pages, prix : 5 F.) Mai 1980

A paraître :

- Résultats des votations et élections à Genève en 1979 (paraît deux fois par an, prix annuel : 5 F.)

Collection "Etudes"

Déjà paru :

- No 1 — Le secteur public à Genève. Analyse descriptive selon le recensement fédéral des entreprises de septembre 1975. (616 pages, tirage limité; prix : 50 F.) Mai 1977
- No 2 — L'influence de la mortalité infantile sur la valeur de l'espérance de vie à la naissance (28 pages, prix : 4 F.) Octobre 1977
- No 3 — Le secteur international à Genève. Les emplois dans les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales à Genève en 1975-76. (132 pages, prix : 5 F.) Juin 1978
- No 4 — Genève dans les comparaisons internationales de prix. Résultats et problèmes méthodologiques (70 pages, prix : 7 F.) Décembre 1979